

MIEUX FAIRE | VOIR GRAND | BÂTIR DEMAIN



RAPPORT
ANNUEL
2017

1

Chiffres clés

2

Messages

4

Équipe de direction

5

Revue de l'année

21

Revue financière

79

Conseil d'administration

85

Gouvernance

90

Équipements de production,
de transport et de distribution

COUVERTURE

Photo principale : Des employés s'approprient à déployer le LineRanger, robot innovant conçu par l'IREQ pour l'inspection des faisceaux de conducteurs des lignes de transport. Ce robot peut inspecter plusieurs kilomètres de lignes par jour. À droite, en haut : Des délégués commerciaux sont en poste au parquet de transactions énergétiques d'Hydro-Québec. À droite, en bas : Une chercheuse travaille à la caractérisation d'échantillons dans le cadre de travaux sur les matériaux de batteries menés à l'IREQ.

Les renseignements contenus dans le présent rapport tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 16 février 2018.

FAITS MARQUANTS 2017

La campagne **Je m'engage dans le virage de la sécurité** est en cours depuis avril 2017

Nos exportations nettes ont atteint le **niveau record** de 34,4 TWh

Un nouveau **programme de formation** améliore en continu les habiletés de l'ensemble des employés en contact avec les clients

Une nouvelle version de la **facture des clients résidentiels** a été lancée

Les clients peuvent dorénavant voir leur **consommation horaire** en ligne

Pour la troisième année de suite, nous respectons **notre engagement** de limiter l'augmentation des tarifs à un niveau égal ou inférieur à l'inflation prévue

Plus de 40 **centres de données** sont établis au Québec

Le nouveau volet de notre campagne de publicité d'entreprise est fondé sur l'affirmation **On est là pour vous**, qui met en valeur notre volonté de toujours mieux servir nos clients

Un projet-pilote d'**inspection visuelle par drone** des composants d'une ligne à 735 kV sous tension a été réalisé avec succès

La campagne **Centraide** de 2017 a permis de récolter un montant de 5 919 936 \$

Un **premier système de stockage d'énergie** conçu par notre coentreprise Technologies Estalio a été raccordé à une ligne de départ du poste de Hemmingford, en Montérégie

La centrale de la **Romaine-3**, entrée en service en septembre 2017, a ajouté 395 MW à la puissance installée totale de notre parc de production

Les travaux relatifs au projet de la **Chamouchouane-Bout-de-l'île** progressent rapidement et devraient se terminer en 2018

Nous avons remplacé 208 **disjoncteurs PK** installés sur notre réseau de 1967 à 1983

Après cinq années d'existence, le **Circuit électrique** compte 1 289 bornes de recharge publiques

Une hausse marquée du nombre de **nouveaux employés** appartenant aux groupes cibles a été enregistrée

Plusieurs nouveautés en **technologies de l'information et des communications** ont été déployées en vue de simplifier les interactions de nos clients avec l'entreprise

Un bénéfice net de
2846 M\$
en 2017

Des ventes d'électricité de
205,6 TWh
dont 34,9 TWh à l'exportation

Un tarif résidentiel de
7,07¢/kWh
qui est le plus bas de
l'Amérique du Nord

Des investissements de
3754 M\$
au Québec en 2017

Un effectif de
19786
employés
permanents et temporaires

Une capacité de
production de
37309 MW
grâce à 87 centrales
gérées par Hydro-Québec

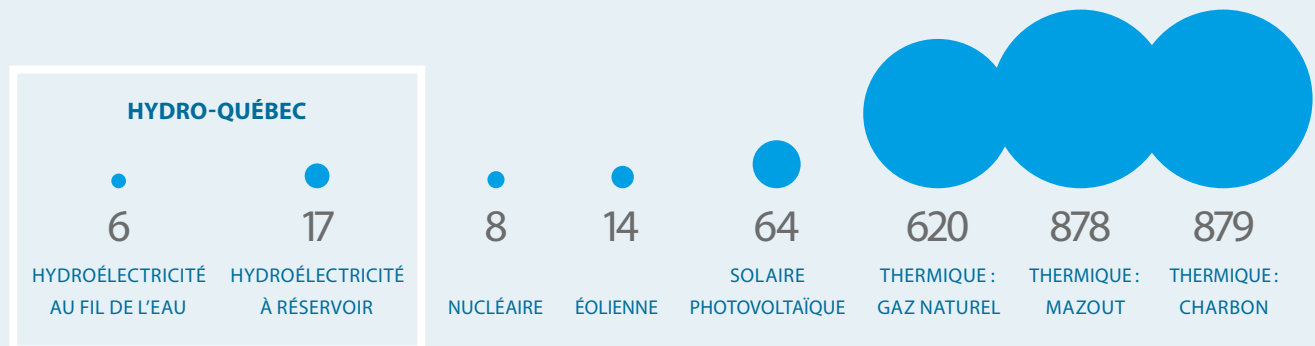
Des achats de biens
et de services de
2902 M\$
au Québec en 2017

La production d' Hydro-Québec est propre et renouvelable à plus de 99 %.

L'hydroélectricité que génèrent nos centrales au fil de l'eau et à réservoir constitue une solution privilégiée aux grands défis que doit relever l'Amérique du Nord pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et assurer la sécurité de l'approvisionnement. Comme le montre l'illustration ci-dessous, le taux d'émission de GES de notre parc de production est parmi les plus bas de ceux des principales filières de production, tant continue qu'intermittente.

TAUX D'ÉMISSION DE GES – TYPE DE PRODUCTION (en grammes d'équivalent CO₂ par kWh)

Illustration adaptée de l'étude réalisée par le Centre universitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), 2014



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Michael D. Penner

Président du Conseil d'administration

L'entreprise a terminé l'année avec d'excellents résultats financiers. Soulignons également que le taux de satisfaction de la clientèle a atteint 92 % en 2017, grâce entre autres à la mise en place d'outils conviviaux et performants, notamment celui qui permet aux clients de voir désormais leur consommation horaire en ligne. Le Conseil d'administration est fier que l'engagement d'Hydro-Québec de limiter les demandes tarifaires à un niveau égal ou inférieur à l'inflation ait été respecté.

En 2017, le Conseil d'administration a consacré beaucoup d'efforts à assurer la mise en application des normes les plus élevées qui soient en matière de santé et de sécurité du travail.

Ainsi, le comité spécial créé par le Conseil en 2016 à cette fin a pour mandat d'évaluer les pratiques de la Société et de s'assurer que les normes les plus strictes sont respectées. Le comité a fait appel à une entreprise externe afin d'obtenir un avis indépendant. Celle-ci a déposé son rapport en décembre 2017. À la lumière des recommandations qui y sont formulées, l'équipe de direction a établi un plan d'action en vue de faire d'Hydro-Québec une référence en santé-sécurité.

La santé et la sécurité de tous les employés de l'entreprise et de ses sous-traitants sont primordiales pour le Conseil et pour l'équipe de direction. Le Conseil suivra donc de près en 2018 la mise en œuvre du *Plan d'action d'entreprise en santé et en sécurité du travail 2017-2020*.

En 2017, le Conseil d'administration a porté une attention toute particulière à la progression d'Hydro-Québec dans la réalisation du *Plan stratégique 2016-2020*. Il a eu des échanges soutenus avec

l'équipe de direction sur la concrétisation de la stratégie de croissance de l'entreprise, en mettant l'accent sur la transition énergétique.

Le Conseil a d'ailleurs autorisé le dépôt de réponses à deux importants appels de propositions visant l'approvisionnement en électricité des États du Massachusetts et de New York. Il a également approuvé de nombreux projets d'investissement dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité, tout comme il a consenti à des investissements visant l'optimisation des processus et des systèmes d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et donné son aval à l'actualisation du *Code de conduite* des employés.

Comme par les années passées, le Conseil d'administration a procédé en 2017 à une évaluation de son fonctionnement dans le but de continuer à améliorer ses méthodes de gouvernance.

En 2017, deux administratrices ont quitté le Conseil : M^{mes} Marie-Anne Tawil et Isabelle Hudon. Nous les remercions pour leur dévouement et leur contribution. Elles ont été remplacées par M^{me} Geneviève Brouillette et par M. François Lafortune. Le Conseil d'administration d'Hydro-Québec compte donc toujours seize membres, dont huit femmes.

Grâce à la mobilisation de tous les employés et retraités d'Hydro-Québec, notre 41^e campagne Centraide a amassé la somme de 5 919 936 \$.

Merci à l'équipe de direction et à tous les employés d'Hydro-Québec pour leur précieuse contribution au succès de l'entreprise.

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Éric Martel

Président-directeur général

En 2017, notre bénéfice net s'est établi à 2 846 M\$ de sorte que, pour la cinquième année de suite, Hydro-Québec sera en mesure de verser un dividende supérieur à 2 milliards de dollars à son actionnaire, le gouvernement du Québec. Grâce à une stratégie commerciale efficace, au bon fonctionnement des équipements de production et de transport ainsi qu'à une forte hydraulité, nos exportations nettes d'électricité ont atteint un volume historique de 34,4 TWh et contribué à hauteur de 780 M\$ à notre bénéfice net.

Notre hydroélectricité, une énergie propre et renouvelable, a été reconnue publiquement par le Massachusetts comme étant une alimentation stratégique aux fins de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le Nord-Est américain. En répondant positivement à l'offre que nous lui avons transmise en 2017 dans le cadre d'un appel de propositions visant l'achat de 9,45 TWh d'énergie renouvelable, le Massachusetts a confirmé l'intérêt de notre hydroélectricité pour nos voisins du sud. La disponibilité d'une électricité verte à des tarifs avantageux s'affirme de plus en plus comme un choix judicieux, sur le plan tant commercial qu'environnemental.

Il reste bien sûr certaines étapes à franchir, dont la signature du contrat et l'obtention du permis avant la construction.

En septembre, la mise en service de la centrale de la Romaine-3 a d'ailleurs ajouté 395 MW à la puissance installée totale de notre parc de production d'énergie propre et renouvelable à plus de 99 %. Quant à la centrale de la Romaine-4, en construction, sa mise en service prévue à l'horizon 2020 haussera de 245 MW notre capacité de production d'hydroélectricité, qui est actuellement de 37 309 MW.

Conformément à notre engagement, nous avons limité pour la troisième année de suite nos demandes de hausse tarifaire à un niveau égal ou inférieur à l'inflation prévue. Je rappelle ici que nos tarifs résidentiels sont les plus bas de l'Amérique du Nord, ce dont nous

bénéficions tous. Je profite aussi de l'occasion pour souligner que nos tarifs résidentiels sont aussi inférieurs à tous ceux qui ont cours dans les pays de l'Union européenne.

En 2017, les efforts d'amélioration continue de nos services et les nombreux moyens que nous utilisons pour communiquer avec nos clients, dont les livres-services Web et les médias sociaux, ont permis de porter à 92 % l'indice de satisfaction générale de la clientèle.

Au cours des derniers mois, nous avons travaillé de concert avec le comité spécial sur la santé et la sécurité du travail pour mettre en place des mesures concrètes destinées à accroître la sécurité sur nos chantiers, avec l'ambition de devenir un chef de file en la matière. C'est ainsi que des agents de changement ont été formés en vue de soutenir la sensibilisation du personnel à l'importance de la sécurité et d'informer les gestionnaires sur les préoccupations des travailleurs. La campagne *Je m'engage dans le virage de la sécurité*, en cours depuis avril 2017, témoigne de notre engagement à éliminer les risques à la source, tout comme le *Plan d'action d'entreprise en santé et en sécurité du travail 2017-2020* mis en œuvre récemment.

Grâce à des avantages concurrentiels indéniables, notamment nos tarifs, nous avons été en mesure d'attirer plusieurs centres de données, notamment ceux de grands fournisseurs mondiaux de services infonuagiques. J'accorde une attention toute particulière au développement de ce secteur d'activité qui constitue un autre excellent moyen de tirer parti de nos tarifs d'électricité, à court et à long terme.

Notre réussite doit beaucoup à l'engagement de tous nos employés. La constance de leur mobilisation et la qualité de leurs actions sont gages de notre succès. Je remercie également les membres du Conseil d'administration pour l'examen des différents dossiers qu'ils ont eu à traiter en 2017, tout particulièrement ceux concernant les orientations de notre Plan stratégique.

Notre bénéfice
net s'établit à
2 846 M\$

Nos exportations nettes d'électricité
ont atteint un volume historique de
34,4 TWh

L'indice de satisfaction de
notre clientèle s'élève à
92 %

NOTRE ÉQUIPE DE DIRECTION



Assis, de gauche à droite : Éric Martel, président-directeur général ; Johanne Duhaime, vice-présidente – Technologies de l'information et des communications ; Stella Leney, vice-présidente – Affaires corporatives et secrétaire générale. Debout, de gauche à droite : Steve Demers, vice-président – Développement des affaires ; Lise Croteau, vice-présidente exécutive et chef de la direction financière ; David Murray, président d'Hydro-Québec Distribution ; Nathalie Dubois, vice-présidente – Ressources humaines ; Élise Proulx, vice-présidente – Communications et affaires gouvernementales ; Marc Boucher, président d'Hydro-Québec TransÉnergie ; Richard Cacchione, président d'Hydro-Québec Production ; Réal Laporte, président d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et président-directeur général de la Société d'énergie de la Baie James ; Michel Ménard, vice-président – Transformation, santé et sécurité ; Jean-Hugues Lafleur, vice-président – Financement, trésorerie et caisse de retraite ; Sandro Cellucci, avocat en chef et vice-président – Affaires juridiques.

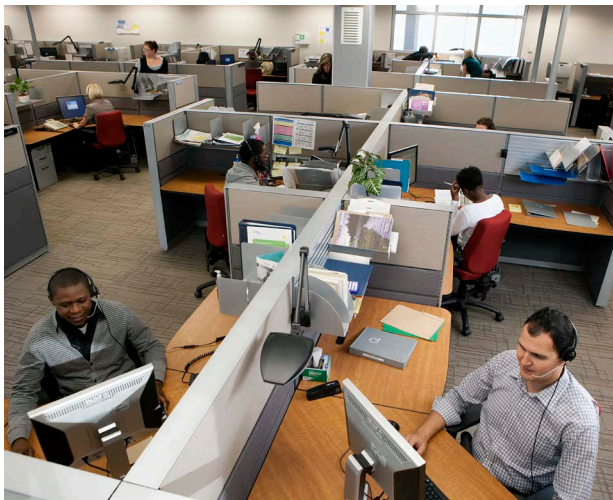
À titre de fournisseur d'électricité, Hydro-Québec se doit de maintenir en tout temps des **relations de confiance** avec ses clients. C'est pourquoi **nous nous employons à améliorer sans cesse nos services à la clientèle**, grâce entre autres à des outils numériques toujours plus nombreux et conviviaux. Le Portrait de ma consommation en est un bel exemple, tout comme la page *Pourquoi mieux consommer?* de notre site Web. Le volet de notre campagne publicitaire d'entreprise lancé l'automne dernier, axé sur la phrase « **On est là pour vous** », met d'ailleurs en valeur notre volonté de toujours mieux servir nos clients, comme en témoignent différentes mesures prises récemment, dont l'expansion des heures d'ouverture des Services à la clientèle et le lancement d'interventions rapides en cas de panne. Le défi de tous les instants d'offrir des services à la clientèle parmi les meilleurs qui soient nous motive à toujours mieux faire. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour **développer durablement les habiletés de l'ensemble des employés en contact avec les clients**, aussi bien les représentants des Services à la clientèle que les personnes travaillant sur le terrain.



Médias sociaux, application mobile, site Web, libres-services Web et téléphoniques, voilà certains des moyens qui nous donnent l'occasion de mieux communiquer, en continu, avec nos clients.

Formation centrée sur la clientèle

Dans l'optique de l'amélioration des habiletés du personnel en contact avec les clients, les représentants des Services à la clientèle accroîtront leurs connaissances de notre offre numérique, tandis que les employés sur le terrain, par exemple les monteurs et les jointeurs, se perfectionneront dans les relations avec les clients. Ce type de formation améliorera de façon continue notre prestation de services et contribuera à nous centrer davantage sur les besoins de la clientèle. Les techniciens en ingénierie, qui sont en constante interaction avec nos clients, ont reçu une formation visant à bonifier leurs communications avec ces derniers. Des outils facilitant les échanges écrits et téléphoniques ont aussi été mis en place. Cette initiative et bien d'autres contribuent à nous distinguer à la fois par notre rigueur technique et par la qualité de nos services à la clientèle.



Prise en charge des plaintes

Hydro-Québec cherche à améliorer le processus de prise en charge des plaintes et à réduire les délais de traitement. Elle veille à mettre à contribution les intervenants les plus aptes à régler le problème à la source. Le nombre de plaintes a diminué de 24 % en 2017 par rapport à 2016, ce qui témoigne des améliorations apportées dans les interactions avec la clientèle.

Simplification de la facture

La simplification de la facture des clients résidentiels et d'affaires fait partie de nos priorités. La nouvelle facture résidentielle a été lancée en janvier 2018. Nous avons au préalable tenu plusieurs rencontres de consultation avec des clients et des associations de consommateurs pour nous assurer que la nouvelle facture répondrait adéquatement aux besoins.



Ménages à faible revenu

En 2017, plus de 100 000 ententes ont été conclues avec des clients à faible revenu. Près de la moitié offrait un soutien au paiement de la dette et de la consommation.

Nos initiatives de 2017 et de 2018 à l'intention de notre clientèle à faible revenu visent l'élaboration d'ententes de paiement adaptées à la capacité de payer des clients. En 2018, nous mettrons en place un centre d'accompagnement interne qui offrira à ces ménages des services améliorés en matière d'ententes de paiement à compter du printemps, puis un accès facilité aux programmes en efficacité énergétique dès l'automne.

Tarification dynamique

Hydro-Québec continue de faire évoluer ses tarifs en fonction du contexte énergétique et économique. Ainsi, au printemps 2018, elle soumettra à la Régie de l'énergie des propositions de tarification dynamique volontaire qui offriront un plus grand choix à la clientèle et l'encourageront à nous aider à mieux gérer les approvisionnements énergétiques, notamment par l'intermédiaire de la domotique. La tarification dynamique propose une structure de prix qui reflète la variabilité des coûts d'approvisionnement selon la période.

92%	91%	84 ^{secondes}	99 ^{secondes}	87%	83%
2017	2016	2017	2016	2017	2016
INDICE DE SATISFACTION GÉNÉRALE En 2017, la proportion de clients très ou assez satisfaits d'Hydro-Québec a atteint 92 %, alors qu'elle était de 82 % en 2015 et de 91 % en 2016. Cette progression reflète les efforts déployés pour mieux répondre aux attentes de nos clients grâce à l'amélioration des services et des façons de communiquer.		DÉLAI MOYEN DE RÉPONSE TÉLÉPHONIQUE DANS NOS CENTRES DE RELATIONS CLIENTÈLE Le délai moyen de réponse téléphonique s'est amélioré au cours de 2017. La réduction de 15 % en regard de l'année précédente résulte des mesures instaurées pour hausser le niveau de service aux clients et confirme nos gains d'efficacité dans ce domaine.		INDICE DE RÉPONSE TÉLÉPHONIQUE DANS NOS CENTRES DE RELATIONS CLIENTÈLE Le pourcentage d'appels ayant reçu une réponse en moins de 180 secondes est passé de 83 % en 2016 à 87 % en 2017.	

Services techniques aux clients

La consolidation des changements organisationnels amorcés en 2016 au Centre de gestion des services techniques aux clients (CGSTAC) nous a permis de mieux respecter les dates de prestation du service annoncées aux clients, tout en diminuant les temps de cycle moyens. À la suite de plusieurs rencontres et échanges d'information avec les représentants de certaines associations, les équipes du CGSTAC ont convenu de créer un guichet unique de traitement des demandes des clients ayant des projets d'envergure ou complexes. En service depuis juin 2017, ce guichet accroît la souplesse de nos activités, puisqu'on y désigne une personne responsable de la gestion et de la coordination de ces gros projets. Les clients profitent ainsi d'un accompagnement personnalisé à toutes les étapes. De plus, la planification de ces projets et celle des travaux de pérennisation du réseau de distribution sont maintenant harmonisées.

Rencontres avec les clients et les promoteurs

La communication proactive que nous mettons en œuvre se manifeste notamment par des rencontres planifiées avec divers organismes et associations de clients, tels que les organismes représentant les ménages à faible revenu, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité, la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec, les Producteurs en serre du Québec, l'Association des stations de ski du Québec, l'Union des producteurs agricoles, la Corporation des maîtres électriciens du Québec, l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec, les municipalités et les principaux promoteurs et entrepreneurs du Québec. L'objectif de ces rencontres est d'instaurer un dialogue constructif axé sur les besoins et les attentes des diverses clientèles ainsi que de renforcer les liens.

Traitement des écarts de rendement

L'année 2017 constitue la première année d'application du mécanisme de traitement des écarts de rendement. Selon celui-ci, les bénéfices liés à tout écart de rendement favorable, c'est-à-dire à un rendement supérieur au rendement autorisé par la Régie, doivent être partagés avec la clientèle, alors qu'un écart de rendement défavorable reste à la charge d'Hydro-Québec. Au 31 décembre 2017, un montant de 45 M\$ a été comptabilisé à cet effet. Celui-ci aura un impact favorable sur l'ajustement tarifaire de 2019-2020.

Rétablissement automatisé du réseau

Nous avons poursuivi des projets pilotes relatifs à deux systèmes de rétablissement automatisé dont le déploiement sera coordonné avec la modernisation de notre système de conduite du réseau. Le 8 février 2017, l'un de ces systèmes a permis, en une dizaine de secondes, le rétablissement de l'alimentation chez 478 clients de la région de Magog.

Prix OCTAS

À l'occasion du prestigieux concours des OCTAS, organisé depuis plus de 30 ans par le Réseau ACTION TI, Hydro-Québec a remporté deux prix :

- ▶ le prix de la catégorie Ministères et sociétés d'État récompensant la solution analytique interactive mise en œuvre pour la planification du réseau de distribution, dans le cadre du projet CISRI centré sur le concept d'interopérabilité sémantique pour le réseau intelligent. Cette plateforme analytique innovante, basée sur l'intelligence artificielle et sur les mathématiques avancées, permet à nos ingénieurs de mieux planifier la maintenance et l'évolution du réseau de distribution. Ils sont en mesure de cibler rapidement les optimisations possibles du réseau et d'appliquer les correctifs nécessaires pour maintenir la fiabilité du service ;
- ▶ pour la deuxième année de suite, le prix Coup de cœur du public, cette fois pour l'outil Web Portrait de ma consommation. Cet outil permet à chaque client de suivre sa consommation d'électricité au jour près, grâce aux données transmises par son compteur communicant, et de mieux comprendre l'évolution de sa facture d'électricité.



2 914 2017	3 836 2016	92 % 2017	90 % 2016	85 % 2017	NON MESURÉ EN 2016
NOMBRE DE PLAINTES Le nombre de plaintes a diminué de 24 % en 2017. Cette baisse témoigne des améliorations apportées aux interactions avec la clientèle.		INDICE DE RÉALISATION DES RACCORDEMENTS SIMPLES Cet indice correspond au pourcentage de raccordements simples effectués dans un délai de dix jours ouvrables. Il est en progression pour la deuxième année de suite, passant de 83 % en 2015 à 92 % en 2017.		INDICE DE RÉALISATION DES RACCORDEMENTS À INTERVENANTS MULTIPLES À LA DATE PROMISE Ce nouvel indice reflète le degré de respect de la date de raccordement promise au client, dans les cas où plusieurs intervenants sont concernés. Le résultat de 85 % obtenu en 2017 dépasse l'objectif de 80 % fixé il y a un an.	

Présence Web

La clientèle d'affaires a maintenant accès à l'outil Portrait de ma consommation et peut donc suivre plus facilement que jamais sa consommation d'énergie et de puissance.

La version de l'outil destinée à la clientèle résidentielle a aussi été bonifiée en 2017. Les clients peuvent désormais voir leur consommation horaire et connaître les coûts de l'électricité à venir jusqu'à la fin de la période de consommation. De plus, la refonte de nos pages Web Affaires et de l'espace clients Résidentiel vise à répondre aux attentes de la clientèle en matière de services numériques.

Notre site Web regroupe une foule de conseils pour aider nos clients à mieux comprendre et gérer leur consommation d'électricité. La page Pourquoi mieux consommer ? décrit les sources de consommation d'électricité présentes dans une maison, la consommation des différents appareils de même que les facteurs qui influent sur la facture d'électricité.

Pourquoi mieux consommer

Consommer judicieusement, c'est utiliser moins d'électricité sans compromettre son confort et tout en économisant. Comment pouvez-vous évaluer votre consommation d'électricité ? Utilisez nos outils pratiques pour mieux comprendre votre consommation et suivez nos conseils simples pour moins consommer.



Ce qui fait varier votre facture

Il existe cinq grands facteurs qui influent sur votre facture. Découvrez-les!



Consommation d'électricité par grand froid

Adopter de bonnes habitudes qui ont des retombées positives pour tous.



La consommation d'électricité en cinq usages

Voyez comment se répartit la consommation au sein d'une habitation.



Aspects méconnus des appareils



Porte à outils

On y trouve une maison interactive qui fournit de l'information méconnue sur la consommation des principaux appareils domestiques.

Des promotions ont permis d'augmenter le nombre d'utilisateurs des outils numériques. Ainsi, pour la deuxième année de suite, les clients ont effectué sans frais leur changement d'adresse en ligne du 1^{er} avril au 31 octobre.

De même, du début de septembre au 6 décembre, le concours *Gagnez à vous simplifier la vie!* invitait les clients à s'inscrire à la Facture Internet.

Les prix ont été attribués à des clients, déjà ou nouvellement inscrits à ce service, en octobre (cinq iPad) et en décembre (cinq iPad et une Volt de Chevrolet). Pour chaque nouvelle inscription, nous avons versé 3 \$ à Centraide, ce qui a représenté un don total de 276 378 \$.

En janvier 2018, Hydro-Québec a ajouté le clavardage à son site Web afin de répondre encore plus rapidement aux demandes des clients. Ce canal s'ajoute aux nombreux autres moyens de communication utilisés, dont les médias sociaux.

Hausse des tarifs 2017-2018

Pour l'année tarifaire 2017-2018, la Régie de l'énergie a autorisé une hausse de 0,7 % du prix de l'électricité pour tous les clients résidentiels et la majorité des clients d'affaires, soit une hausse moins élevée que le taux d'inflation. Les Québécois continuent de profiter de tarifs d'électricité parmi les plus bas de l'Amérique du Nord. Les clients résidentiels paient leur électricité deux fois moins cher que les habitants de Toronto et quatre fois moins cher que ceux de New York.

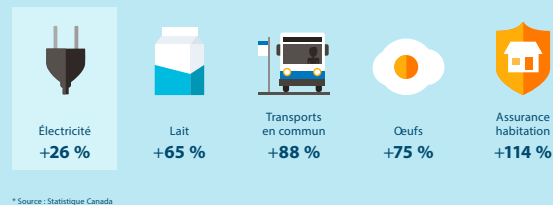
LES TARIFS RÉSIDENTIELS LES PLUS BAS DE L'AMÉRIQUE DU NORD



Facture mensuelle (avant taxes) pour une consommation de 1 000 kWh

Fait à noter, les prix de l'électricité ont connu une croissance inférieure à celle de plusieurs produits de consommation, par exemple le lait, les œufs, les transports en commun et les assurances, au cours des 20 dernières années.

ÉVOLUTION DES PRIX DES BIENS DE CONSOMMATION AU QUÉBEC DEPUIS 20 ANS



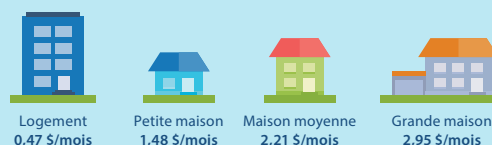
* Source : Statistique Canada

Hausse des tarifs 2018-2019

Pour la troisième année de suite, Hydro-Québec respecte son engagement auprès des Québécois de contenir l'augmentation des tarifs d'électricité à un niveau égal ou inférieur à l'inflation prévue. La demande qu'elle a soumise à l'approbation de la Régie de l'énergie vise une modification tarifaire de 1,1 % à compter du 1^{er} avril 2018 pour tous les clients résidentiels et la majorité des clients d'affaires.

Si la Régie accueille favorablement la demande, il en résultera une hausse de 0,47 \$ de la facture d'électricité mensuelle pour un logement chauffé à l'électricité, tandis que la hausse mensuelle sera de 2,21 \$ pour une maison de taille moyenne.

IMPACT DE LA HAUSSE DEMANDÉE POUR 2018 SUR LES RÉSIDENCES CHAUFFÉES À L'ÉLECTRICITÉ





Serres industrielles

Hydro-Québec a mandaté une entreprise externe pour évaluer le potentiel de ventes additionnelles d'électricité dans le secteur des serres industrielles, par exemple pour la production de fleurs ornementales ou de produits maraîchers. Elle élaborera une offre intégrée pour attirer ce type d'entreprises au Québec, en s'appuyant sur la disponibilité d'une électricité verte à des tarifs avantageux.

Système d'amélioration continue

Dans le but de toujours mieux servir ses clients, Hydro-Québec poursuit sa démarche d'amélioration continue en déployant un nouveau système de gestion. Nous cherchons à stimuler la mobilisation des employés au sein de leurs équipes de travail et à renforcer le rôle de soutien des gestionnaires. Les problèmes et les enjeux sont ainsi réglés plus rapidement et les gestionnaires se font un devoir de rencontrer les employés à des moments planifiés de la journée, sur les lieux de travail. À titre d'exemple, nous travaillons à optimiser le processus de raccordement et d'alimentation à haute tension de grands consommateurs industriels d'électricité. Une dizaine d'employés provenant des divisions Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés, Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Distribution ont déterminé des moyens de réduire sensiblement les délais et les coûts de traitement de ce type de demande. Les changements envisagés permettraient de réduire à douze mois les délais pour l'alimentation des centres de données, conformément aux attentes du marché.

Refonte des Conditions de service

En novembre dernier, la Régie de l'énergie a rendu sa décision sur la refonte des Conditions de service, laquelle retient la très grande majorité des propositions d'Hydro-Québec. La clientèle et les employés tireront avantage du langage plus clair et de la structure des Conditions de service plus conforme au parcours habituel du client tout au long de sa relation contractuelle avec Hydro-Québec. Les nouvelles Conditions de service favoriseront l'utilisation des libres-services, simplifiant ainsi l'accès aux services tout en augmentant l'autonomie des clients qui présentent des demandes. L'approche utilisée privilégie une gestion efficace des demandes de travaux des clients et une meilleure prévisibilité des coûts connexes. Les modifications aux Conditions de service permettront de réduire les délais ainsi que les coûts, ce qui contribuera à l'amélioration de la satisfaction de la clientèle.

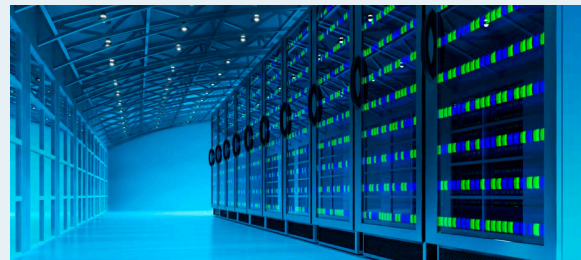
Deux prix en communication

Le jury du concours Boomerang 2017 d'Infopresse, composé de pairs du secteur de la communication et du marketing, a remis le prix Stratégie de médias sociaux : présence continue à Hydro-Québec pour sa stratégie sur Facebook. Hydro-Québec a également remporté le prix Site ou application de marque grand public (B2C), catégorie grande entreprise pour son outil Portrait de ma consommation.

Centres de données

Misant à la fois sur la fiabilité de ses approvisionnements en électricité de source renouvelable et sur ses tarifs avantageux, Hydro-Québec a intensifié ses démarches auprès d'entreprises stockant des quantités importantes de données en vue d'attirer les projets de centres de données. Nous offrons notamment aux investisseurs :

- ▶ des tarifs hautement concurrentiels, en particulier le tarif de développement économique (TDE) ;
- ▶ un portefeuille de terrains de plus de 7,6 millions de mètres carrés, situés à des endroits clés ;
- ▶ un service d'accompagnement permettant d'accélérer la réalisation des projets ;
- ▶ une expertise en efficacité énergétique pour limiter la consommation d'énergie.



Nos efforts portent leurs fruits à en juger par la venue au Québec de plusieurs fournisseurs mondiaux de services infonuagiques, comme Microsoft, Amazon Web Services et Google. Le développement de ce secteur d'activité constitue un excellent moyen de tirer avantage des surplus d'électricité québécois. Les tarifs que nous proposons aux exploitants de centres de données sont extrêmement concurrentiels, près de trois fois moins élevés qu'en Californie par exemple. De plus, le climat du Québec permet un emploi optimal des systèmes de refroidissement et, par conséquent, une réduction des coûts d'exploitation.

Plus de 40 centres de données sont déjà établis au Québec. À l'horizon 2020, la capacité planifiée par ces clients s'élèvera à plus de 350 MW et ne cessera de croître. Le Québec a de nombreux atouts à faire valoir dans ce marché en pleine effervescence.

NOS AVANTAGES CONCURRENTIELS POUR ATTIRER LES CENTRES DE DONNÉES AU QUÉBEC



ÉNERGIE DE SOURCE RENOUVELABLE
À FAIBLE EMPREINTE CARBONE



TARIFS HAUTEMENT CONCURRENTIELS



CLIMAT FROID RÉDUISANT LES
COÛTS DE REFROIDISSEMENT



SPÉCIALISTES EN GÉNIE HAUTEMENT QUALIFIÉS

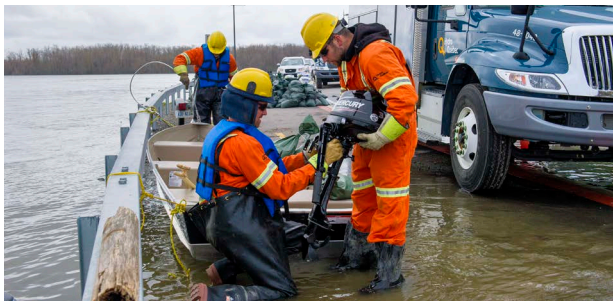


RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
PARMI LES PLUS AVANCÉS DU MONDE

Maitrise de la végétation

Lors du dépôt du dossier tarifaire auprès de la Régie de l'énergie en juillet 2017, nous avons demandé une augmentation du budget de maîtrise de la végétation, plus de 40 % des pannes étant liées à des contacts entre la végétation et notre réseau. Une tendance à la hausse du nombre de telles pannes est observée comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Les sommes demandées contribueront, à terme, à réduire le nombre de pannes et à améliorer la fiabilité du réseau. En conformité avec notre plan d'action en la matière, nous agissons concrètement pour assurer la sécurité du public et de nos employés, tout en maintenant notre virage vers une meilleure prise en compte des éléments importants pour nos clients. À cet effet, Hydro-Québec a sollicité la collaboration d'une cinquantaine de municipalités afin de faciliter l'acceptation des interventions et l'obtention des autorisations nécessaires à l'atteinte de nos objectifs.

Inondations



Hydro-Québec a déployé des mesures extraordinaires pour venir en aide aux victimes des inondations causées par les crues exceptionnelles du printemps 2017. Une ligne téléphonique réservée, en service continu, a permis de traiter plus de 8 000 appels en lien avec ces événements. Une quinzaine de rencontres avec les responsables de la sécurité civile ont également eu lieu. Les efforts et le dévouement de nos équipes ont assuré le succès de cette opération d'envergure dans un contexte exigeant. Lors du gala des Prix d'excellence 2017 de la Société québécoise des professionnels en relations publiques (SQPRP), Hydro-Québec a reçu le prix Argent dans la catégorie Gestion des enjeux et communication de crise.

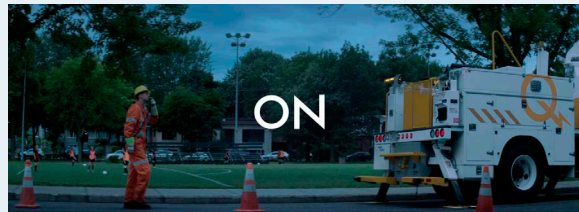
Décathlon de l'énergie solaire

Hydro-Québec est le partenaire principal de TeamMTL à la compétition internationale Décathlon solaire de Chine 2018, qui aura lieu à Dezhou. Avec l'appui du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, elle fournit à l'équipe son expertise de même qu'une somme de 250 000 \$ pour la construction d'un prototype inspiré de l'architecture verte. Ce partenariat souligne à la fois notre intention d'induire la transition énergétique et notre volonté d'être présents dans le marché des technologies de l'avenir.



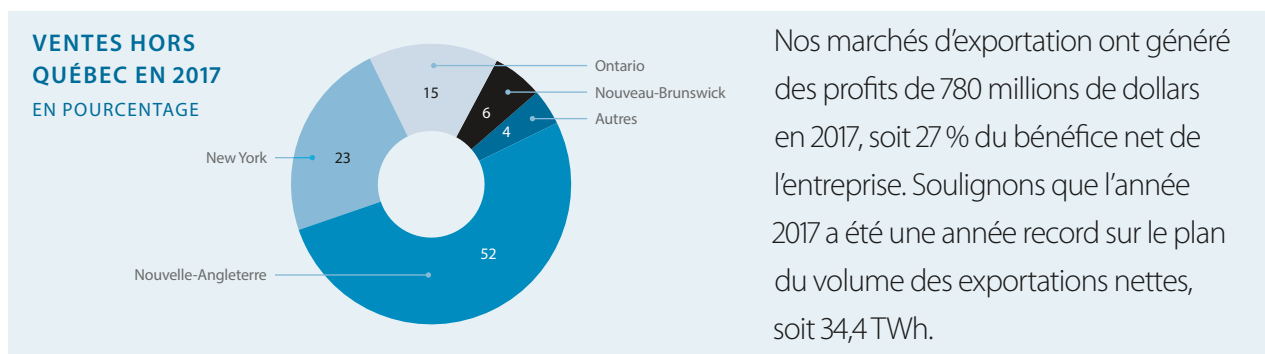
Le projet Logement haute performance de TeamMTL combine une maison en rangée caractéristique de Montréal avec des éléments de *siheyuan*, habitation traditionnelle chinoise à cour intérieure.

Lancé l'automne dernier, le nouveau volet de notre campagne publicitaire d'entreprise, axé sur les services offerts à nos clients, a utilisé le pronom *on*, repris cette fois dans la phrase « On est là pour vous », qui met en valeur notre volonté de toujours mieux servir nos clients.



En septembre 2017, pas moins de 125 employés d'Hydro-Québec ont prêté main-forte à la Géorgie, secouée par le passage de l'ouragan Irma. Une cinquantaine d'équipes de monteurs et plusieurs équipes de soutien ont pris part à cette mission, qui s'inscrit dans le cadre d'ententes d'assistance mutuelle entre les entreprises d'électricité. Le public a pu suivre le déroulement de l'opération sur nos comptes *Twitter* et *Facebook* d'entreprise. En octobre 2017, nous avons reçu un prix du North Atlantic Mutual Assistance Group (NAMAG) en reconnaissance de notre engagement à offrir notre soutien aux entreprises membres de cette organisation lors de pannes majeures aux États-Unis et au Canada.

Rechercher de **nouvelles sources de revenus** est un impératif incontournable pour Hydro-Québec, qui est soucieuse de maintenir un haut niveau de rentabilité afin de contribuer activement à la prospérité du Québec. Nous devons donc **saisir les occasions de croissance** qui s'offrent à nous. Nous sommes de plus en plus présents sur **les marchés d'exportation** du nord-est de l'Amérique du Nord et avons notamment intensifié nos ventes en gros et **répondu à des appels de propositions** des États de New York et du Massachusetts. Nous comptons **participer à la transition énergétique** de certaines régions du globe grâce **à des acquisitions ou à des prises de participation** dans des entreprises de production hydroélectrique et de transport d'électricité. Par ailleurs, notre expertise en **innovation** nous conduit à développer des produits dont la **commercialisation** contribue à accroître nos revenus. De plus, nous voulons **ouvrir une nouvelle ère d'électrification au Québec** avec l'électrification des transports terrestres, la conversion de réseaux autonomes et l'intégration de filières énergétiques comme le solaire. Notre croissance future sera également assurée par **l'ajout d'équipements** (centrales et lignes) et **la pérennisation de nos actifs** de production et de transport.



Notre positionnement commercial

Comme l'indique son *Plan stratégique 2016-2020*, Hydro-Québec prévoit doubler ses revenus d'ici 2030 afin d'augmenter son bénéfice net. Nous déployons nos activités dans **trois principaux secteurs de croissance** : les marchés d'exportation, les investissements hors Québec et la commercialisation de nos innovations.

Intégration plus poussée des réseaux nord-américains

Hydro-Québec possède un parc de production d'énergie propre sans équivalent en Amérique du Nord. Nous sommes donc un allié naturel pour le Nord-Est. Notre électricité est une solution aux grands défis énergétiques auxquels cette région fait face, soit la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que la maîtrise des coûts et la sécurité de l'approvisionnement en électricité.

La transition énergétique passe par une plus grande intégration des réseaux québécois et américains. Les marchés interconnectés bénéficient de coûts de production et de gestion réduits grâce à l'accès à des sources d'énergie diversifiées dans des zones géographiques étendues. C'est pourquoi Hydro-Québec a répondu aux deux appels de propositions visant de l'énergie renouvelable qui ont été lancés dans les marchés voisins au cours de 2017.

Celui du Massachusetts, lancé en mars 2017, vise l'acquisition de 9,45 TWh d'énergie propre disponible en continu sur une durée de 20 ans. Hydro-Québec a proposé son hydroélectricité et, en collaboration avec ses partenaires américains, trois projets possibles de lignes de transport passant par le New Hampshire, par le Maine ou par le Vermont.

Nous avons aussi répondu à un appel de propositions de la New York Power Authority (NYPA) pour 1 TWh ou plus d'énergie renouvelable. Deux propositions ont été présentées pour aider l'État de New York à atteindre son objectif de 50 % d'énergie renouvelable d'ici 2030. Le choix de la NYPA sera connu d'ici la fin du premier semestre de 2018.

Les États du Nord-Est américain dépendent en grande partie d'une électricité produite au moyen du gaz naturel. Dans cet environnement d'affaires, Hydro-Québec offre un approvisionnement propre et renouvelable comme solution de rechange.

Champ d'action à l'international

Hydro-Québec vise aussi à contribuer à la transition énergétique par des acquisitions ou des prises de participation touchant la production hydroélectrique et le transport d'électricité, deux domaines au cœur de son expertise. La recherche d'acquisitions se concentre sur des régions en pleine transition énergétique, soit l'Amérique du Nord, l'Europe et certains pays d'Amérique latine.

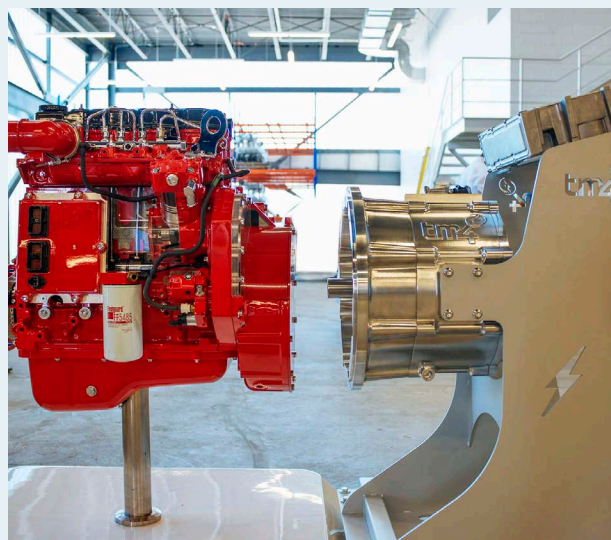
L'excellente réputation d'Hydro-Québec fait en sorte que nous sommes très sollicités. Nous procédons cependant à une évaluation rigoureuse des possibilités d'affaires, selon des critères précis. De nombreux projets ont fait l'objet d'analyses et de vérifications au cours des derniers mois. Nous maintenons le cap et prenons le temps nécessaire pour faire des choix qui respectent nos valeurs et nos principes d'investissement et qui bénéficieront aux Québécois.

Nos atouts à l'exportation

- ▶ Production d'électricité propre et renouvelable
- ▶ Importants volumes d'énergie disponibles
- ▶ Coûts d'exploitation prévisibles propices aux approvisionnements à long terme à prix concurrentiel
- ▶ Capacité à équilibrer des sources d'énergie intermittentes
- ▶ Fiabilité garantie par l'envergure du parc de production et la robustesse du réseau de transport
- ▶ Présence locale de longue date

La société TM4, filiale d'Hydro-Québec, a élargi sa famille de groupes motopropulseurs électriques SUMO avec le lancement de la gamme de haute puissance SUMO HP. Elle a par exemple lancé le SUMO HP HV900, un ensemble innovant formé d'un moteur-générateur et d'un onduleur qui, monté sur un moteur à combustion, prolongera l'autonomie des camions et des autobus hybrides.

La coentreprise de TM4 et de Prestolite Electric Beijing (Chine), Prestolite E-Propulsion Systems (PEPS), poursuit ses activités de développement, de fabrication et de commercialisation de groupes motopropulseurs électriques et hybrides pour le marché chinois. TM4 a aussi conclu plusieurs partenariats importants en vue d'offrir des solutions adaptées aux besoins de sa clientèle. Avec Cummins et la Société de transport de Laval, elle développera un autobus électrique doté d'un prolongateur d'autonomie. Avec AxleTech International, elle concevra à l'intention du marché des véhicules lourds un « essieu électrique » intégrant le groupe motopropulseur. Cette solution permettra d'électrifier un véhicule sans en accroître l'encombrement.



L'innovation en mouvement

Tous les aspects du système électrique de demain intégreront le numérique, et des fonctions transactionnelles encourageant la participation active du client s'y grefferont. Voilà pourquoi l'**Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ)** a élaboré une vision d'entreprise en matière d'**évolution technologique à l'horizon 2035** qui repose sur trois grands axes : les clients, les actifs et le système énergétique de l'avenir.

Nos équipes de recherche et de développement travailleront de concert avec des unités de l'entreprise et des partenaires issus de notre écosystème pour assurer l'adaptation et le développement de technologies de pointe afin d'accélérer l'électrification et d'enrichir notre offre de services intégrés en énergie. Certaines des technologies visées sont liées à la production décentralisée, au stockage d'énergie et aux microréseaux. Nous chercherons aussi à optimiser les méthodes visant la maintenance prévisionnelle des équipements, l'utilisation optimale des actifs ainsi que la conception et la mise en service d'installations. Il faudra par ailleurs tirer profit des technologies numériques pour le déploiement d'un système électrique intelligent, intégré et souple qui réagit en temps réel à l'état des équipements ainsi qu'aux besoins de la clientèle.

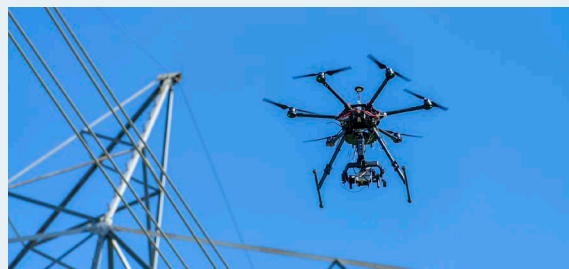
Nouveau projet d'expertise avec la NYPA

En mars 2017, l'IREQ a obtenu un important mandat de recherche de la New York Power Authority (NYPA) et de son service de recherche-développement, la New York State Energy Research and Development Authority. L'étude porte sur l'amélioration de la performance dynamique du réseau de l'État de New York, exploité en bonne partie par la NYPA. Elle vise à démontrer l'applicabilité à ce grand réseau de technologies élaborées dans le cadre du programme d'innovation Commande et grands automatismes de réseaux de transport (CGART) de l'IREQ. Ces technologies ont déjà été déployées sur le réseau de transport d'Hydro-Québec ou sont en voie de l'être, et on sait d'emblée que plusieurs d'entre elles pourront être intégrées au réseau du Nord-Est américain.

La coentreprise entre Hydro-Québec et MuRata a poursuivi en 2017 ses activités de recherche-développement sur les matériaux de batteries et les systèmes de stockage de grande capacité. Après l'essai réussi du prototype, les équipes ont raccordé un premier système de stockage d'énergie de 2,4 MWh à une ligne au départ du poste de Hemmingford, en Montérégie (photo). Par ailleurs, le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie, créé en 2017, regroupe les activités de recherche-développement sur les matériaux de batteries que réalisaient jusqu'ici l'IREQ, Technologies Esstalion et SCE France. Ce pôle technologique de classe mondiale a conclu des ententes avec Solvay (Belgique), pour l'attribution d'une licence, et le Laboratoire national Lawrence Berkeley, rattaché au département de l'Énergie des États-Unis, pour des technologies de fabrication à l'échelle industrielle. Celle-ci donnera naissance à un centre de recherche conjoint Québec-Berkeley – le QUBE – dans la région de San Francisco.

Drones pour l'inspection visuelle de lignes de transport

En juillet 2017, l'IREQ a mené avec succès un projet pilote d'inspection visuelle par drone des composants d'une ligne à 735 kV sous tension au nord de Saint-Hyacinthe. Des données vidéo détaillées ont été captées et transmises au sol en temps réel, et les spécialistes ont pu confirmer sur place la qualité de l'inspection de l'équipement et du diagnostic de son état. C'était la première fois au Québec qu'on faisait voler un drone à proximité d'une ligne d'une tension aussi élevée, ce qui a été rendu possible par les travaux des équipes de l'IREQ visant à assurer une résistance supérieure de l'appareil aux champs magnétiques.



Intégration des énergies renouvelables aux réseaux autonomes

À la demande d'Hydro-Québec Distribution, nos chercheurs ont mené une étude d'intégration d'énergie renouvelable dans une douzaine de réseaux autonomes alimentés par des centrales au diesel. L'objectif est de déterminer la meilleure combinaison de sources d'énergie renouvelable et de systèmes de stockage pour réduire la consommation de carburant. L'étude a été réalisée à l'aide du simulateur d'exploitation OPERA et de l'optimiseur ExploRA, des outils développés par l'IREQ pour les besoins du projet.

Partenariat avec le centre de recherche KEPRI

L'IREQ et le Korea Electric Power Research Institute (Corée du Sud), géré par la Korea Electric Power Corporation, ont conclu une entente de recherche-développement dans les domaines suivants : cybersécurité, intégration numérique des postes, courant continu haute tension et essais de performance des capteurs de courant magnéto-optiques.



Plateforme d'essai des technologies et des services énergétiques

Pour évaluer les usages et services de demain, anticiper leurs impacts sur le réseau et accompagner les clients dans leurs choix technologiques, nous avons aménagé deux maisons de construction identique, semblables à plusieurs maisons du Québec. Installée au Laboratoire des technologies de l'énergie, à Shawinigan, cette infrastructure d'essai a d'abord servi à élaborer des modèles thermiques et énergétiques très avancés pour les bâtiments. Ces modèles sont, depuis des décennies, à la base de nombreux programmes en efficacité énergétique offerts par Hydro-Québec. Aujourd'hui, nous avons adapté ces maisons pour en faire des « maisons de l'avenir » à consommation d'énergie nette zéro afin de mieux comprendre les enjeux liés à la popularité croissante de la domotique avancée, des véhicules électriques – notamment des échanges d'énergie véhicule-réseau et véhicule-maison – et de la production décentralisée. On y teste notamment un système domotique, une borne de recharge bidirectionnelle pour véhicules électriques ainsi que des panneaux solaires photovoltaïques.



Atout pour le réseau de la Gaspésie

Un nouvel automatisme sur le réseau de transport de la Gaspésie prévient les instabilités qui pourraient conduire à des bris d'équipement importants ou à des pannes d'électricité. Il met en œuvre des concepts innovants de traitement du signal et d'intelligence artificielle pour détecter une instabilité imminente du réseau et agir de manière à prévenir celle-ci. Dans cette région, le réseau est particulièrement exposé à des fluctuations qui sont engendrées par les variations de la charge, par les transactions énergétiques avec le Nouveau-Brunswick et par l'intégration de l'énergie éolienne.



Nos équipements au service de nos clients

Des équipements de **production** et de **transport** en **construction** et des **investissements** en **réfection** de centrales et en **maintenance** de lignes et de postes de transport contribuent également à maintenir la fiabilité de notre réseau et à améliorer le service offert à nos clients.

Mise à niveau des équipements de production



La réhabilitation de notre plus puissante centrale hydroélectrique – la centrale Robert-Bourassa – s'est poursuivie à la Baie-James. Un troisième groupe turbine-alternateur a reçu la même cure de rajeunissement que les précédents.

D'autres travaux de même nature ont commencé ou se sont poursuivis à la centrale de Carillon, âgée de 55 ans, et à la centrale des Rapides-des-Quinze, une des doyennes du parc de production avec bientôt 95 ans de service.

Le 19 octobre 2017, le gouvernement du Québec et Hydro-Québec ont officiellement inauguré la centrale de la Romaine-3, une nouvelle installation de production d'énergie propre et renouvelable qui ajoute 395 MW à la puissance installée totale de notre parc de production. Nos équipes travaillent maintenant à terminer la construction de la Romaine-4 (245 MW), située une trentaine de kilomètres plus au nord. À l'horizon 2020, la mise en service de cette centrale marquera la fin des travaux amorcés en 2009 au complexe de la Romaine (1 550 MW).



Projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île : montage du premier pylône de la section 3, au réservoir Taureau, à Saint-Zénon, en Mauricie. Les travaux de construction de la ligne devraient se terminer en 2018.

Projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île

Les travaux réalisés dans le cadre du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île se sont intensifiés en 2017. Ce projet, qui a fait l'objet de nombreuses consultations auprès du public, comporte deux volets : d'une part, le déploiement d'environ 400 km de lignes à 735 kV entre le poste de la Chamouchouane, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et la boucle métropolitaine ainsi que la déviation d'un court tronçon de ligne à 735 kV vers le poste du Bout-de-l'Île, à Montréal ; d'autre part, la construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV à Terrebonne, dans Lanaudière. Il permettra de fiabiliser le réseau de transport principal, de renforcer l'alimentation de la région de Montréal et de faire face à la croissance de la demande d'électricité dans la couronne nord. Les travaux progressent rapidement dans toutes les régions concernées et devraient se terminer en 2018.

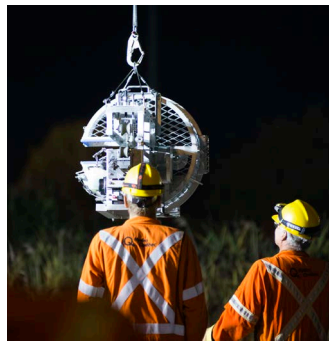
Virage de la santé-sécurité

Hydro-Québec a entrepris un virage pour accroître la santé-sécurité dans l'ensemble de l'entreprise et notamment sur les chantiers, avec l'ambition de devenir une référence dans le secteur de la construction au Québec. Au complexe de la Romaine, les travailleurs et les entrepreneurs ont participé à l'établissement des meilleurs moyens pour déterminer et gérer les risques. En particulier, nous avons formé des agents de changement chargés de soutenir la sensibilisation du personnel à l'importance de la sécurité et d'informer les gestionnaires sur les préoccupations des travailleurs. Nous avons également cherché à dynamiser les réunions de début de quart pour susciter la vigilance des travailleurs quant aux risques auxquels ils sont exposés et aux moyens de protection à mettre en place. La campagne *Je m'engage dans le virage de la sécurité* est en cours depuis avril 2017.

Afin d'assurer la sécurité des employés et du public, nous avons poursuivi le remplacement des disjoncteurs de modèle PK installés sur notre réseau de 1967 à 1983. En 2017, 208 disjoncteurs PK ont été remplacés dans le cadre du projet d'investissement autorisé par la Régie, soit 165 disjoncteurs à 735 kV, 35 disjoncteurs à 315 kV et 8 disjoncteurs à 230 kV. Une planification détaillée et une gestion serrée à toutes les étapes (approvisionnement, retrait, installation) ont permis de réduire de plus de 150 M\$ les coûts prévus du projet et de comprimer considérablement l'échéancier de réalisation des travaux.



Une planification détaillée et une gestion serrée à toutes les étapes (approvisionnement, retrait, installation) ont permis de réduire de plus de 150 M\$ les coûts prévus du projet et de comprimer considérablement l'échéancier de réalisation des travaux.



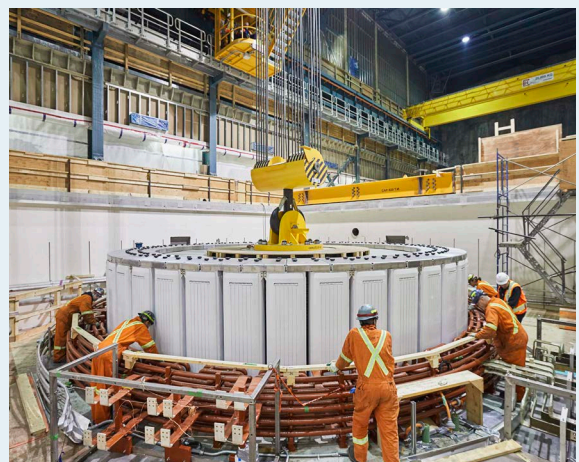
La première phase d'installation de spirales anti-accumulation de verglas a été réalisée sur des lignes de transport qui passent au-dessus d'intersections importantes dans les villes de Québec et de Lévis. Les spirales empêchent l'accumulation de glace sur les conducteurs de lignes à haute tension lors de l'utilisation du système de déglacage installé au poste de Lévis.

En 2018, nous poursuivons le déploiement du plan d'action couvrant l'ensemble des chantiers de production et de transport. Désormais, les fournisseurs devront déposer, avec leur soumission, leur analyse de risques et les moyens de maîtrise de ceux-ci qu'ils déploieront au cours du contrat. Nous nous appuyons en outre sur une hiérarchie des moyens de contrôle en santé-sécurité du travail afin de maximiser l'élimination des risques à la source.

Maintenance du réseau de transport

La majorité des équipements de postes de transport ont dépassé la moitié de leur durée de vie. Compte tenu de notre stratégie de pérennisation, qui mise sur un contrôle serré du remplacement des actifs, il est possible de prévoir que l'âge moyen des équipements augmentera durant les prochaines années. Par ailleurs, nos efforts de maintenance tiennent compte du degré de vieillissement des appareils. Ainsi, en 2017, ces efforts ont été intensifiés, ce qui se traduit par une augmentation de la maintenance afin de contrer la hausse des indisponibilités forcées associée à l'âge des équipements.

En 2017, environ 50 % des 1 183 travailleurs en moyenne présents sur les chantiers de la Romaine provenaient de municipalités de la Côte-Nord (588 travailleurs) et 11 % étaient des Innus (130 travailleurs). Les sommes investies dans la région de la Côte-Nord en 2017 en achats de biens et de services, en salaires et en versements aux différents fonds prévus en vertu des ententes avec les communautés locales continuent d'être importantes. Les dépenses de construction effectuées depuis le début du projet auprès d'entreprises de la Côte-Nord, y compris la sous-traitance régionale, font d'Hydro-Québec un acteur économique de premier plan dans cette région.



L'électrification en action

Hydro-Québec entend se lancer dans un nouveau cycle d'électrification en continuant de participer activement à l'électrification des transports terrestres, en contribuant à la conversion des réseaux autonomes et en s'intéressant à des filières comme le solaire.

Réseaux autonomes

Dans le contexte de la transition énergétique du Québec, Hydro-Québec envisage des projets de conversion, totale ou partielle, de l'alimentation électrique dans ses réseaux autonomes à des sources d'énergie renouvelable, en vue de réduire ses coûts d'approvisionnement et son empreinte environnementale.

En ce qui concerne la transition énergétique de notre plus grand réseau autonome, des échanges permettant à la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et à Hydro-Québec de partager de l'information sur l'avancement du dossier ont eu lieu en 2017. En octobre dernier, Hydro-Québec a également pris connaissance des trois soumissions reçues en réponse à l'appel de propositions lancé en 2015 pour l'achat de 6 MW d'électricité de source éolienne produits aux Îles-de-la-Madeleine. Hydro-Québec communiquera son choix au cours du premier trimestre de 2018.

La conversion énergétique totale ou partielle des réseaux autonomes demeure l'une des priorités d'Hydro-Québec. À cet égard, la société d'État entend poursuivre les démarches entreprises à ce jour et compte mettre en place les conditions gagnantes afin d'assurer la transition énergétique de ces réseaux.



Production photovoltaïque



Hydro-Québec a amorcé l'aménagement d'un parc solaire pilote au Québec afin de constituer une expertise en production centralisée d'électricité de source solaire et de mettre en valeur le potentiel commercial de cette source d'énergie au Québec. C'est ainsi que, fin novembre, nos équipes ont installé 69 panneaux solaires totalisant 20 kW à Quaqaq, au Nunavik. Il s'agit d'un laboratoire d'expérimentation qui nous permettra d'étudier la viabilité d'une telle solution en milieu nordique, en réseau autonome. À terme, ces panneaux nous permettront d'éviter de consommer 5 000 litres de carburant par année à notre centrale thermique. La capacité installée représente 2 % de la puissance de la centrale. Une batterie de stockage, qui soutiendra la production, doit être déployée au cours des prochains mois.

Par ailleurs, nous avons terminé l'étude préliminaire visant l'élaboration d'un projet de centrale de production d'énergie solaire photovoltaïque. La phase d'avant-projet, présentement en cours, permettra de confirmer l'emplacement des installations de production, de réaliser les études environnementales et techniques, et d'obtenir les autorisations gouvernementales requises en vue d'une mise en service en 2020.

Circuit électrique

Le Circuit électrique a connu une forte progression en 2017. Le réseau a franchi les frontières du Québec avec le déploiement en Ontario de dix bornes de recharge rapide et de huit bornes standards, installées le long de la route 17 et des autoroutes 401, 416 et 417 ainsi qu'à Ottawa. Après cinq années d'existence, le Circuit électrique a mis en service une millième borne de recharge, à Ragueneau, sur la Côte-Nord ; il s'agit de la première borne de recharge rapide dans cette région. Le concept de *superstation* a été dévoilé en fin d'année. Chaque superstation regroupera plusieurs bornes de recharge rapide afin de permettre à plusieurs véhicules électriques de faire le plein d'énergie simultanément. Grâce au succès du Circuit électrique, Hydro-Québec a remporté le prix Tom Mitchell, décerné par l'organisme Plug'n Drive et l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) à une entreprise d'électricité qui a fait preuve de leadership en électrification des transports.



1 289 bornes
publiques
(dont
106 bornes
de recharge
rapide)



Présence dans
16 régions
administratives



252
partenaires



19 153
membres

Transport collectif

En raison de modifications apportées en décembre 2016 à la *Loi sur Hydro-Québec* et à la *Loi sur la Régie de l'énergie*, Hydro-Québec peut dorénavant financer le matériel fixe nécessaire à l'électrification des transports collectifs. Dans cette optique, nous concluons une entente de financement avec CDPQ Infra, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, afin de soutenir le Réseau électrique métropolitain (REM). Ce projet de train léger sans conducteur prévoit la mise en place d'un réseau de 67 km de voies ferrées électrifiées composé de quatre antennes convergeant vers le centre-ville de Montréal depuis la Rive-Sud, Deux-Montagnes, l'ouest de l'île de Montréal et l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau. Hydro-Québec participe activement à la planification de la construction du REM, notamment en vue du raccordement électrique de celui-ci et en raison du déplacement à prévoir d'éléments de son réseau de distribution et de transport.

Hydro-Québec évolue dans un environnement d'affaires qui se transforme constamment, alors que ses différentes clientèles exigent une efficacité sans cesse plus élevée. Nos **ressources** et nos **processus** se doivent donc d'être plus **efficaces** à tous points de vue. Pour relever les nombreux **défis** auxquels nous faisons face actuellement comme ceux qui se profilent à l'horizon, nous misons sur l'**amélioration** continue, une **gestion** axée sur la proximité et plus souple que jamais et une **culture** rassembleuse pour que tous nos employés participent activement à notre réussite. En matière de technologies de l'information et des communications (TIC), nous avons instauré des **stratégies** qui contribueront tant au maintien d'une excellente **performance** et de **services** de grande qualité qu'à la réduction de nos charges d'exploitation, et ce, tout en priorisant une **cybersécurité** plus vigilante que jamais. Année après année, nous engageons des sommes importantes en acquisition de **biens** et de **services**. Pour en optimiser la valeur, nous avons récemment revu nos activités d'**acquisition** en instaurant une stratégie d'approvisionnement qui permettra à l'entreprise de compter à très court terme sur un **processus de calibre mondial**.

Hydro-Québec a toujours respecté des normes très élevées en matière de **santé-sécurité** du travail. Toutefois, de récents événements ainsi que les résultats d'analyses de nos pratiques en santé et en sécurité ont fait ressortir des possibilités d'amélioration qui nous amènent à revoir nos façons de faire, notamment pour aller au-delà de la simple application des normes en vigueur.

Nous désirons assurer une gestion plus proactive de la santé-sécurité du travail. Des initiatives concrètes ont déjà été lancées et elles se poursuivront au cours des prochaines années. Elles visent à instaurer une culture de la santé-sécurité fondée sur :

- ▶ l'engagement et la responsabilisation de toutes les unités et parties prenantes de l'organisation ;
- ▶ des bons comportements et des valeurs partagées en santé-sécurité du travail ;
- ▶ un leadership rassembleur et une présence accrue des gestionnaires sur le terrain ;
- ▶ l'amélioration de la capacité de déceler les risques, d'assurer l'efficacité des moyens de contrôle et de tirer des leçons de tous les événements touchant la santé et la sécurité.



L'évolution organisationnelle d'Hydro-Québec

L'évolution du contexte d'affaires et les exigences grandissantes de la clientèle amènent l'entreprise à se transformer. Différentes initiatives en cours contribuent à cette transformation. En voici les quatre grands axes :

1. déploiement progressif d'un système de gestion d'entreprise fondé sur l'amélioration continue et sur la gestion de proximité ;
2. adoption par les employés et employées de comportements clés permettant de relever les nouveaux défis ;
3. assouplissement de certaines pratiques de gestion en vue d'accroître l'efficacité ;
4. établissement d'une culture rassembleuse centrée sur la performance.

Engagement des employés

Hydro-Québec crée les conditions propices à la contribution active des employés au succès de l'entreprise. Un employé engagé soutient la performance et l'évolution de l'entreprise puisqu'il consent les efforts voulus pour l'aider à atteindre ses objectifs. Chaque année, nous recueillons le point de vue de nos employés au moyen du sondage *Écoute du personnel*. Cette démarche engageante mène à l'établissement de pistes d'amélioration. En 2017, 15 643 employés ont répondu au sondage, ce qui correspond à un taux de participation de 77 %.

Par ailleurs, Hydro-Québec a consacré 3,1 % de sa masse salariale au perfectionnement de ses ressources humaines. En particulier, 158 cadres ont reçu une formation en développement du leadership, dont 135 nouveaux cadres de maîtrise et cadres intermédiaires, et 23 cadres de direction.

Planification intégrée de la main-d'œuvre

Hydro-Québec veille à bien structurer son plan de main-d'œuvre, selon l'évolution de ses activités, pour se doter d'une vision intégrée de ses besoins. En 2017, nous avons mis l'accent sur certains emplois clés dans plusieurs régions du Québec. Notons que la planification intégrée nous permet de faire preuve de proactivité dans le déploiement de notre stratégie de dotation, par exemple en resserrant la coordination du recrutement et de la formation des ressources, afin de soutenir la performance de l'entreprise.

Partenariat pour le financement et l'administration de l'IGEE

En qualité de partenaire fondateur de l'Institut en génie de l'énergie électrique (IGEE), Hydro-Québec participe à la réalisation de la troisième phase du plan d'affaires de cet établissement sous forme d'une importante contribution pédagogique et financière (1 975 000 \$ pour la période de 2014 à 2018). L'entreprise joue également un rôle de premier plan dans l'élaboration du programme de formation et le développement de l'employabilité des étudiants et diplômés de l'Institut.

Évolution de l'effectif

À la fin de 2017, Hydro-Québec pouvait compter sur 19 786 employés permanents et temporaires, un nombre comparable à celui de 2016.

Au cours de l'exercice, 877 employés ont pris leur retraite, tandis que 335 employés permanents et 1 304 employés temporaires ont été embauchés.

Mobilité et renouvellement de l'effectif

À la fin de 2017, 43 050 abonnés LinkedIn recevaient les actualités de l'entreprise et avaient accès à nos offres d'emploi. Au cours de l'exercice, nous avons accueilli 1 639 nouveaux employés et durant cette période, 1 437 personnes ont obtenu une promotion au sein de l'entreprise. 12 561 employés ont participé à au moins une activité de développement.

Hausse marquée du nombre de nouveaux employés appartenant aux groupes cibles



En 2017, Hydro-Québec a adopté une déclaration sur l'inclusion et la diversité et pris des mesures concrètes pour favoriser l'intégration de personnes appartenant aux groupes ciblés par la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*. Les stages pour les étudiants handicapés et le parrainage professionnel pour les nouveaux arrivants figurent parmi les initiatives. L'entreprise a également formé une première cohorte de monteurs de lignes issus de la diversité. Par ailleurs, elle organise des conférences et des tribunes afin de sensibiliser les membres du personnel aux avantages de l'ouverture et de la diversité.

En 2017, le Conseil d'administration d'Hydro-Québec comptait le même nombre d'hommes et de femmes, tandis que la proportion de membres féminins au sein du comité de direction est passée de 23 % à 33 %. Nos efforts ont aussi permis, lorsque des candidats visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi se sont montrés intéressés à nos postes, d'en embaucher une fois sur deux.

Résultat de la campagne Centraide 2017 des employés et des retraités d'Hydro-Québec : 5 919 936 \$

2017	5 919 936 \$
2016	5 708 883 \$
2015	5 080 207 \$
2014	4 087 610 \$

Notre vision quinquennale en TIC

La transformation **des technologies de l'information et des communications (TIC)** s'est poursuivie en 2017. Nous avons centré nos efforts sur les objectifs de **rendement** et de **productivité**, et sur l'augmentation de la **création de valeur** au sein d'Hydro-Québec, tout en accordant la priorité à la **cybersécurité**. Cette année, nos stratégies se sont cristallisées en une vingtaine de mandats prioritaires. Nous avons également poursuivi l'application de notre plan de réduction des charges d'exploitation, et ce, tout en nous assurant de maintenir l'excellence de la stabilité et de la fiabilité de nos services.

Portefeuille d'investissements intégré et architecture cible

Grâce au regroupement des activités liées aux TIC, la planification des investissements en 2017 a pu reposer sur une évaluation globale des besoins d'Hydro-Québec. Le premier portefeuille de projets intégré qui découle de cette planification est guidé par les principes de l'architecture cible en matière de TIC. Cette architecture, dont nous avons défini le volet télécommunications en 2017, orientera nos choix technologiques et nous conduira à terme à simplifier l'architecture globale des systèmes, à intégrer plus facilement les évolutions de la technologie et de la cybersécurité, ainsi qu'à accélérer la création de valeur.

Amélioration de la productivité de l'entreprise

Hydro-Québec compte sur les TIC pour accroître la productivité, notamment par l'automatisation des processus et par l'ajout de fonctionnalités avancées aux systèmes et aux applications. Voici certaines des initiatives réalisées dans cette optique :

- ▶ ajout de fonctionnalités au système d'information géographique pour l'inventaire, le positionnement et les caractéristiques des installations et des équipements du réseau de distribution;
- ▶ mise en œuvre de tableaux de bord en temps réel, pour visualisation sur écran fixe ou mobile, facilitant le suivi des indicateurs établis par les unités de l'entreprise;
- ▶ poursuite du déploiement du service d'accès au réseau sans fil permettant une plus grande mobilité des employés;
- ▶ élaboration d'une solution d'analyse de la fiabilité des poteaux qui exploite l'information des inspections antérieures;

- ▶ mise en place d'une application pour tous les employés afin de suivre efficacement le cheminement de leurs demandes en ce qui a trait à leurs outils informatiques et de télécommunications;
- ▶ mise en place d'outils permettant la planification des travaux sur les actifs d'Hydro-Québec Production.

En plus de contribuer à la productivité de l'entreprise, les technologies sont au cœur de notre stratégie d'amélioration des services à la clientèle. Plusieurs nouveautés ont été déployées en 2017 et au début de 2018 pour faciliter la vie de nos clients lorsqu'ils communiquent avec l'entreprise ou cherchent à connaître et à gérer leur consommation d'électricité.

Priorité à la cybersécurité

Hydro-Québec maintient ses efforts pour protéger ses installations ainsi que ses données et celles de ses clients. Un plan d'action visant l'amélioration de la posture de sécurité des TIC de l'entreprise et un programme de sensibilisation de nos employés et fournisseurs ont guidé le déploiement de nos activités. Celles-ci ont permis notamment de renforcer la sécurité de notre périmètre ainsi que les accès aux systèmes d'entreprise.

Grâce à la collaboration de nos employés et à l'acquisition de nouveaux systèmes et outils plus performants, notre capacité de surveillance et de détection est aujourd'hui accrue. Nous travaillons également à l'évolution de notre architecture technologique pour toujours mieux soutenir l'entreprise dans la réalisation de sa mission de base.



Liaisons de télécommunications au service du réseau électrique

Hydro-Québec exploite un vaste réseau de télécommunications pour gérer, surveiller et piloter ses installations. En 2017, nous avons préparé l'intégration de plusieurs éléments au réseau, dont le nouveau Centre de traitement informatique d'Hydro-Québec, le parc éolien Nicolas-Riou et des liaisons associées

au projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île. Par ailleurs, le déploiement du réseau fédérateur IP-MPLS s'est étendu jusque dans la région de la Baie-James; parallèlement, des services ont migré vers ce réseau. À terme, une seule infrastructure de réseau IP sécuritaire et performante desservira toute l'entreprise. Au chapitre du transport, nos équipes d'architecture de télécommunications participent à l'intégration numérique des postes et à la modernisation des outils d'exploitation du réseau.

Afin d'optimiser la valeur que lui procurent les biens et les services qu'elle reçoit de ses fournisseurs, Hydro-Québec a récemment repensé ses activités d'acquisition. Ainsi, elle a instauré un processus d'**approvisionnement stratégique** et une gestion de biens et de services regroupés par catégorie afin de pouvoir consolider et planifier les achats récurrents. L'approvisionnement stratégique et la gestion par catégorie permettent aussi la mise en place d'une structure de chaîne d'approvisionnement basée sur les besoins futurs d'Hydro-Québec.



La récente création de la direction principale – Approvisionnement stratégique s'est accompagnée d'une démarche de réflexion qui a permis de définir un modèle d'affaires, de préciser le rôle que cette équipe allait jouer auprès de ses interlocuteurs internes et de poser un diagnostic destiné à situer les façons de faire de l'entreprise par rapport aux meilleures pratiques en matière d'approvisionnement stratégique. Cette démarche a débouché sur un plan de transformation fondé sur trois éléments : des employés formés et qualifiés, des outils efficaces et des processus optimisés créant de la valeur. Ce plan devrait permettre d'atteindre l'objectif, ambitieux mais réaliste, que l'entreprise soit dotée d'un processus d'approvisionnement stratégique de calibre mondial dès 2019.

UNE PRÉSENCE ACTIVE ICI ET AILLEURS

Appui aux municipalités et aux régions

Mis en place en 1985, notre Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) offre aux municipalités qui accueillent de nouvelles infrastructures de transport d'électricité une somme équivalant à 1 % de la valeur initialement autorisée du projet. Cette somme est destinée à des initiatives locales ou régionales touchant l'environnement, les infrastructures municipales, communautaires ou de loisir ou le développement des communautés.

En 2017, le PMVI a permis de réaliser 27 initiatives, ce qui représente 4,2 millions de dollars investis directement dans les communautés. Par exemple, la ville de Terrebonne a reçu 490 599 \$ dans le cadre de la construction du poste de Lachenaie. Cette somme a servi à la construction d'un gymnase à l'intérieur d'un centre communautaire.

En 2017, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement a accordé 738 250 \$ à divers organismes québécois. Elle a ainsi contribué à la réalisation, dans neuf régions administratives du Québec, de seize projets dans les domaines de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels ainsi que de la sensibilisation à certains enjeux environnementaux locaux.

Par exemple, la somme de 66 500 \$ qu'elle a versée à Éco-Nature permettra, entre autres, de réaliser un rallye numérique en embarcation sur la rivière des Mille Îles. L'application développée sera téléchargeable à partir du site Web de l'organisme et des bornes interactives installées dans la salle de surveillance du nouveau pavillon d'accueil. Le projet vise à sensibiliser les visiteurs aux richesses du parc de la Rivière-des-Mille-Îles en leur faisant découvrir la rivière, ses habitats et les mesures de protection visant à limiter la dégradation des milieux naturels.

Plus d'information sur les activités de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement : www.hydroquebec.com/fondation-environnement.

Nos efforts en développement durable d'ici 2020

Afin de contribuer à la concrétisation de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, nous avons publié notre troisième *Plan d'action de développement durable* en juillet 2015. Par les douze actions qu'il contient, nous voulons participer à la mise en œuvre non seulement de cette stratégie, mais également de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016* (reconduite en 2017) et de l'*Agenda 21 de la culture du Québec*. Le *Rapport sur le développement durable 2017* rend compte de façon détaillée de notre performance au regard du Plan d'action.

Plus d'information sur les activités d'Hydro-Québec en développement durable : www.hydroquebec.com/developpement-durable.

Hydro-Québec au quatrième rang des 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada

Dans son palmarès 2017, le magazine *Corporate Knights* classe l'entreprise au 4^e rang des 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada. De plus, Hydro-Québec arrive bonne première parmi les entreprises d'électricité et les entreprises du secteur de l'énergie en général.

Ce palmarès vise à reconnaître les entreprises qui se sont démarquées, entre autres, par leur utilisation responsable des ressources, l'amélioration de leur efficacité énergétique et la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Il est fondé sur quatorze critères variés, dont les investissements en recherche-développement, la performance en santé sécurité ainsi que la présence de femmes dans des postes décisionnels.

Hôte du 26^e sommet du Partenariat mondial pour l'électricité durable

Hydro-Québec a été l'hôte du 26^e sommet du Partenariat mondial pour l'électricité durable (Global Sustainable Electricity Partnership – GSEP) les 29 et 30 mai 2017 à Montréal. Cet événement a réuni les dirigeants des plus grandes entreprises d'électricité du monde, qui ont discuté des moyens à prendre pour faire de l'électricité un important vecteur de la décarbonation.

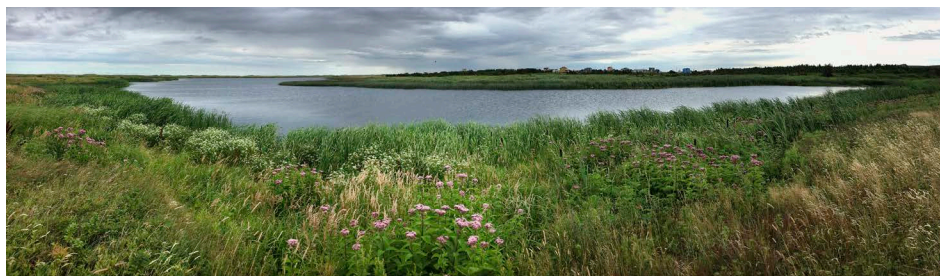
Les membres du GSEP se sont engagés à mettre en place des solutions concrètes pour affronter les enjeux climatiques en misant notamment sur le déploiement de technologies énergétiques à émissions faibles ou nulles, sur l'efficacité énergétique et sur le remplacement des combustibles fossiles.

Dans le cadre de ses activités au sein du GSEP, Hydro-Québec a finalisé en octobre 2017, en collaboration avec l'entreprise italienne Enel, l'étude de faisabilité d'un projet pilote qui vise à intégrer deux autobus électriques au réseau de transport en commun de Lima à l'été 2018.

Dons et commandites

Hydro-Québec contribue à la vie sociale et culturelle des Québécois. Au cours de la dernière année, nous avons été actifs dans les domaines de l'aide sociocommunautaire, de l'éducation et de la santé, tout en soutenant des événements à caractère culturel, environnemental, socioéconomique, scientifique et sportif.

Nous sommes fiers d'avoir appuyé une grande variété d'organismes dans toutes les régions du Québec en 2017, notamment l'Association québécoise autochtone en science et en ingénierie, la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, la Fondation Tel-Jeunes, la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, l'organisation Olympiques spéciaux Québec, Culture pour tous et la Maison du développement durable. Au total, plus de 600 organismes ont reçu 19,4 millions de dollars en 2017. Des précisions à ce sujet se trouvent au www.hydroquebec.com/dons-commandites.



La Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine a bénéficié d'une contribution de 25 000 \$ de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement afin d'assurer la protection à perpétuité d'une propriété située dans un secteur de grand intérêt écologique à Fatima, sur l'île de Cap-aux-Meules.

ANALYSE PAR LA DIRECTION

L'analyse par la Direction doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés d'Hydro-Québec et les notes afférentes. L'information financière présentée ci-après et les sommes inscrites dans les tableaux sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les états financiers consolidés tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie relatives au transport et à la distribution de l'électricité.

Hydro-Québec tient à rappeler que cette analyse, et principalement la section Perspectives, contient des énoncés basés sur des estimations et sur des hypothèses concernant ses résultats futurs et le cours des événements. Étant donné les incertitudes et les risques inhérents à tout énoncé prospectif, les résultats réels de l'entreprise pourraient différer des résultats prévus. Signalons enfin que les renseignements contenus dans cette analyse tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 16 février 2018, date d'approbation du présent Rapport annuel par le Conseil d'administration d'Hydro-Québec.

REVUE FINANCIÈRE

ANALYSE PAR LA DIRECTION

2017 en un coup d'œil	22
Résultats consolidés	24
Gestion de la trésorerie et du capital	26
Résultats sectoriels	28
Perspectives	38
Gestion intégrée des risques d'affaires	39

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapport de la Direction à l'égard de l'information financière	42
Rapport des auditeurs indépendants	43
États consolidés des résultats	44
États consolidés du résultat étendu	44
Bilans consolidés	45
États consolidés des variations des capitaux propres	46
États consolidés des flux de trésorerie	47
Notes afférentes aux états financiers consolidés	48

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Rétrospective quinquennale	75
Données financières trimestrielles consolidées	78

2017 en un coup d'œil

Hydro-Québec a inscrit un bénéfice net de 2 846 M\$ en 2017. Puisque le mécanisme de traitement des écarts de rendement est entré en vigueur en 2017, l'entreprise a pris en compte l'excédent réalisé durant l'exercice par rapport aux rendements autorisés pour ses activités réglementées, comptabilisant à ce titre un montant de 45 M\$ à remettre à la clientèle, conformément aux modalités établies par la Régie de l'énergie. À des fins de comparaison avec le bénéfice net de 2016, qui s'était établi à 2 861 M\$, l'exclusion de cet élément qui s'applique pour la première fois se traduit par un bénéfice net ajusté de 2 891 M\$ en 2017, soit une hausse de 30 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Ce très bon résultat s'explique principalement par des exportations nettes d'électricité de plus de 34 TWh, un volume inégalé dans l'histoire de l'entreprise.

En ce qui concerne le marché du Québec, le volume des ventes d'électricité a atteint 170,7 TWh, en hausse de 1,4 TWh par rapport à 169,3 TWh en 2016. Cette augmentation résulte notamment d'une progression de la demande des clients résidentiels ainsi que de la clientèle commerciale et institutionnelle. Pour y répondre, l'entreprise a surtout eu recours aux approvisionnements effectués auprès de producteurs indépendants d'énergie

éolienne. Par ailleurs, les températures de décembre ont en moyenne été inférieures de 4 °C aux normales, de sorte qu'Hydro-Québec Production a fourni des approvisionnements de pointe supplémentaires à Hydro-Québec Distribution.

Ainsi, pour une cinquième année de suite, Hydro-Québec sera en mesure de verser un dividende supérieur à 2 G\$ à son actionnaire, le gouvernement du Québec. Pour l'exercice 2017, celui-ci s'élève à 2 135 M\$.

DES EXPORTATIONS SANS PRÉCÉDENT

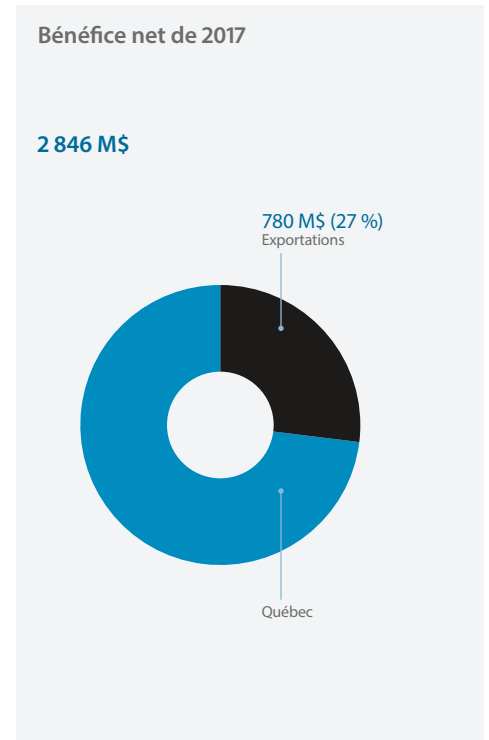
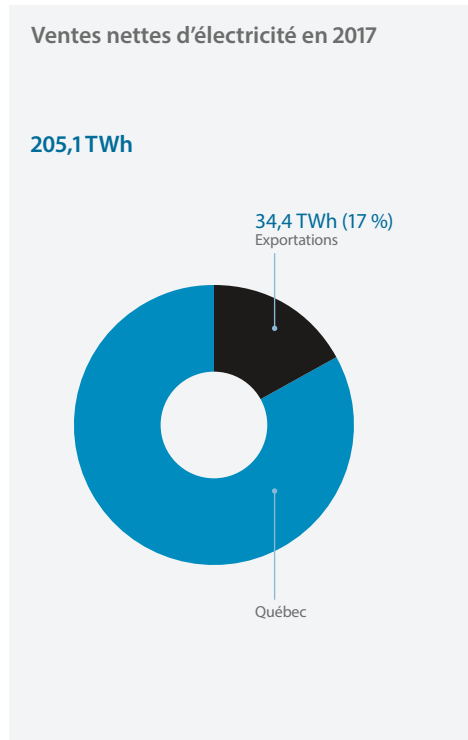
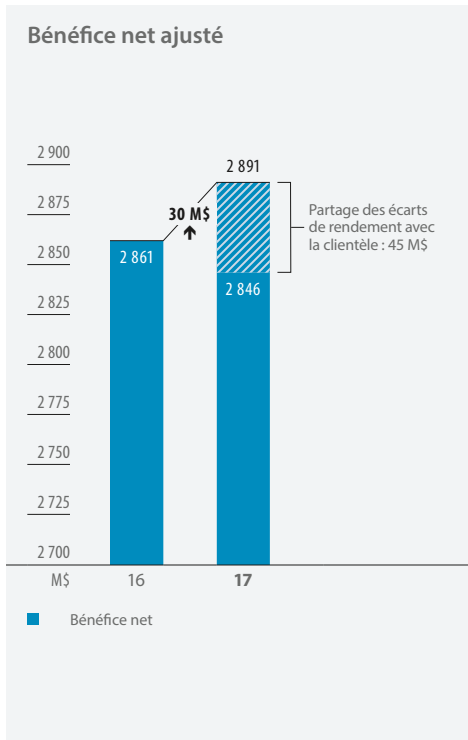
L'exercice 2017 a été marqué par un volume historique d'exportations nettes d'électricité, celles-ci ayant atteint 34,4 TWh et contribué à hauteur de 780 M\$ au bénéfice net. Grâce à une stratégie commerciale efficace, au bon fonctionnement des équipements de production et de transport ainsi qu'à une forte hydraulité, les exportations nettes ont augmenté de 1,8 TWh par rapport au record précédent, établi en 2016. Des records mensuels d'exportations nettes ont également été établis au premier trimestre de 2017, soit 3,5 TWh en janvier, 3,1 TWh en février et 3,5 TWh en mars. Notons par ailleurs que les stocks énergétiques s'élevaient à un niveau historique de 140,5 TWh au 31 décembre 2017.

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS DANS LA CROISSANCE ET LA PÉRENNISATION DES ACTIFS

Le programme d'investissement d'Hydro-Québec a totalisé 3 754 M\$ en 2017. Ce montant élevé est surtout attribuable à la poursuite des grands projets de développement dans les secteurs de la production et du transport ainsi qu'à l'intensification des investissements dans le maintien et l'amélioration de la qualité des actifs de l'entreprise.

Au complexe hydroélectrique de la Romaine, sur la Côte-Nord, Hydro-Québec a franchi un jalon important en septembre avec la mise en service des deux groupes turbines-alternateurs de la centrale de la Romaine-3 (395 MW) et le raccordement au réseau de la centrale. Celle-ci a été mise à contribution très peu de temps après, tant pour aider à répondre à la demande québécoise lors des périodes de pointe de l'hiver 2017-2018 qu'à des fins d'exportation. Rappelons que deux des quatre centrales de ce complexe de 1 550 MW, soit les centrales de la Romaine-2 (640 MW) et de la Romaine-1 (270 MW), ont été mises en exploitation respectivement en 2014 et en 2015, et que la centrale de la Romaine-4 (245 MW) devrait suivre à l'horizon 2020.

En 2017, les exportations nettes ont représenté 17 % du volume des ventes, mais ont généré 27 % du bénéfice net de l'entreprise.



Par ailleurs, les travaux réalisés dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île se sont intensifiés en 2017. Ce projet permettra de fiabiliser le réseau de transport principal, de renforcer l'alimentation de la région de Montréal et de faire face à la croissance de la demande d'électricité dans la couronne nord. Il comporte deux volets : d'une part, le déploiement d'environ 400 km de lignes à 735 kV entre le poste de la Chamouchouane, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et la boucle métropolitaine ainsi que la déviation d'un court tronçon de ligne à 735 kV vers le poste du Bout-de-l'Île, à Montréal; d'autre part, la construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV à Terrebonne, dans Lanaudière. Le déploiement des lignes se poursuit en parallèle au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Mauricie et dans Lanaudière, en vue de la mise en service de l'ensemble des installations à la fin de 2018.

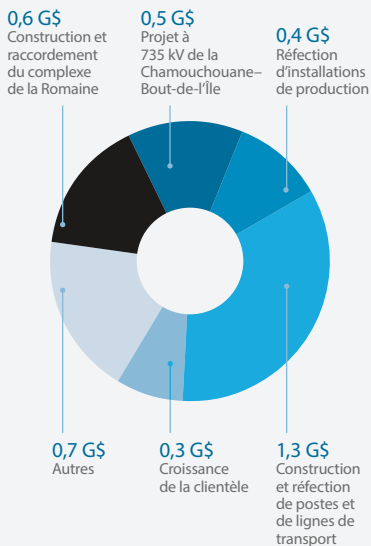
L'entreprise a également mené plusieurs projets visant à pérenniser ses installations et à en optimiser le rendement, et ce, dans tous ses secteurs d'activité.

UN APPORT MAJEUR AUX REVENUS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Pour une cinquième année d'affilée, la contribution d'Hydro-Québec aux revenus du gouvernement du Québec dépasse les 4 G\$. En effet, au bénéfice net s'ajoutent des redevances hydrauliques, la taxe sur les services publics et des frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt. Cet apport important, conjugué aux retombées économiques des activités de l'entreprise sur l'ensemble du territoire, bénéficiera à toute la collectivité québécoise.

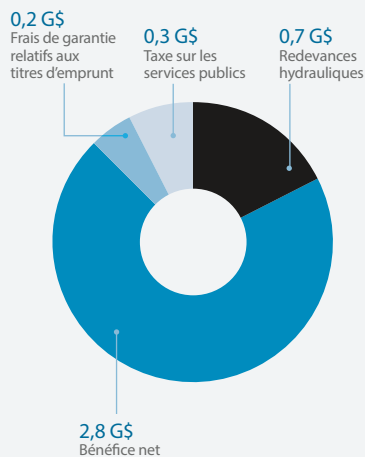
Investissements au Québec en 2017

3,8 G\$

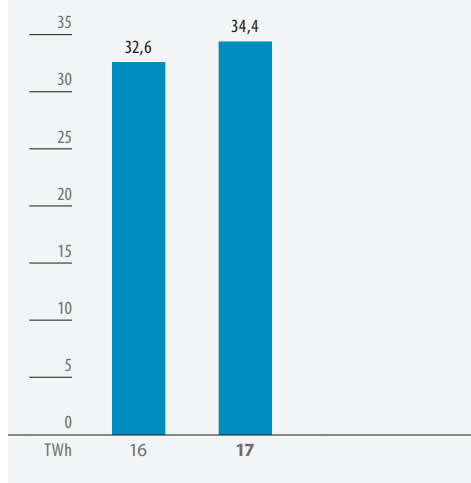


Contribution d'Hydro-Québec aux revenus du gouvernement du Québec pour 2017

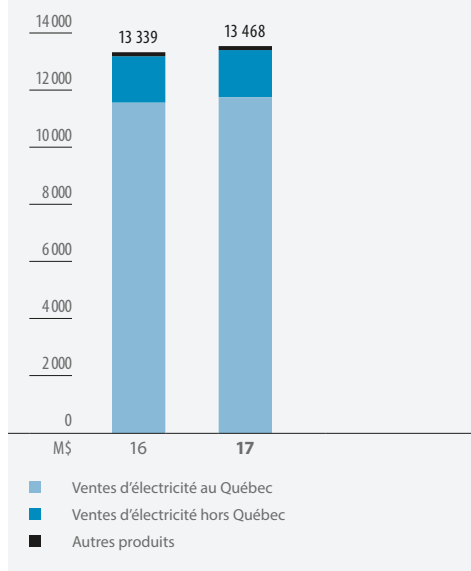
Plus de 4 G\$



Exportations nettes d'électricité



Produits



BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net d'Hydro-Québec a atteint 2 846 M\$ en 2017. Compte tenu du mécanisme de traitement des écarts de rendement s'appliquant pour la première fois en 2017, l'entreprise a comptabilisé un montant de 45 M\$ à remettre à la clientèle, conformément aux modalités établies par la Régie de l'énergie. À des fins de comparaison avec le bénéfice net de 2016, qui s'était établi à 2 861 M\$, l'exclusion de ce nouvel élément se traduit par un bénéfice net ajusté de 2 891 M\$ en 2017, soit une hausse de 30 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Sur les marchés hors Québec, les exportations nettes d'électricité ont progressé de 7 M\$, du fait surtout d'une hausse de volume de 1,8 TWh qui a porté les exportations nettes à un sommet historique de 34,4 TWh. Sur le marché du Québec, les approvisionnements en électricité fournis par Hydro-Québec Production à Hydro-Québec Distribution ont augmenté de 37 M\$ par rapport à 2016, principalement sous l'effet des températures.

PRODUITS

Les produits ont totalisé 13 468 M\$, comparativement à 13 339 M\$ l'exercice précédent. Les produits des ventes d'électricité ont augmenté de 215 M\$ pour s'établir à 13 414 M\$. Les ventes au Québec ont atteint 11 763 M\$, soit 190 M\$ de plus que les 11 573 M\$ inscrits en 2016. Sur les marchés hors Québec, les produits des ventes se sont chiffrés à 1 651 M\$, en hausse de 25 M\$. Les autres produits ont été de 54 M\$, contre 140 M\$ en 2016.

L'augmentation de 190 M\$ des ventes d'électricité réalisées au Québec résulte de trois principaux facteurs. D'abord, l'effet des températures a conduit à un accroissement de 53 M\$ des produits des ventes. Cet effet a principalement été ressenti durant les mois d'avril et de décembre. En avril, les températures enregistrées en 2016 avaient été inférieures de 3 °C aux normales, entraînant des ventes additionnelles de 63 M\$, alors qu'elles ont été près des normales en 2017. À l'inverse, les températures de décembre ont été exceptionnellement froides en 2017, ce qui a donné lieu à des ventes supplémentaires de 97 M\$. Ensuite, la progression de la demande au Québec s'est traduite par une augmentation de 123 M\$ des produits, laquelle a été atténuée par une diminution de 41 M\$ attribuable au fait que 2016 était une année bissextile. Enfin, les ajustements tarifaires des 1^{ers} avril 2016 et 2017 se sont soldés par une hausse de 70 M\$ des produits. Rappelons que les tarifs sont fixés par la Régie de l'énergie de manière à permettre le recouvrement du coût de la prestation du service et à dégager un rendement raisonnable sur la base de tarification.

Les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec ont totalisé 1 651 M\$, contre 1 626 M\$ en 2016. Cette progression de 25 M\$ s'explique surtout par une hausse du volume des exportations d'Hydro-Québec Production. L'impact de cette augmentation de volume a toutefois été atténué par l'incidence de la stratégie de gestion des risques, qui a été moins favorable en 2017 qu'en 2016.

Les autres produits ont diminué de 86 M\$ pour s'établir à 54 M\$ en 2017. Cette baisse tient surtout à la variation des montants nets qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre. En vertu du mécanisme de traitement des écarts de rendement applicable depuis 2017, Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Distribution partagent avec la clientèle tout excédent par rapport aux rendements autorisés par la Régie de l'énergie pour un exercice donné. Un montant de 45 M\$ a donc été comptabilisé à ce titre en 2017; il aura un impact favorable sur l'ajustement tarifaire qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 2019.

CHARGES

Les charges totales ont atteint 8 109 M\$ en 2017, contre 7 946 M\$ l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 664 M\$, en baisse de 7 M\$ comparativement aux 2 671 M\$ enregistrés en 2016. Cette diminution résulte d'une gestion rigoureuse qui a permis d'absorber pleinement l'incidence de l'inflation, de l'indexation des salaires et de la croissance des activités de l'entreprise.

Par suite de l'adoption d'une modification à une norme comptable, certains éléments relatifs aux avantages sociaux futurs qui étaient auparavant présentés dans les charges d'exploitation sont désormais présentés dans un poste distinct, Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs, dans les états consolidés des résultats. Un montant créditeur de 322 M\$ est présenté dans ce poste pour l'exercice 2017, contre un montant créditeur de 233 M\$ pour 2016. Cette variation favorable de 89 M\$ est principalement due à l'augmentation du montant constaté au titre du rendement prévu des actifs du régime de retraite, qui découle surtout d'un accroissement de la valeur des actifs sous-jacents.

Les achats d'électricité et de combustible se sont établis à 2 005 M\$, en hausse de 139 M\$ par rapport aux 1 866 M\$ inscrits en 2016. Cette variation est essentiellement attribuable à une augmentation de 131 M\$, ou 1,3 TWh, des achats d'énergie éolienne d'Hydro-Québec Distribution auprès de tiers, par suite principalement de la mise en service de trois nouveaux parcs éoliens à la fin de 2016.

La charge d'amortissement a totalisé 2 686 M\$, soit 89 M\$ de plus qu'en 2016. D'une part, l'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 17 M\$, par suite notamment de la mise en service des deux groupes turbines-alternateurs de la centrale de la Romaine-3 en septembre dernier. D'autre part, la charge d'amortissement afférente aux actifs et passifs réglementaires s'est accrue de 56 M\$, en raison principalement du fait qu'un passif lié à l'incidence du passage aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis avait été entièrement amorti en 2016.

Les taxes se sont élevées à 1 076 M\$, contre 1 045 M\$ en 2016. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation de 28 M\$ des redevances hydrauliques découlant de l'accroissement du volume de production et de l'indexation du taux applicable.

Les frais financiers ont totalisé 2 513 M\$ en 2017, comparativement à 2 532 M\$ l'exercice précédent. Cette baisse s'explique notamment par l'effet sur le fonds de roulement libellé en dollars américains des opérations de couverture réalisées par l'entreprise dans le cadre de la gestion des risques liés au taux de change.

	2017	2016
RÉSULTATS ET DIVIDENDE (M\$)		
Produits	13 468	13 339
Bénéfice avant frais financiers	5 359	5 393
Bénéfice net	2 846	2 861
Dividende	2 135	2 146
BILANS (M\$)		
Actif total	75 730	75 167
Immobilisations corporelles	63 990	62 691
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an et la dette à perpétuité	45 259	45 909
Capitaux propres	19 755	19 704
RATIOS FINANCIERS		
Rendement des capitaux propres (%) ^a	12,9	13,4
Taux de capitalisation (%) ^b	30,7	30,5
Marge bénéficiaire (%) ^c	21,1	21,4
Couverture des intérêts ^d	2,13	2,16
Taux d'autofinancement (%) ^e	66,6	58,8

a) Quotient du bénéfice net par les capitaux propres moyens de l'exercice diminués du cumul des autres éléments du résultat étendu moyen de l'exercice.

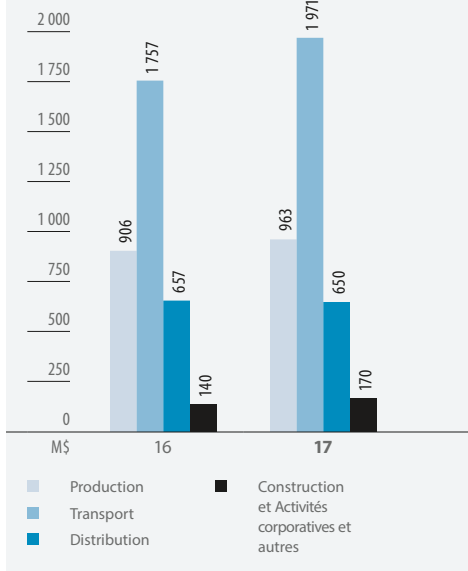
b) Quotient des capitaux propres par la somme des capitaux propres, de la dette à long terme, de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an, de la dette à perpétuité, des emprunts et du passif lié aux instruments dérivés, diminuée de l'actif lié aux instruments dérivés et du fonds d'amortissement.

c) Quotient du bénéfice net par les produits.

d) Quotient de la somme du bénéfice avant frais financiers et du revenu net de placement par les intérêts sur titres d'emprunt.

e) Quotient des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diminués du dividende versé par la somme des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, exclusion faite de la variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement, et du remboursement de dette à long terme.

Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels par secteurs



ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont totalisé 5,6 G\$ en 2017, contre 5,5 G\$ en 2016. Ces flux ont notamment servi à payer le dividende de l'exercice 2016 et à financer une part importante du programme d'investissement.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2017, Hydro-Québec a consacré 3,8 G\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, comparativement à 3,5 G\$ l'exercice précédent. De ce montant, 1,5 G\$ a été alloué à des projets de développement et 2,3 G\$ ont été affectés au maintien ou à l'amélioration de la qualité des actifs.

Les investissements d'Hydro-Québec Production ont atteint 963 M\$. La majeure partie de cette somme, soit 561 M\$, a été consacrée aux activités de développement, soit principalement à la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine. Les sommes allouées aux activités courantes de maintien et d'amélioration de la qualité des actifs se sont chiffrées à 402 M\$. La division a notamment mené des travaux de réfection aux centrales Robert-Bourassa, de Beauharnois, de Carillon et des Rapides-des-Quinze.

Les investissements d'Hydro-Québec TransÉnergie ont totalisé 1 971 M\$. De ce montant, 569 M\$ ont servi à raccorder au réseau de nouveaux équipements de production hydraulique ou éolienne, ou encore à augmenter la capacité de transit des installations. À cet égard, les principaux chantiers en cours sont liés à la

poursuite du projet à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-Île et des travaux de raccordement du complexe de la Romaine, qui ont représenté des investissements de respectivement 485 M\$ et 39 M\$ en 2017. Par ailleurs, la division a investi 1 402 M\$ dans des projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs de transport, soit surtout le remplacement d'équipements et la modernisation d'installations. Elle a notamment affecté 279 M\$ au projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK.

Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a effectué des investissements de 650 M\$, principalement pour répondre à la croissance de sa clientèle et assurer la pérennité du réseau de distribution.

Rappelons que les projets d'ingénierie, de construction et de réfection d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie sont réalisés par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et par la Société d'énergie de la Baie James.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

En 2017, l'entreprise a réalisé deux émissions d'obligations sur le marché canadien des capitaux, à un coût moyen de 3,20 %. Ces obligations arriveront à échéance en 2055.

Ces émissions ont permis de réunir 1,2 G\$. Les fonds recueillis ont servi à soutenir une partie du programme d'investissement et à refinancer des dettes arrivant à échéance.

SOURCES DE FINANCEMENT

Type de financement	Montant autorisé par le Conseil d'administration	Marché	En cours le 31 décembre 2017
Marges de crédit d'exploitation	1 000 M\$ CA ou US ^a		1,5 M\$ CA
Facilité de crédit ^b	2 000 M\$ US ^c		–
Papier commercial ^b	3 500 M\$ US ou l'équivalent en \$ CA	États-Unis ou Canada	8,1 M\$ CA
Billets à moyen terme ^b	3 000 M\$ US ou l'équivalent en d'autres monnaies 20 000 M\$ CA ou l'équivalent en \$ US	États-Unis Canada	340 M\$ US ^d 14 224 M\$ CA ^d

a) De ce montant, des soldes disponibles de 200 M\$ US et de 243 M\$ CA ou US font l'objet de conventions de marge de crédit d'exploitation conclues avec les institutions financières concernées.

b) Ce financement est garanti par le gouvernement du Québec.

c) Ce montant comprend un crédit-relais de 750 M\$ US.

d) Ce montant correspond au produit net des émissions de billets à moyen terme.

NOTATIONS DE CRÉDIT

	2017			2016		
	Papier commercial	Dettes à long terme	Perspective	Papier commercial	Dettes à long terme	Perspective
Agences américaines						
Moody's	P-1	Aa2	Stable	P-1	Aa2	Stable
S&P Global Ratings	A-1+	AA-	s. o.^a	A-1+	A+	s. o. ^a
Fitch Ratings	F1+	AA-	Stable	F1+	AA-	Stable
Agence canadienne DBRS	R-1 (moyen)	A (haut)	Stable	R-1 (moyen)	A (haut)	Stable

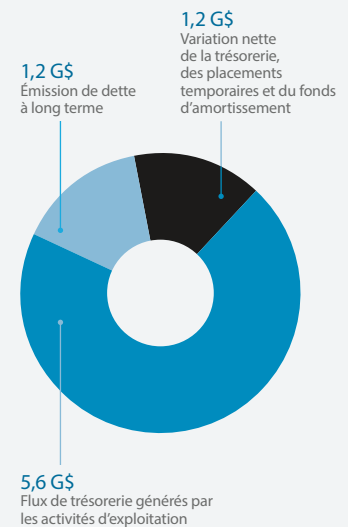
a) S&P Global Ratings n'assortit pas d'une perspective la notation de crédit d'Hydro-Québec. Toutefois, cette agence a attribué une perspective stable au gouvernement du Québec, l'actionnaire et le garant d'Hydro-Québec, après avoir haussé la notation de crédit du gouvernement de A+ à AA- en 2017.

DIVIDENDE ET TAUX DE CAPITALISATION

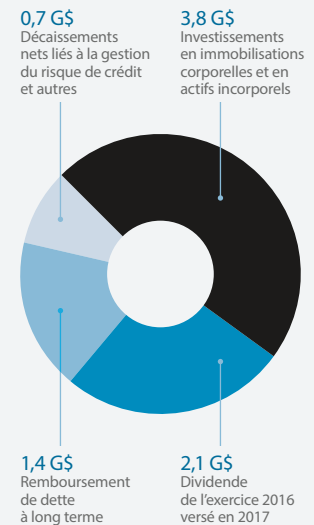
Le dividende à verser au gouvernement du Québec pour l'exercice 2017 s'élève à 2 135 M\$. Compte tenu de ce dividende, le taux de capitalisation s'établissait à 30,7 % au 31 décembre 2017.

Il est à noter qu'en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec*, le dividende ne peut excéder 75 % du bénéfice net. Par ailleurs, le gouvernement du Québec ne peut déclarer, pour un exercice donné, un dividende dont le montant aurait pour effet de réduire à moins de 25 % le taux de capitalisation à la fin de l'exercice.

Provenance des fonds en 2017



Affectation des fonds en 2017

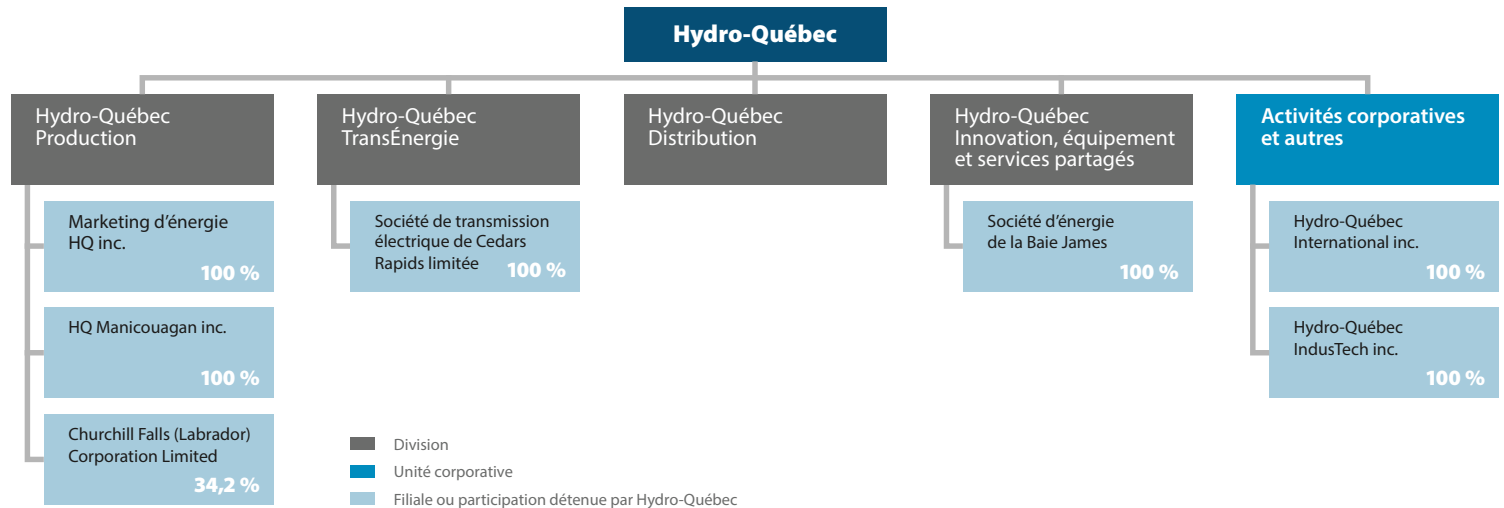


Résultats sectoriels

SECTEURS D'EXPLOITATION

En 2017 comme en 2016, les activités d'Hydro-Québec se répartissaient entre quatre secteurs d'exploitation, soit Production, Transport, Distribution et Construction, auxquels s'ajoutaient les Activités corporatives et autres.

L'organigramme suivant présente les principales participations de premier rang d'Hydro-Québec :



PRODUCTION

Hydro-Québec Production exploite et développe le parc de production d'Hydro-Québec. Elle produit de l'électricité pour le marché québécois et en exporte sur les marchés de gros du nord-est du continent nord-américain.

TRANSPORT

Hydro-Québec TransÉnergie exploite et développe le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Elle commercialise les capacités de transit et gère les mouvements d'énergie sur le territoire québécois.

DISTRIBUTION

Hydro-Québec Distribution exploite et développe le réseau de distribution d'Hydro-Québec et assure l'approvisionnement en électricité du marché québécois. Elle exerce également les activités liées à la vente d'électricité au Québec ainsi qu'aux services à la clientèle et à la promotion de l'efficacité énergétique.

CONSTRUCTION

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) conçoivent et réalisent des projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité, principalement pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

	2017					
Données financières sectorielles (M\$)	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Hydro-Québec
Produits ^a	6 516	3 307	11 701	2 480	1 757	13 468
Bénéfice net	1 948	554	333	–	11	2 846
Actif total	32 944	22 494	13 639	39	6 768	75 730 ^b

	2016					
Données financières sectorielles (M\$)	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Hydro-Québec
Produits ^a	6 482	3 215	11 514	2 225	1 819	13 339
Bénéfice net	1 870	561	342	1	87	2 861
Actif total	32 773	21 476	13 546	59	7 499	75 167 ^b

a) Les données sectorielles comprennent les produits provenant des clients externes et intersectoriels tels qu'ils sont présentés dans la note 20 afférente aux états financiers consolidés, tandis que le chiffre concernant Hydro-Québec tient compte des éliminations intersectorielles et des ajustements présentés dans cette même note.

b) Ce chiffre tient compte des éliminations intersectorielles et des ajustements présentés dans la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

Note : Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Production

En vertu de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, Hydro-Québec Production est tenue de fournir à Hydro-Québec Distribution un volume annuel maximal de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale. Elle peut également participer aux appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution dans un contexte de libre concurrence et vend aussi de l'électricité sur les marchés de gros.

La division exploite un parc de 63 centrales. Ses investissements visent un double objectif : assurer la pérennité des installations existantes et poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique du Québec.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Hydro-Québec Production a inscrit un bénéfice net de 1 948 M\$ en 2017, en hausse de 78 M\$ par rapport à 2016. Les exportations nettes d'électricité ont augmenté de 7 M\$ pour s'établir à 1 575 M\$, un résultat qui compte parmi les meilleures performances de la division à ce chapitre. L'exercice 2017 a également été marqué par un volume historique d'exportations nettes. En effet, grâce à une stratégie commerciale efficace, à la gestion optimale des équipements de production et de transport ainsi qu'à une forte hydraulité, la division a enregistré des exportations nettes de 34,4 TWh, soit une progression de 1,8 TWh par rapport au record précédent, établi en 2016. Les ventes nettes d'électricité à Hydro-Québec Distribution se sont quant à elles chiffrées à 4 857 M\$, soit 37 M\$ de plus qu'à l'exercice précédent. Cet accroissement est surtout attribuable à l'effet des températures. Les taxes ont pour leur part augmenté de 28 M\$, alors que les frais financiers ont diminué de 32 M\$.

VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC

VENTES À HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

Le volume des ventes d'électricité à Hydro-Québec Distribution a totalisé 159,2 TWh en 2017, contre 159,1 TWh l'exercice précédent. Les produits générés par ces ventes ont augmenté de 37 M\$ comparativement aux 4 820 M\$ inscrits en 2016. Cette hausse tient surtout à l'effet des températures très froides de décembre 2017, qui ont en moyenne été inférieures de 4 °C aux normales. Elle découle également de l'indexation de l'électricité patrimoniale.

VENTES D'ÉLECTRICITÉ HORS QUÉBEC

Les ventes d'électricité hors Québec se sont élevées à 1 651 M\$, comparativement à 1 626 M\$ l'exercice précédent.

Les exportations nettes d'électricité, qui tiennent compte des achats d'électricité à court terme, ont rapporté 1 575 M\$ en 2017, soit une hausse de 7 M\$ par rapport aux 1 568 M\$ enregistrés en 2016. Rappelons que l'exercice 2017 a été marqué par un volume historique d'exportations nettes, celles-ci ayant atteint 34,4 TWh, soit 1,8 TWh de plus qu'à l'exercice précédent. L'impact de cette augmentation de volume a toutefois été atténué par l'incidence de la stratégie de gestion des risques, qui a été moins favorable en 2017 qu'en 2016.

Les stocks énergétiques ont de nouveau atteint un niveau historique, soit 140,5 TWh au 31 décembre 2017, comparativement à 138,2 TWh un an plus tôt. Le niveau des stocks répond pleinement aux critères fixés aux fins de la gestion des risques afférents à la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

ACHATS D'ÉLECTRICITÉ ET DE COMBUSTIBLE

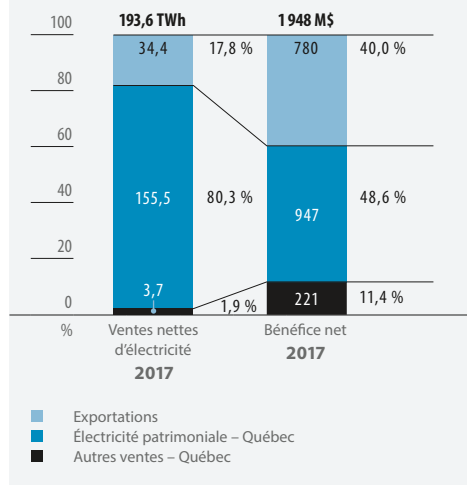
Les achats d'électricité et de combustible ont totalisé 970 M\$ en 2017, soit un montant comparable aux 960 M\$ enregistrés en 2016.

AMORTISSEMENT

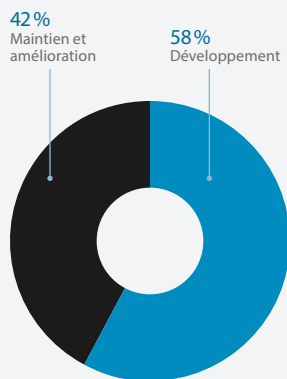
La charge d'amortissement s'est chiffrée à 805 M\$ en 2017, en hausse de 30 M\$ par rapport aux 775 M\$ comptabilisés l'exercice précédent. Cette augmentation résulte principalement de la mise en service d'immobilisations, notamment des deux groupes turbines-alternateurs de la centrale de la Romaine-3 en septembre 2017.

2017 EN UN COUP D'ŒIL	
Produits	6,5 G\$
Bénéfice net	1 948 M\$
Contribution des exportations nettes au bénéfice net	780 M\$
Clients (% des produits des ventes d'électricité)	
Hydro-Québec Distribution	74 %
Autres	26 %
Volume des ventes	
Hydro-Québec Distribution	159,2 TWh
Autres	34,9 TWh
Immobilisations corporelles au 31 décembre (y compris les travaux en cours)	31,1 G\$
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	963 M\$
Stocks énergétiques au 31 décembre	140,5 TWh

Ventes nettes d'électricité et bénéfice net d'Hydro-Québec Production par marchés



Répartition des investissements d'Hydro-Québec Production en 2017



TAXES

Les taxes se sont élevées à 876 M\$ en 2017, contre 848 M\$ en 2016. Cette hausse découle d'une augmentation de 28 M\$ des redevances hydrauliques, attribuable à l'accroissement du volume de production et à l'indexation du taux applicable.

FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers ont totalisé 1 173 M\$ en 2017, comparativement à 1 205 M\$ l'exercice précédent. Cette baisse s'explique notamment par l'effet sur le fonds de roulement libellé en dollars américains des opérations de couverture réalisées par l'entreprise dans le cadre de la gestion des risques liés au taux de change.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels ont atteint 963 M\$ en 2017. De ce montant, 561 M\$ ont été consacrés aux activités de développement, soit principalement à la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine, qui a franchi une nouvelle étape en septembre avec la mise en service de la centrale de la Romaine-3 (395 MW).

Hydro-Québec Production a également investi 402 M\$ dans la pérennisation de son parc d'équipements et l'optimisation du rendement de celui-ci. Elle a notamment continué ses travaux de réfection aux centrales Robert-Bourassa, de Beauharnois, de Carillon et des Rapides-des-Quinze.

Hydro-Québec TransÉnergie exploite et développe le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec, l'un des plus vastes de l'Amérique du Nord. Elle commercialise les capacités de transit et gère les mouvements d'énergie sur le territoire québécois, offrant un accès non discriminatoire à son réseau à tous les acteurs du marché, conformément à la réglementation applicable. Les activités de la division sont réglementées par la Régie de l'énergie.

DOSSIERS TARIFAIRES

Pour l'année 2017, les revenus autorisés par la Régie de l'énergie aux fins de la fixation des tarifs de transport se sont établis à 3 248 M\$, soit 2 859 M\$ pour le service de transport lié à l'alimentation de la charge locale et 389 M\$ pour les services de transport de point à point à court et à long terme. Ces revenus représentent des hausses de respectivement 115 M\$ et 20 M\$ par rapport à ceux de 2016.

Pour l'année 2018, Hydro-Québec TransÉnergie a déposé une demande auprès de la Régie qui prévoit des revenus de 3 364 M\$, soit 2 960 M\$ pour le service lié à l'alimentation de la charge locale et 404 M\$ pour les services de transport de point à point à court et à long terme. La décision de la Régie de l'énergie relativement à ce dossier est attendue au premier trimestre de 2018.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est chiffré à 554 M\$ en 2017. Exclusion faite des 27 M\$ à remettre à la clientèle comptabilisés au titre du mécanisme de traitement des écarts de rendement, le bénéfice net ajusté de la division s'est élevé à 581 M\$, comparativement à 561 M\$ en 2016. L'augmentation de 115 M\$ des revenus provenant du service de transport pour l'alimentation de la charge locale a été atténuée par deux principaux facteurs : une hausse de 81 M\$ de la charge d'amortissement, elle-même attribuable à l'amortissement des actifs et passifs réglementaires conformément aux modalités approuvées par la Régie de l'énergie, et un accroissement de 24 M\$ des frais financiers.

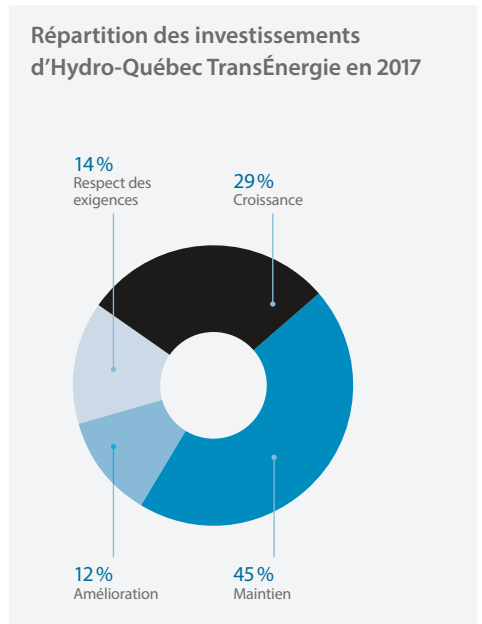
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2017, Hydro-Québec TransÉnergie a investi 1 971 M\$ en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, soit 569 M\$ pour les projets de croissance et 1 402 M\$ pour les projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs. Les projets de croissance ont pour but de raccorder au réseau de nouveaux équipements de production ou d'augmenter la capacité des installations pour suivre l'évolution de la charge ou pour répondre à de nouvelles demandes de transport. Quant aux projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, ils concernent le maintien des installations en bon état, le maintien et l'amélioration de la qualité du service ainsi que le respect des exigences légales et réglementaires associées à l'exploitation du réseau de transport.

En ce qui a trait aux projets de croissance, Hydro-Québec TransÉnergie a investi 485 M\$ en 2017 dans la poursuite du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, soit 407 M\$ au titre du déploiement d'environ 400 km de lignes à 735 kV entre le poste de la Chamouchouane, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et la boucle métropolitaine, et 78 M\$ au titre de la construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV dans Lanaudière (montants qui comprennent aussi le volet du projet lié à la pérennité et à la fiabilité du réseau de transport). La division a également affecté 39 M\$ à la poursuite du raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie, dont principalement à la construction de la ligne qui s'étendra du futur poste de la Romaine-4 jusqu'au poste des Montagnais. De plus, en septembre 2017, elle a franchi une étape importante du projet en procédant au raccordement de la centrale de la Romaine-3 (395 MW). Enfin, elle a continué d'intégrer la production des parcs éoliens construits à la suite des appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, pour un investissement total de 40 M\$.

Au chapitre des projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, Hydro-Québec TransÉnergie a notamment consacré 279 M\$ à l'achèvement du remplacement des disjoncteurs de modèle PK, amorcé en 2016. Au total, elle a remplacé 208 disjoncteurs de ce modèle en 2017 dans 32 postes de transport. De plus, elle a affecté 86 M\$ (y compris le volet croissance du projet) à la reconstruction du poste De Lorimier et des lignes d'alimentation connexes ainsi que 54 M\$ (y compris le volet croissance) à la reconstruction du poste Gracefield et de la ligne à 120 kV entre les postes de Paugan et de Maniwaki.

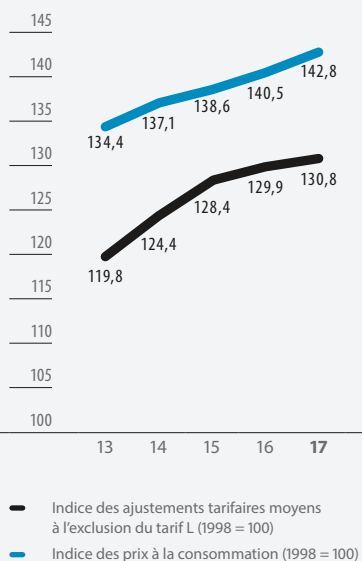
2017 EN UN COUP D'ŒIL	
Produits	3,3 G\$
Bénéfice net	554 M\$
Clients (% des produits)	
<i>Hydro-Québec Distribution</i> <i>(service de transport pour l'alimentation de la charge locale)</i>	87 %
<i>Hydro-Québec Production et autres grossistes nord-américains</i> <i>(services de transport de point à point)</i>	12 %
<i>Autres</i>	1 %
Immobilisations corporelles au 31 décembre <i>(y compris les travaux en cours)</i>	22,3 G\$
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	1 971 M\$



Distribution

2017 EN UN COUP D'ŒIL	
Produits	11,7 G\$
Bénéfice net	333 M\$
Secteurs (% des produits des ventes d'électricité)	
Résidentiel	45 %
Commercial, institutionnel et petits industriels	33 %
Grands clients industriels	19 %
Autres	3 %
Immobilisations corporelles au 31 décembre (y compris les travaux en cours)	10,0 G\$
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	650 M\$
Hausse tarifaire entrée en vigueur le 1 ^{er} avril 2017 (à l'exclusion du tarif L)	0,7 %

Indice des ajustements tarifaires moyens et Indice des prix à la consommation



Hydro-Québec Distribution assure l'approvisionnement en électricité du marché québécois et fournit à ses clients une alimentation électrique fiable ainsi que des services de qualité, dans un souci d'efficacité et de développement durable. Dans ce contexte, elle fait également la promotion de l'efficacité énergétique auprès de la clientèle.

Les activités de la division sont réglementées par la Régie de l'énergie, qui a la compétence exclusive pour fixer les tarifs d'électricité. Ces tarifs sont établis de manière à permettre le recouvrement du coût de la prestation du service et à dégager un rendement raisonnable sur la base de tarification.

DOSSIERS TARIFAIRES

En mars 2017, la Régie de l'énergie a autorisé une hausse moyenne de 0,7 % de l'ensemble des tarifs d'électricité à l'exception du tarif industriel de grande puissance (tarif L), pour lequel la hausse a été fixée à 0,2 %. Rappelons que, conformément à la *Loi sur la Régie de l'énergie*, l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale ne s'applique pas aux clients au tarif L, d'où la hausse inférieure. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2017.

En juillet, Hydro-Québec Distribution a déposé auprès de la Régie une demande d'ajustement tarifaire de 1,1 % visant toute la clientèle à l'exception des clients au tarif L, pour lesquels l'ajustement demandé était de 0,8 %. Les nouveaux tarifs prendraient effet le 1^{er} avril 2018. L'ajustement de 1,1 % s'explique principalement par : l'impact financier de la mise en service de différents équipements de transport à haute tension qui permettront d'assurer un service fiable et sécuritaire; l'accroissement de certains coûts de distribution, notamment des montants affectés à la maîtrise de la végétation dans le but de prévenir les pannes; et l'augmentation du coût des achats d'électricité. D'autres facteurs, comme la croissance des ventes d'électricité découlant notamment de la stratégie axée sur l'implantation de centres de données au Québec ainsi que l'effet des températures plus douces des hivers 2015-2016 et 2016-2017, ont permis de limiter la hausse demandée.

Soulignons que l'indice des ajustements tarifaires moyens cumulatifs de 1998 à 2017 s'établit à 130,8, alors que l'Indice des prix à la consommation pour la même période est de 142,8.

La décision de la Régie relativement à la demande tarifaire est attendue en mars 2018.

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ QUÉBÉCOIS

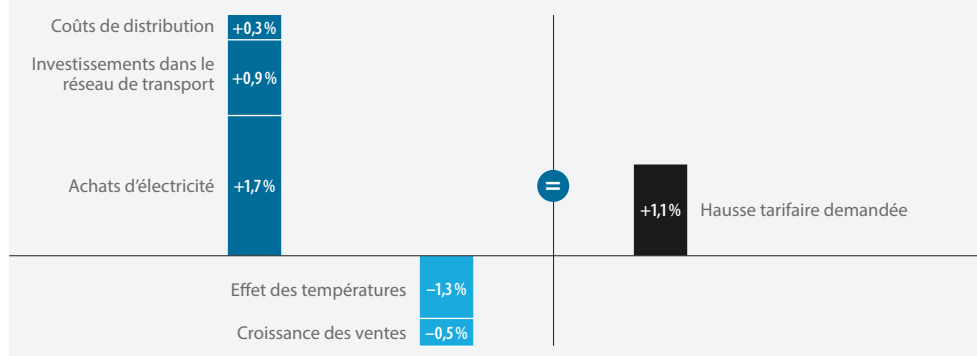
Hydro-Québec Distribution mise sur diverses sources pour approvisionner le marché québécois, principalement sur le bloc d'électricité patrimoniale de 165 TWh que lui fournit Hydro-Québec Production. De plus, elle procède à des appels d'offres à court et à long terme.

Pour les besoins de moins de trois mois, la division peut également acheter de l'électricité directement sur les marchés, sans appel d'offres, en vertu d'une autorisation de la Régie de l'énergie. Pour les besoins imprévus ne pouvant être comblés autrement, elle compte sur une entente-cadre conclue avec Hydro-Québec Production qui couvre la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019. Cette entente a été approuvée par la Régie en septembre 2016.

En octobre 2017, Hydro-Québec Distribution a soumis à la Régie de l'énergie un premier rapport sur l'état d'avancement du *Plan d'approvisionnement 2017-2026*. Ce suivi présente une prévision actualisée de la demande québécoise, de même que les événements qui ont influé sur la planification des approvisionnements et sur les actions de la division depuis le dépôt du plan, en novembre 2016.

Notons par ailleurs qu'Hydro-Québec Distribution poursuit ses efforts en matière d'efficacité énergétique. Entre autres choses, elle a élaboré une offre intégrée fondée sur une approche de sensibilisation qui incite les clients à faire des changements de comportement durables. De plus, elle adapte continuellement ses programmes en fonction des besoins de l'entreprise et du marché, et s'assure d'arrimer ses efforts avec ceux de ses divers partenaires.

Demande tarifaire 2018-2019



RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 333 M\$ en 2017. Exclusion faite des 18 M\$ à remettre à la clientèle comptabilisés au titre du mécanisme de traitement des écarts de rendement, le bénéfice net ajusté de la division s'est élevé à 351 M\$, comparativement à 342 M\$ en 2016. Les produits des ventes d'électricité ont augmenté de 190 M\$ en raison de trois principaux facteurs, soit l'effet des températures, qui ont notamment été plus froides en décembre 2017 qu'en décembre 2016, la progression de la demande de base et les ajustements

tarifaires des 1^{ers} avril 2016 et 2017. De plus, la variation des montants nets qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre relativement aux températures a eu une incidence favorable de 50 M\$ sur les autres produits. Les achats d'électricité, les coûts de transport afférents et les achats de combustible se sont quant à eux accrus de 290 M\$ du fait de l'augmentation des approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production et de tiers ainsi que d'une hausse des coûts de transport engagés auprès d'Hydro-Québec TransÉnergie. La charge d'amortissement a pour sa part diminué de 27 M\$.

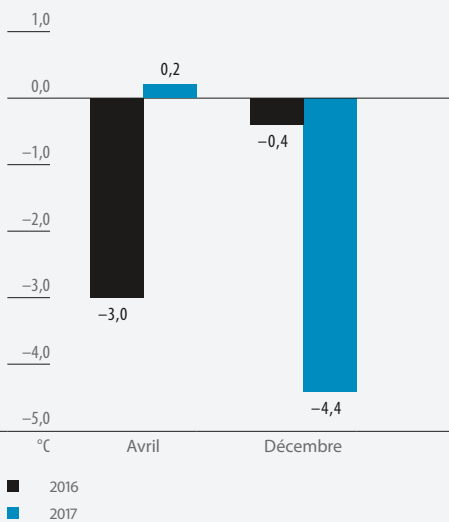
VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS

Secteurs	Volume des ventes			Produits des ventes		
	2017	Variation 2017-2016		2017	Variation 2017-2016	
	TWh	TWh	%	M\$	M\$	%
Résidentiel	66,1	1,0	1,5	5 285	130	2,5
Commercial, institutionnel et petits industriels	45,8	0,3	0,7	3 873	31	0,8
Grands clients industriels	53,7	0,1	0,2	2 288	23	1,0
Autres	5,1	–	–	317	6	1,9
Total	170,7	1,4	0,8	11 763	190	1,6

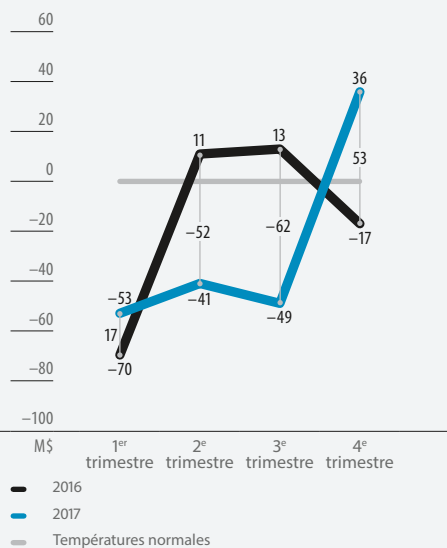
FACTEURS DE VARIATION 2017-2016 DES VENTES PAR SECTEURS

Secteurs	Effets volume							Effets prix			Total
	Demande de base		Températures		29 février		Total	Ajustements tarifaires	Autres	Total	
	TWh	M\$	TWh	M\$	TWh	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	
Résidentiel	0,8	73	0,5	45	(0,3)	(22)	96	38	(4)	34	130
Commercial, institutionnel et petits industriels	0,4	30	0,1	7	(0,2)	(12)	25	26	(20)	6	31
Grands clients industriels	0,2	19	–	–	(0,1)	(6)	13	2	8	10	23
Autres	–	1	–	1	–	(1)	1	4	1	5	6
Total	1,4	123	0,6	53	(0,6)	(41)	135	70	(15)	55	190

Écarts par rapport aux températures normales – Montréal et Québec



Effet cumulatif des températures par rapport aux normales



VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC

Les produits des ventes d'électricité ont atteint 11 763 M\$, en hausse de 190 M\$ par rapport à 2016. Cette augmentation est principalement attribuable à l'effet des températures, à la progression de la demande de base ainsi qu'aux ajustements tarifaires des 1^{ers} avril 2016 et 2017.

Le volume des ventes a totalisé 170,7 TWh contre 169,3 TWh en 2016, soit une augmentation de 1,4 TWh. D'une part, l'effet des températures a conduit à un accroissement de 0,6 TWh ou 53 M\$ des ventes d'électricité. Cet effet a principalement été ressenti durant les mois d'avril et de décembre. En avril, les températures enregistrées en 2016 avaient été inférieures de 3 °C aux normales, entraînant des ventes additionnelles de 63 M\$, alors qu'elles ont été près des normales en 2017. À l'inverse, les températures de décembre ont été exceptionnellement froides en 2017, ce qui a donné lieu à des ventes supplémentaires de 97 M\$. D'autre part, la demande de base a progressé de 1,4 TWh ou 123 M\$, notamment dans le secteur résidentiel, où elle a augmenté de 0,8 TWh en raison surtout de la croissance du nombre d'abonnements. Ces facteurs ont toutefois été atténués par le fait que 2016 était une année bissextile et que des ventes de 0,6 TWh ou 41 M\$ avaient été réalisées le 29 février.

AUTRES PRODUITS

La variation des montants nets qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, comptabilisés à titre d'autres produits, a été de 15 M\$ en 2017. Cette variation favorable concerne surtout les écarts attribuables aux températures, déduction faite de l'amortissement, soit les écarts de revenus liés aux aléas climatiques et les écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité, qui ont eu une incidence globale favorable de 50 M\$ en 2017 par rapport à 2016. Rappelons par ailleurs que l'année 2017 est la première année d'application du mécanisme de traitement des écarts de rendement approuvé par la Régie de l'énergie, en vertu duquel Hydro-Québec partage avec la clientèle l'excédent réalisé au cours de l'exercice par rapport aux rendements autorisés. Hydro-Québec Distribution a ainsi comptabilisé à ce titre un montant de 18 M\$ à remettre à la clientèle.

ACHATS D'ÉLECTRICITÉ, COÛTS DE TRANSPORT ET ACHATS DE COMBUSTIBLE

Les achats d'électricité, les coûts de transport afférents ainsi que les achats de combustible ont augmenté de 290 M\$ par rapport à 2016. D'abord, les approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production se sont accrus de 37 M\$ sous l'effet conjugué des températures et de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale, conformément à la *Loi sur la Régie de l'énergie*. Ensuite, les approvisionnements effectués auprès de tiers ont augmenté de 154 M\$, en raison d'une hausse de 131 M\$ ou 1,3 TWh des achats d'énergie éolienne, elle-même surtout attribuable à la mise en service de trois nouveaux parcs éoliens à la fin de 2016. Enfin, les coûts de transport engagés auprès d'Hydro-Québec TransÉnergie pour l'alimentation de la charge locale ont augmenté de 115 M\$.

AMORTISSEMENT

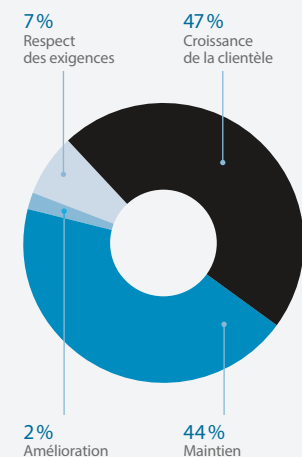
La charge d'amortissement a atteint 752 M\$, comparativement à 779 M\$ l'exercice précédent. Cette variation de 27 M\$ s'explique principalement par une diminution des montants comptabilisés au titre des sorties d'immobilisations et par une baisse de l'amortissement des coûts liés aux initiatives en efficacité énergétique.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2017, les investissements d'Hydro-Québec Distribution en immobilisations corporelles et en actifs incorporels ont atteint 650 M\$.

De cette somme, 305 M\$ visaient à répondre à la croissance de la clientèle québécoise, dont 189 M\$ ont été consacrés au raccordement de clients. La division a également investi 283 M\$ dans la pérennisation de ses actifs.

Répartition des investissements d'Hydro-Québec Distribution en 2017



Construction

Le secteur Construction regroupe les activités liées aux projets réalisés par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés¹ et par la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés est chargée des projets de construction et de réfection qui se déroulent au Québec, sauf sur le territoire régi par la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. Pour sa part, la SEBJ construit les aménagements de production situés en territoire conventionné (au nord du 49^e parallèle) et peut également réaliser certains projets ailleurs au Québec ou dans le reste du monde.

De plus, en tant que spécialistes de l'ingénierie, de la construction et de l'environnement, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la SEBJ proposent à Hydro-Québec Production et à Hydro-Québec TransÉnergie des services variés pour la réalisation d'avant-projets, d'études d'impact ou autres dans le domaine de l'énergie : relevés techniques et scientifiques, planification, estimation de coûts, conception, architecture, géomatique, contrôle de la qualité.

VOLUME D'ACTIVITÉ

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la SEBJ ont réalisé des projets d'une valeur totale de 2 480 M\$ en 2017, comparativement à 2 225 M\$ l'exercice précédent. Ce volume élevé est attribuable à plusieurs projets d'envergure. Les travaux effectués pour le compte d'Hydro-Québec Production se sont chiffrés à 744 M\$, contre 746 M\$ en 2016, tandis que ceux qui ont été réalisés pour Hydro-Québec TransÉnergie ont atteint 1 671 M\$, contre 1 419 M\$.

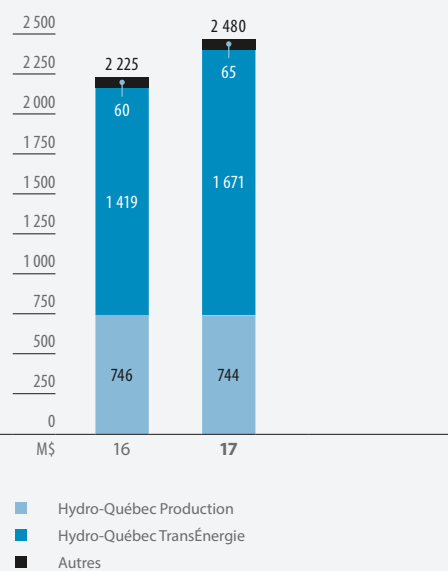
PRINCIPAUX TRAVAUX

Dans le domaine de la production, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés a notamment poursuivi la construction du complexe hydro-électrique de la Romaine et la réfection d'ouvrages à la centrale de Beauharnois. De plus, la division a terminé la réfection d'un groupe turbine-alternateur à la centrale Robert-Bourassa. Pour le compte d'Hydro-Québec TransÉnergie, elle a continué de travailler au raccordement du complexe de la Romaine, achevant la construction du poste de la Romaine-3 tout en menant des travaux au poste des Montagnais et au futur poste de la Romaine-4. Elle a aussi poursuivi le remplacement de transformateurs au poste de la Manicouagan ainsi que la reconstruction des postes De Lorimier et Saint-Patrick et le déploiement de lignes connexes. Dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, la construction du poste Judith-Jasmin et des lignes qui relieront le poste de la Chamouchouane à la boucle métropolitaine a également progressé. Au titre des projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, la division a notamment achevé le remplacement des disjoncteurs de modèle PK. Enfin, elle a œuvré à la mise à niveau de diverses installations du réseau de transport principal, tout en effectuant d'autres travaux dans le but d'augmenter la capacité de transit du réseau.

2017 EN UN COUP D'ŒIL

Volume d'activité	2,5 G\$
Principaux clients	
<i>Hydro-Québec Production</i>	30 %
<i>Hydro-Québec TransÉnergie</i>	67 %

Répartition du volume d'activité du secteur Construction



1. Les activités de la direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec, du Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie, de la direction principale – Centre de services partagés et de la direction principale – Approvisionnement stratégique sont intégrées à la rubrique Activités corporatives et autres.

Activités corporatives et autres

La rubrique Activités corporatives et autres englobe l'ensemble des activités corporatives, la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications, la vice-présidence – Développement des affaires, la direction principale – Centre de services partagés, la direction principale – Approvisionnement stratégique, la direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec et le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie.

RÉSULTATS

Les Activités corporatives et autres ont enregistré un bénéfice net de 11 M\$ en 2017.

ACTIVITÉS CORPORATIVES

Les activités corporatives réunissent le groupe – Direction financière et contrôle, la vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général, la vice-présidence – Affaires juridiques, la vice-présidence – Communications et affaires gouvernementales, la vice-présidence – Financement, trésorerie et caisse de retraite, la vice-présidence – Ressources humaines et la vice-présidence – Transformation, santé et sécurité.

Le groupe – Direction financière et contrôle est responsable des encadrements en matière de comptabilité financière, de comptabilité réglementaire et de comptabilité de gestion ainsi que de la gestion intégrée des risques d'affaires. Il a également pour mandat de dresser les états financiers consolidés de l'entreprise et d'en faire l'analyse. De plus, il est chargé de la planification financière, de la fiscalité, du contrôle et des décaissements associés aux employés, aux retraités et aux fournisseurs.

La vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général offre des services de secrétariat aux conseils d'administration de la Société et de ses filiales. De plus, elle élabore les stratégies et les orientations et fournit des conseils en matière d'affaires corporatives, d'éthique, d'accès à l'information, de gouvernance, d'environnement et de développement durable ainsi que de gestion documentaire.

La vice-présidence – Affaires juridiques offre des services ainsi que des conseils et des opinions juridiques à Hydro-Québec et à l'ensemble de ses filiales. Elle négocie, rédige et révisé les ententes et contrats nécessaires à la conduite de leurs activités et veille à protéger leurs intérêts dans le cadre de toute affaire commerciale ou contentieuse, y compris devant les tribunaux et les organismes de réglementation, tels que la Régie de l'énergie.

La vice-présidence – Communications et affaires gouvernementales élabore les stratégies et fournit des services d'encadrement et de conseil en ce qui concerne les communications, les affaires publiques ainsi que

les relations avec les gouvernements, les collectivités et les organisations partenaires. La vice-présidence a également pour mandat de suivre l'évolution de la réputation de l'entreprise.

La vice-présidence – Financement, trésorerie et caisse de retraite est chargée de répondre aux besoins de l'entreprise en matière de financement, de gérer la trésorerie et d'entretenir les relations avec les détenteurs d'obligations d'Hydro-Québec et les agences de notation. Elle agit également à titre de fiduciaire de la caisse de retraite d'Hydro-Québec. En 2017, la caisse a obtenu un rendement de 10,7 % en raison notamment de la bonne performance du portefeuille d'actions. Pour les dix dernières années, la caisse affiche un rendement annuel moyen de 7,6 %, ce qui la classe dans le premier quartile des caisses de retraite canadiennes de taille comparable. Au 31 décembre 2016, date de la plus récente évaluation actuarielle, le régime de retraite présentait un surplus de capitalisation de 5,2 G\$; les actifs détenus à cette date étaient donc suffisants pour couvrir le coût des rentes futures ainsi que la provision de stabilisation constituée conformément aux exigences de la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées*. Le ratio de capitalisation du régime s'établissait alors à 129,1 %.

La vice-présidence – Ressources humaines élabore les stratégies, les orientations, les encadrements, les programmes d'entreprise et les objectifs concernant la gestion des ressources humaines, les relations du travail, la rémunération et les avantages sociaux, la performance organisationnelle ainsi que la formation et le développement des compétences. Elle veille également à ce que les dirigeants disposent de conditions optimales en matière de ressources humaines. En outre, elle est responsable de l'ensemble des mesures visant à assurer la protection du personnel et des tiers ainsi que des installations, des actifs et des technologies de l'information et des communications d'Hydro-Québec.

La vice-présidence – Transformation, santé et sécurité est chargée de mener à bien la transformation culturelle et l'amélioration de la performance de l'entreprise, tout en gérant les dossiers relatifs à la santé et à la sécurité du travail. À ce chapitre, elle élabore les stratégies et les orientations et fournit des services-conseils en matière de prévention des absences, des maladies et des accidents du travail, et fait la promotion des mesures et des comportements qui contribuent à assurer la santé et la sécurité des travailleurs.

VICE-PRÉSIDENTE – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

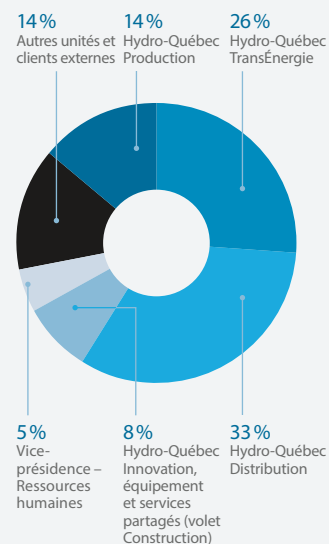
La vice-présidente – Technologies de l'information et des communications a pour mandat de concevoir, de construire, de déployer et d'exploiter les réseaux, systèmes, applications et infrastructures informatiques et de télécommunications de l'entreprise et d'en assurer l'évolution. Dans cette perspective, elle poursuit la mise en œuvre d'une vision intégrée en matière de gouvernance, d'architecture, de développement et d'exploitation, en accordant une attention particulière à la cybersécurité. De plus, elle offre des solutions technologiques conçues pour soutenir l'exploitation du réseau électrique et pour accroître la productivité et l'efficacité des divisions et des unités corporatives, contribuant ainsi à l'amélioration de la performance globale de l'entreprise.

En 2017, la vice-présidente a inscrit des produits de 644 M\$, comparativement à 666 M\$ en 2016.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2017, les investissements de la vice-présidente – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 115 M\$, somme qui a été affectée au maintien de la qualité des actifs.

Répartition des produits de la vice-présidente – Technologies de l'information et des communications en 2017



VICE-PRÉSIDENTE – DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

La vice-présidente – Développement des affaires a pour mandat de faire du démarchage et de concrétiser des occasions d'affaires qui permettront à Hydro-Québec non seulement d'augmenter ses produits d'exploitation et ses bénéfices provenant des marchés hors Québec, mais aussi de jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique mondiale. Plus précisément, la vice-présidente est à l'affût de possibilités d'investissement à l'international sous forme d'acquisitions, de prises de participation ou de partenariats à long terme qui mettront à profit le savoir-faire d'Hydro-Québec en matière de production hydroélectrique et de transport d'électricité. De plus, elle développe les marchés d'exportation en faisant valoir les avantages de l'hydroélectricité québécoise et orchestre la commercialisation des innovations technologiques de l'entreprise. Enfin, elle soutient les initiatives d'Hydro-Québec en électrification des transports tout en pilotant l'expansion du Circuit électrique au Québec et dans les marchés voisins.

DIRECTION PRINCIPALE – INSTITUT DE RECHERCHE D'HYDRO-QUÉBEC

La direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec, qui fait partie d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés, élabore et adapte des solutions technologiques de pointe en fonction des besoins et des orientations d'affaires de l'entreprise. L'Institut offre un appui technique aux divisions et réalise des projets d'innovation pour soutenir leurs activités et assurer le développement à long terme d'Hydro-Québec.

CENTRE D'EXCELLENCE EN ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS ET EN STOCKAGE D'ÉNERGIE

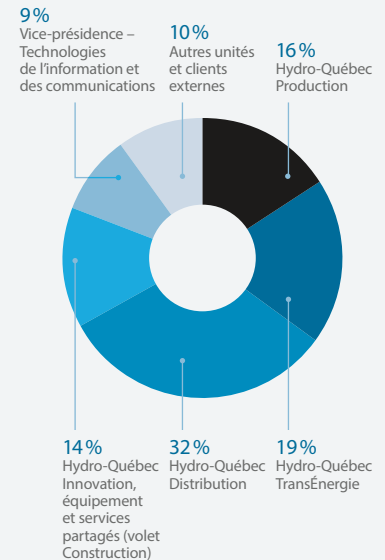
Le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie, qui fait partie d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés, a été créé en 2017. Il regroupe les activités de recherche-développement portant sur les matériaux de batteries.

DIRECTION PRINCIPALE – CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS ET DIRECTION PRINCIPALE – APPROVISIONNEMENT STRATÉGIQUE

La direction principale – Centre de services partagés et la direction principale – Approvisionnement stratégique font également partie d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés. La direction principale – Centre de services partagés a pour mission d'offrir des services de gestion immobilière et de gestion du matériel ainsi que des services de transport et autres services spécialisés, de façon à contribuer à la bonne performance de l'entreprise. Pour sa part, la direction principale – Approvisionnement stratégique a pour mandat de fournir à l'ensemble d'Hydro-Québec les encadrements, produits et services en matière d'approvisionnement, conformément aux meilleures pratiques.

Les produits de ces directions principales ont totalisé 480 M\$ en 2017, comparativement à 481 M\$ en 2016.

Répartition des produits de la direction principale – Centre de services partagés et de la direction principale – Approvisionnement stratégique en 2017



Conformément à la cible fixée dans le *Plan stratégique 2016-2020*, Hydro-Québec vise un bénéfice net de 2 475 M\$ pour l'exercice 2018, malgré un contexte d'affaires plus difficile que prévu. Celui-ci est notamment attribuable à la baisse des prix de l'énergie sur les marchés hors Québec et à la diminution de la demande d'électricité au Québec.

L'entreprise compte faire des investissements de l'ordre de 3,6 G\$ en 2018, dont la majeure partie concerne les activités d'Hydro-Québec TransÉnergie, pour 1,8 G\$, et d'Hydro-Québec Production, pour 1,0 G\$. Près de 60 % des investissements d'Hydro-Québec seront consacrés aux activités de maintien et d'amélioration de la qualité des installations. Le solde servira à financer les activités de croissance et de développement.

Hydro-Québec Production poursuivra ses travaux sur les chantiers du complexe de la Romaine dans le cadre du développement du potentiel hydroélectrique du Québec. Trois des quatre centrales de ce grand projet, soit les centrales de la Romaine-2, de la Romaine-1 et de la Romaine-3, ont été mises en service respectivement en 2014, en 2015 et en 2017, et la centrale de la Romaine-4 devrait suivre à l'horizon 2020. Parallèlement, la division continuera d'investir dans ses installations pour en assurer la pérennité et en optimiser le rendement. Mentionnons à titre d'exemple les travaux de réhabilitation en cours aux centrales Robert-Bourassa et de Beauharnois.

Hydro-Québec TransÉnergie consacrera une part importante de ses investissements à la construction de lignes de transport, notamment les quelque 400 km de lignes qui relieront le poste de la Chamouchouane à la boucle métropolitaine dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île ainsi que la ligne à 120 kV du Grand-Brûlé–Dérivation Saint-Sauveur. De plus, elle poursuivra l'intégration au réseau de parcs éoliens par suite des appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, la construction du poste Judith-Jasmin ainsi que le raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie. La division continuera également d'investir dans la mise à niveau et la modernisation de ses installations afin d'assurer la pérennité et la fiabilité des actifs de transport et d'accroître la qualité du service. Mentionnons à cet égard la modernisation des systèmes de conduite du réseau de transport de même que la poursuite des activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal.

Hydro-Québec Distribution continuera d'assurer une alimentation électrique fiable et des services de qualité à l'ensemble des Québécois. La division poursuivra ses investissements visant à répondre à la croissance de la clientèle ainsi qu'à maintenir et à améliorer la qualité de ses installations. Ses projets de croissance comprennent notamment le raccordement au réseau du poste Judith-Jasmin ainsi que des communautés de La Romaine et d'Unamen Shipu, qui sont actuellement desservies par un réseau autonome.

Gestion intégrée des risques d'affaires

Hydro-Québec applique un processus de gestion intégrée des risques d'affaires qui fait partie de ses activités courantes. Ce processus s'appuie sur différents mécanismes de contrôle, de communication et d'évaluation qui lui permettent d'exercer un suivi dynamique de l'évolution des risques.

Les divisions et les unités corporatives de l'entreprise sont au cœur du processus. Dans le cadre de leurs activités courantes, elles gèrent les risques qui les concernent et

les réévaluent à intervalles réguliers, au quotidien dans certains cas. Concrètement, chaque division et unité corporative doit recenser et évaluer ses principaux risques, puis mettre en place et appliquer des mesures pour les atténuer de manière que les risques résiduels soient d'un niveau acceptable pour Hydro-Québec. Les divisions et unités corporatives rendent compte mensuellement de leurs actions et de leurs suivis en matière de gestion des risques au comité de direction qui, agissant à titre

de comité de gestion des risques, assure la surveillance globale des risques d'affaires. Grâce à cette approche, il est possible de constituer un portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels lors de la planification annuelle. Le portefeuille consolidé est présenté au Conseil d'administration avec le Plan d'affaires, qui comprend une analyse de sensibilité permettant d'évaluer l'impact de certains risques sur le bénéfice net prévu.

PROCESSUS DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES D'AFFAIRES

	Annuellement	Mensuellement
	Plan d'affaires	
Divisions et unités corporatives	<ul style="list-style-type: none"> Détermination des risques de chaque division ou unité corporative et validation par le gestionnaire relevant du président-directeur général Élaboration ou mise à jour du portefeuille des risques d'affaires résiduels de la division ou de l'unité corporative 	Reddition de comptes sur le suivi du portefeuille des risques d'affaires résiduels de chaque division ou unité corporative
Direction de l'entreprise^a	Revue du portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise, de la carte des risques et de la probabilité d'atteindre le bénéfice net prévu	Revue de la reddition de comptes mensuelle consolidée sur le suivi du portefeuille des risques d'affaires résiduels d'entreprise
Conseil d'administration	<p>Comité de vérification Analyse du processus de gestion intégrée des risques d'affaires résiduels d'entreprise</p> <p>Comité des finances Analyse du portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise, de la carte des risques et de la probabilité d'atteindre le bénéfice net prévu</p> <p>Conseil d'administration Examen du portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise, de la carte des risques et de la probabilité d'atteindre le bénéfice net prévu</p>	

a) Agissant à titre de comité de gestion des risques, avec le président-directeur général comme responsable de la gestion des risques.

RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers, tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi systématique et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent considérablement l'exposition à ces risques et l'impact de ceux-ci sur les résultats de l'entreprise.

En matière de gestion des risques de marché et de crédit, une équipe de spécialistes indépendante des unités qui réalisent les transactions effectue une surveillance constante de plusieurs indicateurs liés aux transactions financières et énergétiques, recommande des stratégies et applique des contrôles pour réduire les risques connexes.

RISQUE DE MARCHÉ

Les résultats d'Hydro-Québec sont exposés à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain ont une incidence sur les produits des ventes libellées en dollars américains, de même que sur le coût de la dette libellée dans cette devise. Une variation des taux d'intérêt influe sur les frais financiers et sur le coût de retraite. Enfin, les variations des prix de l'énergie ont des répercussions sur les produits réalisés sur les marchés de gros, tandis que les cours de l'aluminium ont un impact sur les produits associés aux contrats spéciaux avec certains grands clients industriels au Québec.

Les trois types de risque de marché font l'objet d'une gestion intégrée active qui repose principalement sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Cette gestion vise à limiter leur incidence sur les résultats d'Hydro-Québec, selon des stratégies et des critères établis en fonction de la tolérance au risque de l'entreprise. Par ailleurs, le risque de marché à moyen et à long terme est atténué par l'effet compensateur entre l'impact d'une hausse ou d'une baisse généralisée des taux d'intérêt sur les frais financiers, d'une part, et l'impact d'une telle hausse ou d'une telle baisse sur le coût de retraite, d'autre part. Le coût de retraite d'Hydro-Québec est également soumis au risque de variation de la juste valeur des placements détenus dans le portefeuille de la caisse de retraite. Pour gérer ce risque, l'entreprise mise sur la diversification des actifs et sur des stratégies de gestion des placements qui comprennent l'utilisation de dérivés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter les engagements liés à ses passifs financiers. Ce risque peut notamment se traduire par des difficultés à accéder à des sources de financement pour son programme d'investissement.

Le risque de liquidité d'Hydro-Québec est atténué par plusieurs facteurs, dont d'importants flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, l'accès à une facilité de crédit de soutien préautorisée et un portefeuille diversifié d'instruments financiers très liquides.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne puisse respecter ses obligations contractuelles. Hydro-Québec est exposée au risque de crédit lié aux débiteurs dans le contexte de ses opérations courantes de vente d'électricité au Québec. Ces ventes sont facturées à des tarifs qui prévoient le recouvrement du coût du service selon les modalités approuvées par la Régie de l'énergie. L'entreprise est également exposée au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et au fonds d'amortissement, de même qu'aux instruments dérivés qu'elle négocie avec des institutions financières ainsi qu'avec d'autres émetteurs et, dans une moindre mesure, avec des sociétés d'énergie nord-américaines, dans le cadre des contrats d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution et des transactions énergétiques d'Hydro-Québec Production sur les marchés hors Québec.

L'exposition au risque de crédit est atténuée par la mise en place d'encadrements et de limites en ce qui a trait à la concentration des risques et au niveau d'exposition par contrepartie. Pour s'assurer du respect de ces encadrements et limites, Hydro-Québec a adopté une approche proactive fondée sur divers contrôles et rapports de suivi. Ceux-ci lui permettent de réagir rapidement à tout événement qui pourrait avoir un impact sur la situation financière des contreparties. Par ailleurs, l'entreprise traite généralement avec des contreparties dont la notation de crédit est élevée. Elle conclut également des ententes de crédit en vue de maintenir la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés en deçà d'un seuil prédéterminé.

RISQUES RÉGLEMENTAIRES

Hydro-Québec fait face à des risques réglementaires du fait qu'en vertu de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, ses activités liées au transport et à la distribution de l'électricité sont réglementées. Les décisions rendues par la Régie de l'énergie peuvent ainsi avoir une incidence sur les résultats d'Hydro-Québec TransÉnergie et d'Hydro-Québec Distribution. La loi prévoit par ailleurs que les tarifs sont établis de manière à permettre le recouvrement du coût du service et à dégager un rendement raisonnable sur la base de tarification.

Divers moyens ont été mis en place pour réduire l'incidence des risques réglementaires sur les résultats des deux divisions. Ceux-ci comprennent la présentation de dossiers complets et probants à la Régie ainsi que l'établissement d'un dialogue constructif avec celle-ci et avec les intervenants, notamment dans le cadre de séances de travail.

RISQUES OPÉRATIONNELS

PRODUCTION

L'une des principales incertitudes auxquelles Hydro-Québec est confrontée concerne les apports naturels en eau. En effet, Hydro-Québec Production doit s'assurer qu'elle est en mesure de s'acquitter de ses obligations, qui consistent à fournir à Hydro-Québec Distribution un volume annuel maximal de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale et à respecter ses engagements contractuels. Concrètement, elle est tenue d'avoir les moyens de combler un déficit d'apports naturels de 64 TWh sur deux années consécutives et de 98 TWh sur quatre années consécutives. Pour gérer ce risque, la division mise sur plusieurs mesures d'atténuation qui font l'objet d'un suivi rigoureux. Ainsi, elle assure une gestion pluriannuelle des stocks énergétiques et le maintien d'un écart suffisant entre ses engagements et ses moyens de production, grâce auquel elle peut pallier les aléas de l'hydraulicité, reconstituer ses réserves ou profiter d'occasions d'affaires. Hydro-Québec rend compte régulièrement à la Régie de l'énergie de la capacité de production et des réserves énergétiques d'Hydro-Québec Production.

Outre les aléas de l'hydraulicité, les activités d'exportation d'Hydro-Québec Production sur les marchés de gros comportent un risque de marché et un risque d'indisponibilité des équipements de production et de transport. Le risque de marché résulte des fluctuations du prix de l'énergie sur les marchés hors Québec. Il est atténué par la surveillance permanente de l'évolution des marchés de gros et par l'utilisation d'instruments dérivés de couverture. Quant au risque d'indisponibilité des équipements de production et de transport, il est atténué par la mise en œuvre de programmes de maintenance et de mise à niveau.

Hydro-Québec Production est également confrontée au risque découlant des variations de la température et de la demande du marché québécois par rapport aux prévisions. Ces variations ont un impact sur les ventes d'électricité de la division auprès d'Hydro-Québec Distribution et peuvent avoir une incidence sur le volume disponible pour ses ventes à l'exportation.

Les risques liés aux activités d'exportation d'Hydro-Québec Production sont quantifiés de manière intégrée par une équipe de spécialistes indépendante de l'unité qui réalise les transactions. Cette équipe veille à l'application de contrôles, présente des rapports quotidiens à la Haute direction et s'assure du respect des limites approuvées par la Direction et par le Conseil d'administration.

TRANSPORT

Plusieurs facteurs peuvent entraîner une interruption de service ou rendre indisponible une partie du réseau de transport, notamment les conditions climatiques extrêmes et les défaillances d'équipements. Pour contrer ces facteurs, Hydro-Québec TransÉnergie mise sur divers moyens de prévention. Par exemple, elle applique les normes de fiabilité de la North American Electric Reliability Corporation (NERC) et du Northeast Power Coordinating Council (NPCC) ainsi que différentes mesures pour entretenir et renforcer son réseau et en optimiser la vie utile. Notons à cet égard que la direction – Contrôle des mouvements d'énergie d'Hydro-Québec TransÉnergie agit à titre de coordonnateur de la fiabilité des réseaux de transport d'électricité au Québec, s'étant vu attribuer ce rôle par la Régie de l'énergie en 2007.

Hydro-Québec TransÉnergie doit fournir une capacité de transit suffisante pour alimenter les réseaux d'Hydro-Québec Distribution et d'autres clients, tout en assurant la sécurité et la fiabilité du service de transport. Pour ce faire, la division s'appuie notamment sur un modèle de gestion des actifs de transport et sur un processus de gestion optimale de la pointe de consommation annuelle.

DISTRIBUTION

La continuité du service de distribution de l'électricité représente le principal risque pour Hydro-Québec Distribution. Dans le but de maintenir la qualité de l'alimentation, la division investit continuellement dans son réseau afin de le moderniser, de l'automatiser et de le sécuriser. Elle s'appuie également sur la maîtrise de la végétation, sur la mise en œuvre d'un programme de maintenance et d'une stratégie pour le renouvellement des actifs, de même que sur la conformité aux normes applicables aux réseaux aériens et souterrains. Pour réduire la durée des interruptions de service, dont la grande majorité est causée par des intempéries, la division intègre à son réseau de nouvelles technologies qui permettent la détection rapide des pannes, la gestion à distance de certains incidents et un rétablissement accéléré du service.

Hydro-Québec Distribution doit aussi composer avec les fluctuations de la demande (à conditions climatiques normales) qui découlent de la conjoncture économique et énergétique et qui ont un impact sur les résultats. Lorsque la demande est inférieure aux prévisions soumises dans le dossier tarifaire, la division ne peut recouvrer auprès de sa clientèle la totalité des coûts afférents à la distribution de l'électricité et à son transport sur le réseau d'Hydro-Québec TransÉnergie. Pour limiter l'impact de cet aléa, elle ne cesse d'améliorer sa méthode de prévision de la demande d'électricité.

CONSTRUCTION

Un des risques importants auxquels Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés fait face concerne la santé et la sécurité du travail dans le domaine de la construction. En 2017, la division a entrepris un virage pour accroître la sécurité sur ses chantiers, avec l'ambition de devenir une référence au Québec. À cette fin, elle a révisé l'ensemble de ses pratiques, particulièrement en ce qui concerne la prévention des accidents graves ou mortels, et a déployé un plan d'action sur tous ses chantiers. Cette nouvelle approche a permis d'instaurer des moyens efficaces pour recenser et gérer les risques en matière de santé-sécurité et fera l'objet d'un suivi en 2018 et au cours des années suivantes.

La pression exercée sur les coûts des projets de construction constitue un autre risque auquel la division est confrontée en permanence. Cette pression est notamment attribuable à la progression du coût de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction, à l'augmentation du prix de certains matériaux ou produits ainsi qu'aux facteurs ayant pour effet de modifier les calendriers de réalisation (retards de livraison, non-qualité, arrêt des travaux).

Afin de respecter ses engagements et de continuer d'appliquer des normes élevées tant sur le plan de la sécurité qu'en ce qui concerne la qualité, la division a mis en place plusieurs mesures pour réduire son exposition aux risques. Ainsi, elle fait un suivi serré des échéanciers, des coûts et des principaux produits livrables, ce qui lui permet d'assurer le bon déroulement des projets ou d'apporter les correctifs nécessaires au besoin. De plus, elle entretient des relations permanentes avec les organismes et les ministères concernés afin de demeurer au fait de toute modification éventuelle aux lois et règlements qui pourrait avoir une incidence sur ses projets. Par ailleurs, elle élabore des stratégies d'approvisionnement qui favorisent la concurrence, la pérennité des approvisionnements et le maintien de l'expertise dans ses marchés, et elle adapte ses stratégies de réalisation des projets selon la conjoncture, de concert avec ses clients.

Signalons enfin que les accords commerciaux conclus entre le Québec et l'Ontario et entre le Canada et l'Union européenne peuvent avoir une incidence sur les processus d'acquisition d'Hydro-Québec, notamment en ce qui concerne la sécurité, la confidentialité des données et la façon d'énoncer les besoins.

ACTIVITÉS CORPORATIVES ET AUTRES

SANTÉ-SÉCURITÉ

La sécurité des personnes – employés, fournisseurs et grand public – ainsi que des actifs de l'entreprise, y compris les technologies de l'information et des communications (TIC), sont au cœur des préoccupations d'Hydro-Québec. Pour gérer cet enjeu, l'entreprise compte sur une équipe multidisciplinaire d'experts qui surveille les installations en permanence, anticipe et analyse les menaces, assure un suivi rigoureux des risques afférents, évalue régulièrement les mesures d'atténuation mises en œuvre et déploie de nouvelles stratégies en fonction de l'évolution du contexte d'affaires et social ainsi que des tendances émergentes dans le domaine de la sécurité. Le modèle de sécurité adopté par Hydro-Québec repose sur l'anticipation, la détection, la dissuasion, l'intervention et le rétablissement. Il s'appuie également sur une culture de sécurité intégrée qui mise sur la collaboration et la vigilance des gestionnaires, employés et partenaires internes et externes de l'entreprise.

Hydro-Québec a toujours respecté des normes très élevées en matière de santé et de sécurité du travail. Toutefois, certains événements récents ainsi que les résultats de l'analyse de ses pratiques en santé-sécurité réalisée par une société-conseil en 2017 ont fait ressortir des possibilités d'amélioration qui l'amènent à revoir ses façons de faire, notamment pour aller au-delà de la simple application des normes en vigueur, tant sur ses chantiers qu'à l'échelle de l'entreprise.

Ainsi, pour assurer une gestion plus proactive à ce chapitre, Hydro-Québec a lancé des initiatives concrètes qui se poursuivront au cours des prochaines années. Ces initiatives visent à instaurer une culture de la santé-sécurité fondée sur l'engagement et la responsabilisation de toutes les unités et parties prenantes de l'entreprise, sur de bons comportements et des valeurs partagées, sur un leadership rassembleur et une présence accrue des gestionnaires sur le terrain, de même que sur l'amélioration de la capacité de l'entreprise à déceler les risques, à assurer l'efficacité des moyens de contrôle et à tirer des leçons de tous les événements touchant la santé et la sécurité.

La protection de l'information, des TIC et de la propriété intellectuelle constitue un autre enjeu de taille. La mise en place, en 2016, du centre de surveillance Sécurité des TIC d'entreprise a permis à Hydro-Québec d'améliorer sa capacité et d'affiner ses méthodes de surveillance et de détection des comportements malveillants à l'égard du réseau électrique ainsi que des systèmes et des données de l'entreprise.

Enfin, Hydro-Québec dispose d'un plan d'urgence corporatif qui vise à assurer la continuité de ses activités et la poursuite de sa mission en cas d'événement exceptionnel. Ce plan sert à arrimer les actions et plans d'urgence des unités d'affaires de manière à renforcer et à améliorer la coordination des mesures déployées par les intervenants internes et externes concernés, y compris les autorités publiques.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET INVESTISSEMENT HORS QUÉBEC

En lien avec les stratégies énoncées dans le *Plan stratégique 2016-2020*, Hydro-Québec a entrepris de faire croître ses activités sur les marchés hors Québec en vue d'augmenter sa rentabilité. Les avenues de croissance qu'elle explore sont axées sur le développement de ses marchés d'exportation, sur la commercialisation de ses innovations technologiques et sur des partenariats, des acquisitions ou des prises de participation à l'extérieur du Québec. Pour mener à bien ses projets d'expansion à l'international, l'entreprise a mis en place un processus d'analyse des occasions d'affaires qui lui permet de déterminer et de gérer les risques afférents de façon proactive.

ENVIRONNEMENT

Le respect et la préservation de l'environnement comptent également parmi les grandes priorités d'Hydro-Québec. La majorité des activités qui ont un impact notable sur l'environnement sont régies par un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001. De plus, l'entreprise examine chaque année sa gestion des enjeux environnementaux et dresse un bilan de la situation dans son Rapport sur le développement durable.

RAPPORT DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec ainsi que l'ensemble des renseignements financiers contenus dans le présent Rapport annuel sont la responsabilité de la Direction et sont approuvés par le Conseil d'administration. Les états financiers consolidés ont été dressés par la Direction conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie relatives au transport et à la distribution de l'électricité. Ils comprennent des montants déterminés d'après les meilleures estimations et selon le jugement de la Direction. L'information financière présentée ailleurs dans le Rapport annuel est conforme à celle qui est fournie dans les états financiers consolidés.

La Direction maintient un système de contrôle interne ayant pour but de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente et fiable, et que les biens d'Hydro-Québec sont convenablement comptabilisés et protégés. Ce système comprend notamment les politiques et directives d'Hydro-Québec, de même que la communication aux employés des règles d'éthique et du *Code de conduite* de celle-ci, afin d'assurer une gestion intègre des ressources ainsi qu'une conduite ordonnée des affaires de l'entreprise, dans le respect des lois et règlements qui la régissent. Un processus de vérification interne contribue à évaluer le caractère suffisant et l'efficacité du contrôle, de même que les politiques et directives d'Hydro-Québec. Des recommandations découlant de ce processus sont soumises à la Direction et au Comité de vérification.

Le Conseil d'administration est responsable de la gouvernance de l'entreprise. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés par l'entremise de son Comité de vérification, lequel est composé uniquement d'administrateurs indépendants, qui n'exercent pas une fonction à plein temps au sein d'Hydro-Québec ou de l'une de ses filiales. Il incombe au Comité de vérification de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière d'Hydro-Québec, de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie, et de recommander au Conseil d'administration d'approuver les états financiers consolidés. Le Comité de vérification rencontre la Direction, les auditeurs indépendants et le vérificateur interne afin de discuter des résultats de leurs audits et des constatations qui en découlent quant à l'intégrité et à la qualité de la présentation de l'information financière et quant au système de contrôle interne d'Hydro-Québec. Les auditeurs indépendants et le vérificateur interne ont librement et pleinement accès au Comité de vérification, en présence ou non de la Direction.

Les états financiers consolidés des exercices 2017 et 2016 ont été audités conjointement par le Vérificateur général du Québec, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

/s/ Michael D. Penner

Président du Conseil d'administration

/s/ Éric Martel

Président-directeur général

/s/ Lise Croteau

Vice-présidente exécutive et
chef de la direction financière

Montréal, Québec

Le 16 février 2018

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Ministre des Finances du Québec,

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Hydro-Québec, qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2017 et 2016 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec aux 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception des changements apportés aux conventions comptables expliqués à la note 2 afférente aux états financiers consolidés, ces principes ont été appliqués pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

/s/ KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

/s/ Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.²

/s/ Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA
Vérificatrice générale du Québec

Montréal, Québec

Le 16 février 2018

1. FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A110618

2. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129122

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2017	2016
Produits		13 468	13 339
Charges			
Exploitation		2 664	2 671
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	2, 18	(322)	(233)
Achats d'électricité et de combustible		2 005	1 866
Amortissement	4	2 686	2 597
Taxes	5	1 076	1 045
		8 109	7 946
Bénéfice avant frais financiers		5 359	5 393
Frais financiers	6	2 513	2 532
Bénéfice net		2 846	2 861

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2017	2016
Bénéfice net		2 846	2 861
Autres éléments du résultat étendu	16		
Variation nette des éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	15	(271)	(368)
Variation nette des avantages sociaux futurs	18	(387)	(121)
Écarts de conversion des états financiers des établissements à l'étranger		(2)	3
		(660)	(486)
Résultat étendu		2 186	2 375

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2017	2016
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		537	1 243
Placements temporaires		1 112	2 184
Clients et autres débiteurs	15	2 486	2 049
Instruments dérivés	15	69	100
Actifs réglementaires	3	124	123
Matériaux, combustible et fournitures		228	219
		4 556	5 918
Immobilisations corporelles	7	63 990	62 691
Actifs incorporels	8	871	938
Placements	9	890	884
Instruments dérivés	15	19	284
Actifs réglementaires	3	4 717	4 237
Autres actifs	10	687	215
		75 730	75 167
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		8	7
Créditeurs et charges à payer		2 508	2 199
Dividende à payer	16	2 135	2 146
Intérêts courus		895	894
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	11	65	86
Instruments dérivés	15	187	152
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	12	1 183	1 398
		6 981	6 882
Dette à long terme	12	43 825	44 218
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	11	799	774
Instruments dérivés	15	22	13
Passifs réglementaires	3	366	381
Autres passifs	13	3 731	2 902
Dette à perpétuité	14	251	293
		55 975	55 463
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		4 374	4 374
Bénéfices non répartis		17 972	17 261
Cumul des autres éléments du résultat étendu		(2 591)	(1 931)
		19 755	19 704
		75 730	75 167
Engagements et éventualités	19		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,

/s/ Michelle Cormier

Présidente du Comité de vérification

/s/ Michael D. Penner

Président du Conseil d'administration

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Note	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2017		4 374	17 261	(1 931)	19 704
Bénéfice net		–	2 846	–	2 846
Autres éléments du résultat étendu	16	–	–	(660)	(660)
Dividende	16	–	(2 135)	–	(2 135)
Solde au 31 décembre 2017		4 374	17 972	(2 591)	19 755
Solde au 1 ^{er} janvier 2016		4 374	16 546	(1 445)	19 475
Bénéfice net		–	2 861	–	2 861
Autres éléments du résultat étendu	16	–	–	(486)	(486)
Dividende	16	–	(2 146)	–	(2 146)
Solde au 31 décembre 2016		4 374	17 261	(1 931)	19 704

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2017	2016
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		2 846	2 861
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	4	2 686	2 597
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux titres d'emprunt		190	173
Déficit du coût net constaté par rapport aux sommes versées au titre des avantages sociaux futurs		(200)	(146)
Autres		470	299
Actifs et passifs réglementaires		(175)	(301)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	17	(239)	21
		5 578	5 504
Activités d'investissement			
Ajouts aux immobilisations corporelles		(3 647)	(3 363)
Ajouts aux actifs incorporels		(107)	(97)
Variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement	10	492	(272)
Autres		15	39
		(3 247)	(3 693)
Activités de financement			
Émission de dette à long terme		1 207	2 011
Remboursement de dette à long terme		(1 417)	(1 927)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		4 964	10 312
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		(5 596)	(11 093)
Variation nette des emprunts		(8)	(6)
Dividende versé		(2 146)	(2 360)
Autres		(31)	(137)
		(3 027)	(3 200)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(10)	(16)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(706)	(1 405)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		1 243	2 648
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		537	1 243
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	17		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Selon la loi qui la régit, Hydro-Québec a pour objets de fournir de l'énergie et d'œuvrer dans le domaine de la recherche et de la promotion relatives à l'énergie, de la transformation et de l'économie de l'énergie, de même que dans tout domaine connexe ou relié à l'énergie. Hydro-Québec doit notamment assurer l'approvisionnement en électricité patrimoniale tel qu'il a été établi par la Loi sur la Régie de l'énergie et qui correspond à un volume maximal annuel de référence de 165 TWh pour le marché québécois. À titre de société d'État, Hydro-Québec est exonérée de l'impôt sur le revenu au Canada.

Note 1 Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »).

La Direction est d'avis que ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec.

La Direction a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 16 février 2018, date d'approbation des présents états financiers consolidés par le Conseil d'administration, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la prise en compte d'événements postérieurs à la date du bilan.

RÉGLEMENTATION

La Loi sur la Régie de l'énergie accorde à la Régie de l'énergie (la « Régie ») la compétence exclusive pour fixer ou modifier les tarifs et les conditions auxquels l'électricité est transportée et distribuée par Hydro-Québec. De ce fait, les activités de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec au Québec sont réglementées. Selon les dispositions de cette loi, les tarifs sont établis par une décision motivée de trois régisseurs après la tenue d'audiences publiques. Par ailleurs, la loi prévoit que les tarifs sont fixés de manière à permettre le recouvrement du coût de la prestation du service et à dégager un rendement raisonnable sur la base de tarification. En vertu d'un mécanisme de traitement des écarts de rendement appliqué depuis 2017, tout rendement excédentaire par rapport au rendement autorisé du Transporteur et du Distributeur est partagé avec la clientèle, à raison de 50 % pour les premiers 100 points de base d'écart et de 75 % pour toute tranche au-delà de ce seuil.

Les PCGR des États-Unis reconnaissent que la réglementation des tarifs peut avoir pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont comptabilisées dans les résultats consolidés et ainsi donner lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, qu'Hydro-Québec juge probable de pouvoir recouvrer ou de devoir régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs.

Si le Transporteur ou le Distributeur détermine qu'il est probable que certains coûts engagés pourront être recouverts dans les tarifs futurs, ces coûts sont reportés et comptabilisés à titre d'actifs. S'il est probable que le Transporteur ou le Distributeur devra rembourser des montants à la clientèle, ou si des coûts ont été recouverts alors qu'ils seront engagés ultérieurement, un passif est comptabilisé. Les soldes de ces actifs et de ces passifs sont amortis sur les périodes de recouvrement approuvées par la Régie.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Hydro-Québec, de ses filiales et des entités à détenteurs de droits variables dont Hydro-Québec est le principal bénéficiaire. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les placements dans les coentreprises sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Ces placements sont initialement comptabilisés au coût, et leur valeur comptable est ensuite augmentée ou diminuée d'un montant équivalant à la quote-part d'Hydro-Québec des variations de l'actif net des coentreprises qui surviennent après la date d'acquisition. La quote-part revenant à Hydro-Québec des résultats des coentreprises est comptabilisée dans les résultats. Les dividendes reçus des coentreprises sont portés en diminution de la valeur comptable des placements.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les PCGR des États-Unis exige que la Direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir relativement aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, de même que sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les estimations concernent notamment les produits, qui comprennent des montants estimés pour l'électricité livrée mais non facturée, la valeur comptable des actifs et passifs réglementaires, les évaluations à la juste valeur des instruments financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels aux fins du calcul de la charge d'amortissement ainsi que les flux de trésorerie, les échéanciers prévus des paiements et les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs au titre des avantages sociaux futurs. Ces taux reposent sur des hypothèses économiques et actuarielles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et les écarts pourraient être importants.

PRODUITS

Hydro-Québec approvisionne le marché québécois en électricité et vend aussi de l'électricité sur les marchés de gros au Canada et aux États-Unis. Elle effectue également des transactions d'arbitrage. Les produits des ventes d'électricité et des transactions d'arbitrage sont comptabilisés à la livraison. Les transactions d'arbitrage sont comptabilisées après déduction des achats d'électricité afférents.

Les produits comprennent également certains montants qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de la clientèle ou qu'elle doit lui remettre ultérieurement. Ces montants concernent notamment les coûts d'approvisionnement en électricité et les revenus liés aux aléas climatiques. Ces éléments donnent lieu à des actifs et passifs financiers qui sont présentés soit dans les postes Clients et autres débiteurs et Autres actifs, soit dans les postes Crédeurs et charges à payer et Autres passifs, selon leur échéance.

Les autres produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus ou les biens, livrés.

CONVERSION DES DEVICES

Les éléments monétaires de l'actif et du passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les éléments non monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change historique. Les produits et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des éléments monétaires sont inclus dans les résultats.

Les états financiers des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis selon la méthode du taux courant. Selon cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des états financiers de ces établissements à l'étranger sont présentés dans le poste Cumul des autres éléments du résultat étendu, sous la rubrique Capitaux propres du bilan.

INSTRUMENTS FINANCIERS

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des placements dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition.

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires, classés dans la catégorie des titres de créance disponibles à la vente, sont constitués d'instruments du marché monétaire dont l'échéance est supérieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les Autres éléments du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation; elles sont alors reclassées dans les résultats. Les intérêts sur ces placements, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés dans les résultats.

DÉBITEURS – CLIENTS

Les comptes clients sont comptabilisés au montant facturé, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Celle-ci est établie en fonction du statut des dossiers clients et de l'historique de recouvrement pour chaque groupe d'âges des comptes. Les débiteurs sont radiés dans la période au cours de laquelle les comptes sont jugés irrécouvrables.

AUTRES DÉBITEURS ET PASSIFS FINANCIERS

Les autres débiteurs présentés sous Clients et autres débiteurs, les débiteurs présentés sous Autres actifs ainsi que les obligations à long terme détenues dans le fonds d'amortissement et le remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998, également présentés dans ce poste, diminués des pertes de valeur s'il y a lieu, de même que les passifs financiers présentés sous Crédoiteurs et charges à payer et Autres passifs, les emprunts, le dividende à payer, les intérêts courus, la dette à long terme et la dette à perpétuité, sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti comprend les frais d'émission ainsi que les primes et les escomptes, le cas échéant. Les intérêts sont comptabilisés dans les résultats.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats au cours de la période où elles se produisent, à moins qu'il s'agisse d'instruments dérivés désignés comme couvertures dans une relation de couverture de flux de trésorerie. Sont présentés dans le bilan les soldes nets des instruments dérivés transigés avec une même contrepartie qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire, déduction faite de la trésorerie reçue ou versée en vertu d'ententes d'échange de garanties, et pour lesquels les conditions permettant la compensation sont réunies.

Dans le cadre de la gestion intégrée de ses risques d'affaires, Hydro-Québec a recours à des instruments dérivés pour gérer le risque de marché, c'est-à-dire le risque de change, le risque de taux d'intérêt ainsi que le risque lié aux variations du prix de l'énergie et de l'aluminium. Elle applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur aux relations de couverture admissibles qu'elle désigne comme couvertures et documente ces relations en bonne et due forme, notamment en rattachant les instruments dérivés soit à des actifs ou à des passifs précis présentés dans le bilan, soit à des opérations futures probables. Hydro-Québec s'assure que les relations de couverture sont hautement efficaces pour couvrir l'exposition aux risques visés au moment de leur mise en place, puis tous les mois. De plus, dans le cas des couvertures d'opérations futures, elle évalue au moins trimestriellement la probabilité de réalisation de ces opérations désignées comme éléments couverts.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur d'un instrument désigné comme couverture est comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu, tandis que la partie inefficace est immédiatement comptabilisée dans les résultats, dans le poste qui sera touché par l'élément couvert.

Les montants comptabilisés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les résultats, également dans le poste touché par l'élément couvert, au cours des périodes où cet élément influe sur les résultats. S'il s'avère qu'un instrument dérivé ne réunit plus les conditions de couverture, s'il est expiré, vendu, résilié ou exercé, ou si Hydro-Québec met fin à sa désignation comme élément de couverture, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée de façon prospective. Les gains et les pertes cumulés antérieurement dans les Autres éléments du résultat étendu continuent d'être reportés en vue d'être reclassés dans les résultats au cours des mêmes périodes que l'élément couvert. Si l'élément couvert cesse d'exister, ou s'il devient probable que les transactions futures couvertes ne se réaliseront pas, les gains ou les pertes reportés sont immédiatement reclassés dans les résultats.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé, y compris celles qui sont liées à la partie inefficace de la relation de couverture, sont comptabilisées dans les résultats, dans le poste touché par l'élément couvert. Les variations compensatoires de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert sont inscrites à titre d'ajustements de la valeur comptable de cet élément et sont comptabilisées en contrepartie dans les résultats.

Les flux de trésorerie attribuables aux instruments dérivés désignés comme couvertures sont présentés dans l'état des flux de trésorerie selon le même classement que l'élément couvert.

Hydro-Québec évalue ses contrats pour déterminer s'ils répondent à la définition d'un dérivé ou s'ils comportent un dérivé incorporé qui doit être séparé de son contrat hôte. Si tel est le cas, le contrat ou le dérivé incorporé en question est comptabilisé à la juste valeur dans le bilan.

Tous les contrats à terme sur éléments non financiers qui peuvent faire l'objet d'un règlement net et dont le prix est étroitement lié à l'élément non financier acheté ou vendu sont comptabilisés à la date de règlement s'il est probable qu'il y aura livraison ou réception conformément aux besoins prévus.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Conformément aux normes applicables, Hydro-Québec classe les évaluations à la juste valeur des actifs et des passifs selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- niveau 1 : cours (non ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques auxquels Hydro-Québec peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs;
- niveau 2 : données autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et
- niveau 3 : données non observables.

MATÉRIAUX, COMBUSTIBLE ET FOURNITURES

Les stocks de matériaux, de combustible et de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les matériaux, la main-d'œuvre, les autres frais directement attribuables aux activités de construction et les frais financiers capitalisés pendant la période de réalisation des travaux. Est également comptabilisé dans les immobilisations corporelles le coût des avant-projets qui répondent aux critères suivants : la faisabilité technique du projet a été démontrée, sa rentabilité a été évaluée et la Direction juge probable qu'elle disposera

des ressources nécessaires pour le réaliser. La valeur actualisée des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, de même que celle des ententes conclues avec les communautés locales concernées par certains projets d'investissement et correspondant à la définition d'un passif, sont ajoutées à la valeur comptable des immobilisations corporelles en cause. Par ailleurs, les contributions reçues de tiers sont portées en diminution du coût des immobilisations corporelles visées.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service. Les périodes d'amortissement des principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Production hydraulique	40-120 ans
Production thermique	15-50 ans
Postes et lignes de transport	30-85 ans
Postes et lignes de distribution	25-70 ans
Autres immobilisations corporelles	5-50 ans

À la sortie d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci, déduction faite de l'amortissement cumulé et de la valeur de récupération, est comptabilisé dans les résultats de l'exercice.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés dans les résultats lorsqu'ils sont engagés.

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location-acquisition, qui ont pour effet de transférer à Hydro-Québec la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué, sont présentés dans le poste Immobilisations corporelles. Ils sont comptabilisés à la date de leur entrée en vigueur, soit à la juste valeur du bien loué, soit, si elle est moins élevée, à la valeur actualisée des paiements minimums au titre de la location. Les contrats de location-acquisition sont amortis sur la durée de vie utile de l'actif ou sur la durée du contrat, si celle-ci est moindre.

Les paiements relatifs aux contrats de location-exploitation, en vertu desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété, sont comptabilisés dans les résultats pendant toute la durée du contrat.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

Le coût des logiciels développés en interne est capitalisé s'il satisfait aux critères de capitalisation. Les frais financiers afférents sont capitalisés pendant la période de développement.

Les actifs incorporels qui ont une durée de vie utile indéfinie ne font l'objet d'aucun amortissement. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation, annuellement ou à intervalles plus fréquents si des événements indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Le cas échéant, l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est comptabilisé dans les résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation est déterminée.

Les actifs incorporels dont la durée de vie utile est limitée, soit les logiciels et licences ainsi que les brevets, sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les périodes d'amortissement pour ces actifs sont les suivantes :

Logiciels et licences	3-10 ans
Brevets	20 ans

FRAIS FINANCIERS CAPITALISÉS

Les frais financiers capitalisés dans les immobilisations en cours et dans les logiciels développés en interne sont établis en fonction du coût des capitaux empruntés et sont comptabilisés en réduction des frais financiers dans les résultats consolidés. Les frais financiers capitalisés liés à des activités à tarifs réglementés de transport ou de distribution tiennent également compte du rendement des capitaux propres des activités visées. La partie qui correspond au rendement des capitaux propres est intégrée aux Produits dans les résultats consolidés.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME

Hydro-Québec revoit la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et de ses actifs incorporels amortissables si des événements ou des changements de situation indiquent que les flux de trésorerie nets prévus non actualisés pourraient être inférieurs à la valeur comptable de ces immobilisations et actifs. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est comptabilisée.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Hydro-Québec offre à l'ensemble de son personnel un régime de retraite contributif à prestations déterminées de type fin de carrière (le « Régime de retraite ») ainsi que d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi (collectivement, les « Autres régimes »).

RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

Hydro-Québec comptabilise ses obligations au titre du Régime de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite après déduction de la juste valeur de leur actif respectif.

Le coût des prestations et les obligations au titre du Régime de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite accordés en échange des services rendus sont calculés selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service. Ils sont déterminés en fonction d'un taux d'actualisation et reposent sur les meilleures estimations de la Direction, notamment quant au rendement prévu des actifs des régimes, à la croissance des salaires, à la croissance des coûts des soins de santé et à l'âge de départ à la retraite des employés. Les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur à la date du bilan.

Aux fins de l'établissement du coût des prestations et de ses obligations au titre du Régime de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite, Hydro-Québec a adopté les conventions suivantes :

- Les taux d'actualisation utilisés sont fondés sur la courbe des taux d'intérêt à la date de l'évaluation, soit le 31 décembre, pour des obligations de sociétés canadiennes de qualité supérieure et tiennent compte du montant et des différentes échéances de paiement des prestations projetées de chaque régime.
- Les gains et les pertes actuariels sont initialement comptabilisés dans les Autres éléments du résultat étendu. Par la suite, un montant au titre du gain actuariel ou de la perte actuarielle est amorti dans le poste Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs si le gain actuariel net non amorti ou la perte actuarielle nette non amortie au début de l'exercice excède soit 10 % de la valeur des obligations au titre des prestations projetées, soit 10 % de la valeur liée au marché de l'actif du régime, le plus élevé des deux montants étant retenu. L'amortissement correspond à l'excédent divisé par la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.
- Le coût des (crédit pour les) services passés découlant des modifications au Régime de retraite et aux autres avantages postérieurs au départ à la retraite est initialement comptabilisé dans les Autres éléments du résultat étendu. Par la suite, ce coût est amorti dans le poste Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur des périodes n'excédant pas la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.
- Le rendement prévu de l'actif du Régime de retraite est fondé sur une valeur liée au marché qui est déterminée par l'application d'une moyenne mobile sur cinq ans, dans le cas des actions, et par l'évaluation à la juste valeur des autres catégories d'actifs.

La composante du coût net constaté de l'exercice qui correspond au coût des services rendus est comptabilisée dans le poste Charges d'exploitation, déduction faite du montant capitalisé dans les actifs.

Les intérêts sur les obligations, le rendement prévu des actifs, l'amortissement de la perte actuarielle nette et l'amortissement du coût des (crédit pour les) services passés sont comptabilisés dans le poste Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs. Depuis le 1^{er} janvier 2017, ces composantes ne sont plus capitalisées dans les actifs.

Les soldes non amortis des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés comptabilisés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des avantages sociaux futurs qui seront recouverts dans les tarifs futurs sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent notamment un régime d'assurance salaire en cas d'invalidité de longue durée qui prévoit le versement de prestations déterminées à long terme.

Le coût et l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont constatés au moment où survient l'événement donnant naissance à l'obligation de verser des prestations. Le coût de ces avantages, y compris la totalité des gains et des pertes actuariels afférents, est comptabilisé dans les résultats de la période.

OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Hydro-Québec comptabilise des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations dans la période au cours de laquelle naissent des obligations juridiques à cet égard, s'il est possible de faire une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les coûts correspondants de mise hors service sont ajoutés à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause et sont amortis sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les exercices ultérieurs, toute variation due à l'écoulement du temps est comptabilisée dans les charges d'exploitation de l'exercice courant (charge de désactualisation), et le montant correspondant est ajouté à la valeur comptable du passif. Les variations résultant de révisions de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisées comme une augmentation ou une diminution de la valeur comptable du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, et le montant correspondant est soit ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause, soit déduit jusqu'à concurrence de sa valeur comptable, tout excédent étant alors comptabilisé dans les résultats. Lorsque l'immobilisation a atteint la fin de sa durée de vie utile, toute variation est immédiatement comptabilisée dans les résultats. Les coûts réels engagés pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont portés en diminution des passifs. Lors du règlement final d'une telle obligation, l'écart entre le solde de l'obligation et le coût réel engagé est comptabilisé à titre de gain ou de perte dans les résultats.

Les flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont établis d'après des études qui tiennent compte de diverses hypothèses sur les moyens à prendre et sur l'échéancier à suivre pour la mise hors service. Hydro-Québec révisé périodiquement l'évaluation de ces obligations en fonction des diverses hypothèses et estimations inhérentes aux calculs, des progrès technologiques éventuels et de l'évolution des normes, lois et règlements applicables.

ENTENTES CONCLUES AVEC DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Hydro-Québec a conclu diverses ententes avec les communautés locales concernées par certains projets d'investissement. S'ils correspondent à la définition d'un passif, les montants relatifs à ces ententes sont comptabilisés dans le poste Dette à long terme, et la contrepartie est comptabilisée dans le poste Immobilisations corporelles. Les montants comptabilisés sont déterminés par actualisation des flux de trésorerie futurs relatifs à ces ententes. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt des obligations d'Hydro-Québec à la date de la comptabilisation initiale. Ultérieurement, dans le cas des ententes dont les flux de trésorerie sont indexés, ces derniers font l'objet d'une réestimation annuelle qui peut entraîner une modification du taux d'actualisation.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, Hydro-Québec réalise des ventes d'électricité et d'autres opérations commerciales avec son unique actionnaire, le gouvernement du Québec, et ses organismes ainsi qu'avec d'autres sociétés d'État. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

Par ailleurs, à titre de société d'État du gouvernement du Québec, Hydro-Québec fournit à celui-ci des données financières établies sur la base des Normes internationales d'information financière aux fins de la préparation par le gouvernement de ses états financiers consolidés.

Note 2 Modifications de conventions comptables

MODIFICATIONS RÉCENTES

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le 1^{er} janvier 2017, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'Accounting Standards Update (ASU) 2017-07, *Compensation—Retirement Benefits (Topic 715) : Improving the Presentation of Net Periodic Pension Cost and Net Periodic Postretirement Benefit Cost*, publiée par le Financial Accounting Standards Board (le « FASB »). Cette ASU précise que le coût des services rendus constitue la seule composante du coût net constaté au titre des avantages sociaux futurs qui peut être capitalisée dans les actifs et présentée dans les charges d'exploitation.

L'ASU 2017-07 a été appliquée de façon prospective en ce qui a trait à la capitalisation des coûts afférents dans les actifs. Pour l'exercice 2017, cette modification a entraîné une augmentation de 98 M\$ des immobilisations corporelles et, en contrepartie, une hausse de 45 M\$ du bénéfice net et de 53 M\$ des passifs financiers liés aux activités à tarifs réglementés.

L'ASU a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée en ce qui concerne la présentation distincte des autres composantes du coût des avantages sociaux futurs dans les états consolidés des résultats. Hydro-Québec a eu recours à la méthode pratique qui consiste à utiliser les montants présentés dans la note sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés de 2016 pour retraiter les données comparatives. Pour l'exercice 2017, (322) M\$ sont présentés dans le poste Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs. Pour 2016, la nouvelle présentation a entraîné un reclassement de (233) M\$ des Charges d'exploitation aux Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs.

PLACEMENTS

Le 1^{er} janvier 2017, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2016-07, *Investments—Equity Method and Joint Ventures (Topic 323) : Simplifying the Transition to the Equity Method of Accounting*, publiée par le FASB. Cette ASU simplifie les modalités d'application de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque l'entité publiante augmente sa participation dans une autre entité ou son degré d'influence sur celle-ci. Elle a été appliquée de façon prospective et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ADOPTÉES

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

En août 2017, le FASB a publié l'ASU 2017-12, *Derivatives and Hedging (Topic 815) : Targeted Improvements to Accounting for Hedging Activities*. Cette ASU modifie les exigences relatives aux relations de couverture dans le but de simplifier la mise en application de la comptabilité de couverture et d'accroître la transparence des informations fournies dans les états financiers à l'égard des activités de gestion des risques d'une entité. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et sera adoptée de façon anticipée par Hydro-Québec le 1^{er} janvier 2018, mais n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de celle-ci.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

En août 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-15, *Statement of Cash Flows (Topic 230) : Classification of Certain Cash Receipts and Cash Payments*. Cette ASU clarifie la présentation et le classement de certains éléments dans l'état des flux de trésorerie. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective intégrale aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, mais n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

CONTRATS DE LOCATION

En février 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-02, *Leases (Topic 842)*. Cette ASU fournit des directives liées à la définition, à la comptabilisation et à la présentation des contrats de location, et exige notamment que les preneurs de contrats de location comptabilisent un actif et un passif pour tous les contrats de plus de douze mois de type location-acquisition ou de type location-exploitation. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

INSTRUMENTS FINANCIERS

En janvier 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-01, *Financial Instruments—Overall (Subtopic 825-10) : Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, mais n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

En juin 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-13, *Financial Instruments—Credit Losses (Topic 326) : Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

PRODUITS

En mai 2014, le FASB a publié l'ASU 2014-09, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606)*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

En mars 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-08, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606) : Principal versus Agent Considerations (Reporting Revenue Gross versus Net)*. Cette ASU clarifie les directives servant à déterminer si une entité agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire.

En avril 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-10, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606) : Identifying Performance Obligations and Licensing*. Cette ASU clarifie les directives liées à la détermination des obligations de prestation ainsi qu'au traitement des droits de propriété intellectuelle sous licence.

En mai 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-12, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606) : Narrow-Scope Improvements and Practical Expedients*. Cette ASU clarifie les directives liées à l'évaluation de la recouvrabilité, aux contreparties autres qu'en trésorerie ainsi qu'aux contrats achevés à la date de la première application.

Ces ASU s'appliqueront selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Hydro-Québec achève son analyse et aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés n'a été relevée à ce jour.

Note 3 Réglementation

TARIFS

TRANSPORT

Les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec des années 2017 et 2016 ont été fixés par les décisions D-2017-049 et D-2016-046 de la Régie, avec effet respectivement le 1^{er} janvier 2017 et le 1^{er} janvier 2016. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,80 % en 2017 et à 6,85 % en 2016. Il est fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

DISTRIBUTION

Les tarifs d'électricité d'Hydro-Québec pour les années tarifaires commençant respectivement le 1^{er} avril 2017 et le 1^{er} avril 2016 ont été fixés par les décisions D-2017-034 et D-2016-047, dans lesquelles la Régie a autorisé des hausses de 0,7 % de l'ensemble des tarifs à l'exception du tarif L, pour lequel une hausse de 0,2 % a été autorisée en 2017, mais qui est demeuré inchangé en 2016. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,90 % en 2017 et à 6,95 % en 2016. Il est fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

PASSAGE AUX PCGR DES ÉTATS-UNIS

Dans les décisions D-2015-189 et D-2016-003, la Régie a autorisé la modification, à compter du 10 juillet 2015, des méthodes comptables utilisées aux fins de l'établissement des tarifs du Transporteur et du Distributeur, compte tenu de l'application des PCGR des États-Unis aux activités à tarifs réglementés de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec à compter de cette date.

Les informations qui suivent décrivent les effets sur les états financiers consolidés des méthodes et pratiques comptables réglementaires adoptées par Hydro-Québec conformément aux décisions de la Régie relatives à ses activités à tarifs réglementés.

ACTIFS RÉGLEMENTAIRES

COÛTS LIÉS AUX INITIATIVES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les coûts admissibles engagés aux fins des initiatives en efficacité énergétique sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire et sont amortis sur une période de dix ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement débute l'année qui suit celle où les coûts sont comptabilisés. Les coûts comptabilisés dans cet actif portent intérêt au taux de rendement sur la base de tarification autorisé par la Régie jusqu'au moment où ils sont inclus dans la base de tarification et où débute l'amortissement. Cette pratique comptable, qui vise les activités de distribution d'électricité d'Hydro-Québec, a été autorisée par la Régie dans la décision D-2015-189.

COÛTS LIÉS À UNE ENTENTE DE SUSPENSION

Une entente portant sur la suspension temporaire des livraisons d'une centrale a été approuvée par la Régie en 2014. La contrepartie du passif financier enregistré relative à cette entente a été comptabilisée à titre d'actif réglementaire ne portant pas intérêt, et les ajustements liés aux variations subséquentes de ce passif sont également comptabilisés dans cet actif. Les coûts associés à l'entente de suspension sont quant à eux recouvrés dans les tarifs sur une base annuelle, selon les montants facturés. Cette pratique comptable a été autorisée par la Régie dans la décision D-2014-086, qui vise les activités de distribution d'électricité d'Hydro-Québec. Dans la décision D-2016-105, la Régie a révoqué les décisions D-2015-179 et D-2016-069 en vertu desquelles elle approuvait une entente visant l'utilisation de la centrale en période de pointe.

COÛTS LIÉS AU PROJET DE REMPLACEMENT DES DISJONCTEURS DE MODÈLE PK

Les coûts admissibles engagés à compter du 11 avril 2016 dans le cadre du projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire et sont amortis sur une période de cinq ans selon les modalités déterminées par la Régie. Ces coûts portent intérêt aux taux prescrits par la Régie. Cette pratique comptable a été autorisée par la Régie dans les décisions D-2016-077, D-2016-174 et D-2017-021, qui visent les activités de transport d'électricité d'Hydro-Québec.

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement admissibles sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire ne portant pas intérêt et sont amortis sur une période de cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement débute l'année qui suit celle où les frais sont comptabilisés, et ceux-ci sont alors inclus dans la base de tarification. Cette pratique comptable a été autorisée par la Régie dans la décision D-2015-189, qui vise les activités de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les soldes non amortis des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés comptabilisés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des avantages sociaux futurs qui seront recouvrés dans les tarifs futurs sont comptabilisés à titre d'actif réglementaire ne portant pas intérêt. Cet actif réglementaire, qui a trait aux activités de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec, est amorti au moment où les soldes non amortis sont reclassés comme composante du coût des avantages sociaux futurs. Il n'a pas nécessité d'approbation spécifique de la Régie, puisque celle-ci avait déjà approuvé le recouvrement du coût des avantages sociaux futurs dans les tarifs.

ACTIFS RÉGLEMENTAIRES

	Années prévues d'amortissement	2017	2016
Coûts liés aux initiatives en efficacité énergétique	2018-2027	572	684
Coûts liés à une entente de suspension	2018-2021	482	482
Coûts liés au projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK	2018-2021	99	51
Frais de développement	2018-2022	16	16
Avantages sociaux futurs	À partir de 2018	3 667	3 122
Autres	2018-2047	5	5
		4 841	4 360
Actifs réglementaires à court terme		124	123
Actifs réglementaires à long terme		4 717	4 237

PASSIFS RÉGLEMENTAIRES

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Avant le 10 juillet 2015, les durées de vie utile des immobilisations corporelles étaient limitées à 50 ans aux fins de l'établissement des tarifs. Depuis, cette limite ne s'applique plus à condition que la durée de vie utile moyenne pondérée de l'ensemble des immobilisations corporelles du Transporteur, d'une part, et du Distributeur, d'autre part, n'excède pas 50 ans. Les écarts au titre de la charge d'amortissement découlant de l'utilisation de durées de vie utile limitées à 50 ans aux fins de l'établissement des tarifs jusqu'au 9 juillet 2015 ont été comptabilisés à titre de passif réglementaire ne portant pas intérêt et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles visées.

PASSIFS RÉGLEMENTAIRES

	Années prévues d'amortissement	2017	2016
Amortissement des immobilisations corporelles	2018-2115	351	361
Coût des services passés au titre du Régime de retraite	2018-2022	15	20
Passifs réglementaires à long terme		366	381

Les actifs et passifs réglementaires ne sont pas inclus dans la base de tarification, à l'exception des coûts liés aux initiatives en efficacité énergétique et des frais de développement.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes liés aux actifs et aux passifs réglementaires ci-dessus font l'objet de suivis et d'évaluations périodiques. Si Hydro-Québec juge qu'il n'est plus probable que la valeur comptable nette d'un actif ou d'un passif réglementaire soit prise en compte dans l'établissement des tarifs futurs, cette valeur est comptabilisée dans les résultats de la période au cours de laquelle le jugement est formulé.

AUTRES PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES

En vertu des décisions D-2002-95 et D-2003-93 de la Régie, la compensation accordée par le gouvernement du Québec relativement à la tempête de verglas de 1998 a été portée en diminution du coût des nouvelles immobilisations corporelles construites. Elle est amortie sur la durée de vie utile restante des actifs sortis, sauf pour la partie équivalant au coût non amorti de ces actifs, qui est amortie sur une période de dix ans. La méthode de l'amortissement linéaire est utilisée dans les deux cas.

Dans les décisions D-2002-95 et D-2004-47, la Régie a prescrit la capitalisation des frais financiers dans les immobilisations corporelles en cours liées à des activités à tarifs réglementés, selon les taux de rendement autorisés sur les bases de tarification. Établis selon les méthodes approuvées par la Régie, ces taux tiennent compte d'une composante associée au coût des capitaux empruntés et d'une composante associée au rendement des capitaux propres. La composante associée au rendement des capitaux propres a totalisé 53 M\$ en 2017 et 49 M\$ en 2016.

En vertu des décisions D-2002-95 et D-2003-93 de la Régie, les coûts de démantèlement d'actifs sortis et remplacés pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations n'a été comptabilisée, déduction faite de la valeur de récupération,

Le tableau suivant présente le solde net des actifs et passifs financiers :

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

	Note	2017	2016
Écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité		(40)	(20)
Écarts de revenus liés aux aléas climatiques		(1)	176
Écarts dans le coût de retraite		(38)	(45)
Écarts dans la charge liée aux activités de Transition énergétique Québec		–	19
Écarts de rendement à partager avec la clientèle		(45)	–
Écarts liés aux modifications à la norme ASC 715, <i>Compensation—Retirement Benefits</i>		(42)	–
Autres		14	32
		(152)	162
Présentés comme suit :			
Clients et autres débiteurs		–	29
Autres actifs	10	–	133
Créditeurs et charges à payer		(69)	–
Autres passifs		(83)	–

Les actifs et passifs financiers ne sont pas inclus dans la base de tarification.

sont ajoutés au coût des nouveaux actifs construits. En vertu de la décision D-2011-039 de la Régie, qui vise les activités de transport d'électricité d'Hydro-Québec, les coûts de remise en état des sites associés aux actifs remplacés sont également ajoutés au coût des nouveaux actifs construits.

En vertu des décisions D-2006-76 et D-2006-76R de la Régie, les contributions reçues pour des projets de déplacement ou de modification de certains actifs du réseau de transport sont enregistrées dans un compte distinct et portées en diminution des immobilisations corporelles. Ces contributions sont amorties sur la durée de vie utile moyenne des actifs par projet, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Enfin, le cadre juridique et réglementaire dans lequel Hydro-Québec exerce ses activités lui confère le droit de recevoir de la clientèle ou l'obligation de remettre à celle-ci, selon le cas, les sommes correspondant à tout écart entre le montant réel de certains éléments spécifiques et le montant prévu dans les dossiers tarifaires. Ces écarts donnent donc lieu à des actifs ou passifs financiers qui sont recouverts ou réglés sur une période de un à cinq ans et qui portent intérêt aux taux prescrits par la Régie jusqu'au moment où débute l'amortissement.

Note 4 Amortissement

	2017	2016
Immobilisations corporelles	2 226	2 209
Actifs incorporels ^a	175	178
Actifs et passifs réglementaires	176	120
Sorties d'immobilisations	109	90
	2 686	2 597

a) Pour la période de 2018 à 2022, l'amortissement des actifs incorporels actuellement comptabilisés devrait s'établir comme suit : 109 M\$ en 2018, 77 M\$ en 2019, 49 M\$ en 2020, 29 M\$ en 2021 et 12 M\$ en 2022.

Note 5 Taxes

	2017	2016
Redevances hydrauliques ^a	701	673
Taxe sur les services publics ^b	284	284
Taxes municipales, scolaires et autres ^c	91	88
	1 076	1 045

a) Les redevances hydrauliques payables au gouvernement du Québec ont atteint 695 M\$ en 2017 (667 M\$ en 2016), dont un solde à payer de 83 M\$ au 31 décembre 2017 (68 M\$ au 31 décembre 2016).

b) La taxe sur les services publics est payable au gouvernement du Québec.

c) Y compris deux montants payables au gouvernement du Québec en 2017, soit l'un de 36 M\$ en vertu de la *Loi sur Transition énergétique Québec* (36 M\$ en vertu de la *Loi sur l'efficacité et l'innovation énergétiques* en 2016), dont aucun solde à payer aux 31 décembre 2017 et 2016, et l'autre de 15 M\$ en vertu de la *Loi instituant le Fonds du Plan Nord* (15 M\$ en 2016), à payer aux 31 décembre 2017 et 2016.

Note 6 Frais financiers

	2017	2016
Intérêts sur titres d'emprunt	2 532	2 510
Perte nette de change	10	32
Frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt ^a	217	218
	2 759	2 760
Moins		
Frais financiers capitalisés	203	194
Revenu net de placement	43	34
	246	228
	2 513	2 532

a) Les frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt sont assortis d'un taux de 0,5 % et sont versés au gouvernement du Québec.

Note 7 Immobilisations corporelles

	2017			
	En service	Amortissement cumulé	En cours	Valeur comptable nette
Production				
Hydraulique	47 957	18 154	917	30 720
Thermique	380	368	4	16
Autres	827	494	19	352
	49 164	19 016	940	31 088
Transport				
Postes et lignes	31 587	12 172	1 699	21 114
Autres	2 557	1 485	98	1 170
	34 144	13 657	1 797	22 284
Distribution				
Postes et lignes	14 612	6 760	361	8 213
Autres	3 490	1 822	100	1 768
	18 102	8 582	461	9 981
Construction	43	23	2	22
Activités corporatives et autres	1 332	845	128	615
	102 785 ^a	42 123 ^a	3 328	63 990

	2016			
	En service	Amortissement cumulé	En cours	Valeur comptable nette
Production				
Hydraulique	45 744	17 438	2 271	30 577
Thermique	393	377	–	16
Autres	792	470	8	330
	46 929	18 285	2 279	30 923
Transport				
Postes et lignes	30 052	11 637	1 749	20 164
Autres	2 562	1 500	95	1 157
	32 614	13 137	1 844	21 321
Distribution				
Postes et lignes	14 224	6 499	359	8 084
Autres	3 432	1 768	101	1 765
	17 656	8 267	460	9 849
Construction	42	23	1	20
Activités corporatives et autres	1 307	817	88	578
	98 548 ^a	40 529 ^a	4 672	62 691

a) Au 31 décembre 2017, le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles en service faisant l'objet de contrats de location-acquisition s'établissaient respectivement à 896 M\$ et à 205 M\$ (885 M\$ et 163 M\$ au 31 décembre 2016).

Note 8 Actifs incorporels

	2017			2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Amortissables						
Logiciels et licences	1 944	1 553	391	1 897	1 421	476
Brevets	28	18	10	26	17	9
	1 972	1 571	401	1 923	1 438	485
Non amortissables						
Servitudes			457			442
Droits			13			11
			470			453
			871			938

Les ajouts correspondant à des logiciels développés en interne ont totalisé 87 M\$ en 2017 (81 M\$ en 2016).

Note 9 Placements

	2017	2016
À la valeur de consolidation		
Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited (34,2 %)	264	249
Société en commandite Hydroélectrique Manicouagan (60,0 %) ^a	601	613
	865	862
Autres	25	22
	890	884

a) Ce placement comprend l'excédent non amorti du coût d'acquisition sur la valeur comptable nette sous-jacente des actifs de la société en commandite Hydroélectrique Manicouagan à la date d'acquisition, qui se compose d'actifs incorporels non amortissables de 282 M\$ et d'actifs amortissables de 252 M\$ au 31 décembre 2017 (respectivement 282 M\$ et 262 M\$ au 31 décembre 2016).

En 2017, les achats d'électricité auprès de la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited [CF(L)Co] et de la société en commandite Hydroélectrique Manicouagan ont totalisé respectivement 96 M\$ et 81 M\$ (103 M\$ et 81 M\$ en 2016).

Note 10 Autres actifs

	Note	2017	2016
Fonds d'amortissement ^a	12	605	–
Remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998 ^b		66	66
Débiteurs ^c		–	133
Autres		16	16
		687	215

a) Le fonds d'amortissement est constitué d'obligations émises par le gouvernement du Québec et affectées au remboursement de la dette à long terme. Au 31 décembre 2017, il comportait des obligations à long terme de 605 M\$ (néant au 31 décembre 2016) ayant remplacé des placements temporaires durant l'exercice, de même qu'un montant de 126 M\$ présenté dans le poste Placements temporaires (729 M\$ au 31 décembre 2016). Les obligations à long terme arrivent à échéance en 2026 et ont un taux effectif de 2,50 %.

b) Selon les modalités en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013, le gouvernement du Québec acquittera le montant global du remboursement au plus tard le 15 octobre 2019. Entre-temps, il verse annuellement des intérêts calculés au taux des acceptations bancaires pour un terme de douze mois.

c) Ces débiteurs sont liés aux écarts entre le montant réel de certains éléments spécifiques et le montant prévu dans les dossiers tarifaires.

Note 11 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations concernent les coûts relatifs au démantèlement des installations de Gentilly-2, à l'évacuation du combustible nucléaire irradié généré par l'exploitation de ces installations ainsi qu'au démantèlement des centrales thermiques et de certains réservoirs à carburant et postes de transport.

La valeur comptable globale des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établit comme suit :

	2017			
	Démantèlement des installations de Gentilly-2 ^a	Évacuation du combustible nucléaire irradié ^a	Démantèlement d'autres immobilisations	Total
Solde au début de l'exercice	468	248	144	860
Passifs engagés	–	–	14	14
Charge de désactualisation	25	15	4	44
Passifs réglés	(30)	(2)	(24)	(56)
Révision des flux de trésorerie estimatifs et de l'échéancier prévu des paiements	–	–	2	2
Solde à la fin de l'exercice	463	261	140	864
Moins				
Tranche à court terme	41	8	16	65
	422	253	124	799

	2016			
	Démantèlement des installations de Gentilly-2 ^a	Évacuation du combustible nucléaire irradié ^a	Démantèlement d'autres immobilisations	Total
Solde au début de l'exercice	464	255	146	865
Passifs engagés	–	–	1	1
Charge de désactualisation	25	15	4	44
Passifs réglés	(37)	(3)	(7)	(47)
Révision des flux de trésorerie estimatifs et de l'échéancier prévu des paiements	16	(19)	–	(3)
Solde à la fin de l'exercice	468	248	144	860
Moins				
Tranche à court terme	44	6	36	86
	424	242	108	774

a) La Commission canadienne de sûreté nucléaire a approuvé une garantie financière globale de 835 M\$ pour l'exécution des obligations d'Hydro-Québec à l'égard des coûts liés au démantèlement des installations de Gentilly-2 et à l'évacuation du combustible nucléaire irradié. Le gouvernement du Québec a fourni une garantie financière irrévocable d'un montant maximal de 685 M\$ à cet effet, et le solde proviendra des placements détenus par la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire.

Le tableau suivant présente les taux d'actualisation sur lesquels est fondée la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui correspondent aux taux sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit :

%	Démantèlement des installations de Gentilly-2	Évacuation du combustible nucléaire irradié	Démantèlement d'autres immobilisations
Comptabilisation initiale des obligations	6,4	6,4	Entre 1,1 et 6,4
Comptabilisation ultérieure des obligations	Entre 4,3 et 5,7	Entre 3,6 et 5,7	Entre 0,8 et 4,6

FIDUCIE D'HYDRO-QUÉBEC POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

En vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* (LDCN), entrée en vigueur en 2002, les propriétaires canadiens de déchets de combustible nucléaire devaient créer une société de gestion, la Société de gestion des déchets nucléaires, et chacun d'eux devait établir un fonds en fiducie afin de financer les coûts liés à la gestion à long terme de ses déchets de combustible nucléaire.

En avril 2009, le gouvernement du Canada a approuvé la formule de financement des coûts liés à la méthode retenue pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire. Les sommes déposées dans les fonds en fiducie ne peuvent servir qu'au financement de la mise en œuvre de cette méthode.

Hydro-Québec a effectué tous les versements exigés par la LDCN. Au 31 décembre 2017, les placements détenus par le fonds en fiducie d'Hydro-Québec étaient composés de titres d'emprunt émis par Hydro-Québec dont la juste valeur s'élevait à 163 M\$ (161 M\$ au 31 décembre 2016).

La Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire est considérée comme une entité à détenteurs de droits variables dont Hydro-Québec est le principal bénéficiaire.

Note 12 Dette à long terme

La dette à long terme est principalement composée d'obligations, de billets à moyen terme et d'autres dettes, dont les passifs afférents aux ententes conclues avec des communautés locales. Le tableau suivant présente la répartition de la dette (y compris la tranche échéant à moins d'un an) au coût amorti, selon la monnaie à l'émission et la

monnaie au remboursement. Les contrats à terme et les swaps de devises transigés aux fins de la gestion du risque de change lié à la dette à long terme ont été pris en compte dans l'établissement des pourcentages de la dette selon la monnaie au remboursement.

	2017				2016			
	À l'émission			Au rembourse- ment	À l'émission			Au rembourse- ment
	En dollars canadiens et en devises	Aux cours de clôture à la date du bilan	%	%	En dollars canadiens et en devises	Aux cours de clôture à la date du bilan	%	%
Dollars canadiens ^{a, b}	37 607	37 607	84	100	36 232	36 232	80	100
Dollars américains	5 704	7 142	16	–	6 701	9 000	20	–
Yens	–	–	–	–	1 000	12	–	–
		44 749	100	100		45 244	100	100
Plus								
Ajustement lié au risque de juste valeur couvert		259				372		
		45 008				45 616		
Moins								
Tranche échéant à moins d'un an		1 183				1 398		
		43 825				44 218		

a) Y compris des dettes autres que des obligations et des billets à moyen terme, dont la valeur actualisée totalisait 1 482 M\$ au 31 décembre 2017 (1 466 M\$ au 31 décembre 2016). Ces dettes ne portent pas intérêt.

b) Certaines dettes sont assorties d'une obligation de constituer un fonds d'amortissement. Ce fonds, présenté dans les postes Placements temporaires et Autres actifs, totalisait 731 M\$ au 31 décembre 2017 (729 M\$ au 31 décembre 2016).

Le tableau suivant présente le coût amorti, à la date du bilan, des tranches de la dette à long terme arrivant à échéance au cours des cinq prochaines années :

2018	1 183
2019	3 146
2020	2 602
2021	2 297
2022	3 283

TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau suivant présente les taux d'intérêt des obligations et des billets à moyen terme, qui tiennent compte des taux contractuels, des primes, escomptes et frais d'émission ainsi que de l'incidence des contrats à terme et des swaps transigés aux fins de la gestion des risques à long terme associés à la dette. La partie à taux variable des obligations et billets s'élevait à 12,0 % au 31 décembre 2017 (15,2 % au 31 décembre 2016).

%	2017			2016
	Dollars canadiens	Dollars américains	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
Échéance				
1-5 ans	8,03	9,06	8,29	7,09
6-10 ans	4,51	8,34	8,24	8,53
11-15 ans	3,74	9,91	7,62	7,61
16-20 ans	5,63	–	5,63	5,59
21-25 ans	5,11	–	5,11	5,11
26-30 ans	4,89	–	4,89	4,89
31-35 ans	4,47	–	4,47	4,47
36-40 ans	3,46	–	3,46	3,98
41-45 ans	6,53	–	6,53	6,53
Moyenne pondérée	4,93	9,25	5,22	5,35

FACILITÉ ET MARGES DE CRÉDIT

Hydro-Québec a une facilité de crédit non utilisée de 2 000 M\$ US, y compris un crédit-relais de 750 M\$ US, qui arrivera à échéance en 2022. Tout titre d'emprunt afférent portera intérêt à un taux basé sur le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) à l'exception du crédit-relais, qui portera intérêt au taux de base américain.

De plus, Hydro-Québec a accès à des marges de crédit d'exploitation, reconduites automatiquement à moins d'avis contraire et portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2017, les soldes disponibles de ces marges de crédit étaient de 200 M\$ US et de 243 M\$ CA ou US (200 M\$ US et 232 M\$ CA ou US au 31 décembre 2016).

Note 13 Autres passifs

	Note	2017	2016
Passifs au titre des avantages sociaux futurs	18	3 127	2 395
Créditeurs		604	507
		3 731	2 902

Les créditeurs comprennent un passif financier de 358 M\$ (359 M\$ au 31 décembre 2016) lié à une entente relative à la suspension temporaire des livraisons d'une centrale, qui a été approuvée par la Régie en 2014. La tranche à court terme, présentée dans le poste Créditeurs et charges à payer, était de 124 M\$ au 31 décembre 2017 (123 M\$ au 31 décembre 2016). Ce passif financier, y compris la tranche à court terme, représentait

un montant actualisé de 482 M\$ aux 31 décembre 2017 et 2016. Il inclut une somme due en dollars américains qui s'élevait à 24 M\$ (20 M\$ US) au 31 décembre 2017 [32 M\$ (24 M\$ US) au 31 décembre 2016]. Au 31 décembre 2017, le taux effectif de ce passif était de 1,35 % (1,22 % au 31 décembre 2016).

Note 14 Dette à perpétuité

Les billets à perpétuité, d'un montant de 251 M\$ (201 M\$ US) au 31 décembre 2017 et de 293 M\$ (218 M\$ US) au 31 décembre 2016, portent intérêt au taux LIBOR majoré de 0,0625 %, établi semestriellement. Aux 31 décembre 2017 et 2016, leur taux s'élevait respectivement à 1,6 % et à 1,3 %.

Les billets à perpétuité sont rachetables au gré d'Hydro-Québec. En 2017, des tranches d'un montant total de 23 M\$ (17 M\$ US) ont été rachetées sur le marché secondaire et annulées par la suite [10 M\$ (7 M\$ US) en 2016]. Des contrats à terme sont utilisés pour atténuer le risque de change lié à la dette à perpétuité.

Note 15 Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent l'exposition à ces risques et les impacts sur les résultats.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Hydro-Québec est exposée à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Ces trois types de risque font l'objet d'une gestion intégrée active qui vise à limiter l'exposition à chaque risque, de manière à réduire leur incidence globale sur les résultats.

Le tableau suivant présente le montant notionnel, exprimé en dollars canadiens ou en devises, des contrats à terme et des swaps utilisés aux fins de la gestion des risques à long terme :

	2017 ^a	2016 ^a
Contrats à terme		
Dollars canadiens	(70)	–
Dollars américains	202	1 223
Swaps		
Dollars canadiens	(6 938)	(7 969)
Dollars américains	5 730	5 730
Yens	–	1 000

a) Les données entre parenthèses représentent des montants à déboursier.

GESTION DES RISQUES À COURT TERME

Risque de change – Hydro-Québec utilise des contrats à terme pour gérer son exposition au risque de change à court terme. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible ou Frais financiers. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats de vente de devises dont les positions ouvertes au 31 décembre 2017 étaient d'un montant notionnel de 885 M\$ US (1 175 M\$ US au 31 décembre 2016).

Risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats de garantie de taux et des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt à court terme. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt à court terme est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.

GESTION DES RISQUES À LONG TERME

GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS À LA DETTE

Risque de change et risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats à terme et des swaps de devises pour gérer le risque de change associé à la dette à long terme et à la dette à perpétuité ainsi que des contrats à terme et des swaps de taux d'intérêt pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures de juste valeur, selon le risque couvert. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture de change et de taux d'intérêt de la dette est comptabilisée dans le poste Frais financiers.

Risque de prix – Hydro-Québec utilise principalement des contrats à terme et des swaps pour gérer le risque lié à la fluctuation des prix de l'énergie et de l'aluminium. S'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits ou Achats d'électricité et de combustible. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats à terme et des swaps d'électricité dont les positions ouvertes au 31 décembre 2017 correspondaient à 22,5 TWh (19,9 TWh au 31 décembre 2016), des contrats à terme sur le gaz naturel dont les positions ouvertes au 31 décembre 2017 et 2016 représentaient 0,5 million de MMBtu, des swaps de produits pétroliers pour lesquels il n'y avait aucune position ouverte au 31 décembre 2017 (2,6 millions de litres au 31 décembre 2016) ainsi que des swaps d'aluminium dont les positions ouvertes au 31 décembre 2017 totalisaient 410 125 tonnes (254 050 tonnes au 31 décembre 2016).

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter les engagements liés à ses passifs financiers.

L'exposition d'Hydro-Québec à ce risque est réduite par : l'importance des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation; un portefeuille diversifié d'instruments très liquides ou facilement convertibles en liquidités, négociés avec des contreparties de grande qualité; des sources de financement préautorisées; la capacité d'accéder aux marchés des capitaux; la diversification des sources de financement; la gestion des niveaux de la dette à taux variable et de la dette remboursable en devises.

Par ailleurs, au 31 décembre 2017, un montant de 42 942 M\$ de la dette à long terme, de la dette à perpétuité et des emprunts, diminué du fonds d'amortissement, était garanti par le gouvernement du Québec (43 491 M\$ au 31 décembre 2016).

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier ne puisse respecter ses obligations.

Hydro-Québec est exposée au risque de crédit lié aux clients et autres débiteurs, qui résulte principalement de ses opérations courantes de vente d'électricité au Québec et hors Québec. Elle est également exposée au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et au fonds d'amortissement, de même qu'aux instruments dérivés qu'elle négocie avec des institutions financières. Le risque de crédit est limité à la valeur comptable des actifs afférents présentés dans le bilan, qui se rapproche de la juste valeur.

CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

L'exposition au risque de crédit lié aux ventes d'électricité est limitée en raison de la diversité de la clientèle et du grand nombre de clients. La Direction estime qu'Hydro-Québec ne s'expose pas à un risque de crédit important, notamment parce qu'au Québec, les ventes sont facturées à des tarifs qui prévoient le recouvrement des coûts selon les modalités déterminées par la Régie. De plus, Hydro-Québec détient des dépôts de 124 M\$ (119 M\$ au 31 décembre 2016) fournis en garantie par des clients, dont 35 M\$ (32 M\$ au 31 décembre 2016) sont comptabilisés dans le poste Créditeurs et charges à payer et 89 M\$ (87 M\$ au 31 décembre 2016), dans le poste Autres passifs.

Le tableau suivant présente la valeur des clients et autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses afférente :

	2017	2016
Clients ^a	2 030	1 684
Autres débiteurs ^b	456	365
	2 486 ^c	2 049 ^c

a) Y compris l'électricité livrée mais non facturée, qui totalisait 1 496 M\$ au 31 décembre 2017 (1 206 M\$ au 31 décembre 2016).

b) Y compris une garantie financière de 118 M\$ (104 M\$ en 2016) couvrant certains instruments dérivés détenus à la fin de l'exercice.

c) Y compris 284 M\$ US (159 M\$ US en 2016) convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan.

La provision pour créances douteuses des clients s'établissait à 239 M\$ au 31 décembre 2017 (250 M\$ au 31 décembre 2016).

AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Pour réduire son exposition au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et au fonds d'amortissement, de même qu'aux instruments dérivés, Hydro-Québec traite avec plusieurs émetteurs et institutions financières dont la notation de crédit est élevée et dont la majorité sont canadiens. De plus, elle applique des encadrements qui limitent la concentration des risques, de même que divers contrôles de suivi et des limites de crédit par contrepartie. Des ententes préalables lui permettent aussi de limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Une variation de cette valeur de marché au-delà d'un niveau convenu donne lieu à un encaissement ou à un décaissement. Au 31 décembre 2017, la quasi-totalité des contreparties avec lesquelles Hydro-Québec traitait avait une notation de crédit égale ou supérieure à A, et aucune d'elles n'avait failli à ses obligations envers Hydro-Québec.

JUSTE VALEUR**JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS**

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments dérivés selon leur nature et selon qu'ils sont désignés comme couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie, ou non désignés comme couvertures :

	2017			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	769	51	820
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	420	3	2	425
Contrats – Risque de prix	–	8	61	69
	420	780	114	1 314
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(266)	(251)	(517)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de prix	–	(267)	(24)	(291)
	–	(533)	(275)	(808)
Total	420	247	(161)	506

	2016			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	1 217	94	1 311
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	1	–	–	1
Contrats – Risque de taux d'intérêt	540	–	–	540
Contrats – Risque de prix	–	54	57	111
	541	1 271	151	1 963
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(152)	(1 028)	(1 180)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(2)	(3)	(5)
Contrats – Risque de prix	–	(48)	(16)	(64)
	–	(202)	(1 047)	(1 249)
Total	541	1 069	(896)	714

a) Ces instruments dérivés sont principalement transigés dans le cadre de la gestion des risques d'Hydro-Québec. Au 31 décembre 2017, (210) M\$ étaient en contrepartie de sommes reçues ou déboursées [(1 023) M\$ au 31 décembre 2016] en vertu d'ententes visant à limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Ces ententes découlent des encadrements qu'applique Hydro-Québec dans le but de réduire son exposition au risque de crédit et de limiter la concentration des risques.

b) Les évaluations à la juste valeur des instruments dérivés sont classées au niveau 2. Ces évaluations sont obtenues par actualisation des flux de trésorerie futurs, qui sont estimés à partir des taux au comptant ou à terme ou des prix à terme (taux de change, taux d'intérêt, prix de l'énergie ou de l'aluminium) en vigueur à la date du bilan et qui tiennent compte de l'évaluation du risque de crédit. Les techniques d'évaluation utilisées font appel à des données de marché observables.

Le tableau suivant présente l'incidence de la compensation sur les instruments dérivés :

	2017				2016			
	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan
Actif								
Court terme	143	(68)	(6)	69	223	(110)	(13)	100
Long terme	1 171	(527)	(625)	19	1 740	(974)	(482)	284
	1 314	(595)	(631)	88	1 963	(1 084)	(495)	384
Passif								
Court terme	(509)	321	1	(187)	(1 091)	939	–	(152)
Long terme	(299)	274	3	(22)	(158)	145	–	(13)
	(808)	595	4	(209)	(1 249)	1 084	–	(165)
Total	506	–	(627)	(121)	714	–	(495)	219

a) Les montants bruts des dérivés compensés sont liés à des contrats transigés conformément aux directives de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et constituant des conventions-cadres de compensation exécutoires. Ces conventions-cadres s'appliquent à tous les contrats d'instruments dérivés négociés de gré à gré.

b) Les montants de trésorerie compensés représentent des montants reçus ou versés en vertu d'ententes d'échange de garanties signées conformément aux directives de l'ISDA.

Par ailleurs, bien que certains dérivés ne puissent être compensés en raison de l'absence d'une convention-cadre de compensation exécutoire, des montants peuvent être reçus d'agents de compensation ou versés à de tels agents dans le cadre d'appels de marge, en fonction de la juste valeur des instruments en cause. Au 31 décembre 2017, 111 M\$ à recevoir d'agents de compensation en contrepartie de

versements nets étaient intégrés à ce titre dans le poste Clients et autres débiteurs, sous la rubrique Actif à court terme du bilan (27 M\$ au 31 décembre 2016). Aucun montant à payer à des agents de compensation en contrepartie d'encaissements nets n'était intégré à ce titre dans le poste Crédoeurs et charges à payer, sous la rubrique Passif à court terme du bilan (16 M\$ au 31 décembre 2016).

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés sur les résultats et les autres éléments du résultat étendu. Il est à noter que la majorité des instruments dérivés négociés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie ou de juste valeur et ont donc pour effet de réduire la volatilité des résultats, sauf en ce qui concerne la partie inefficace des couvertures, qui est peu importante. Les instruments dérivés

qui ne sont pas désignés comme couvertures, mais qui assurent néanmoins une couverture économique de positions inverses à risque, permettent aussi de réduire la volatilité des résultats. La sensibilité des résultats se limite ainsi à l'exposition nette aux risques ne faisant pas l'objet de couvertures.

	2017				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	473	(1) ^a	443 ^a	29
Contrats – Risque de taux d'intérêt	117	(6)	–	3 ^b	(5)
Contrats – Risque de prix	–	177	10 ^c	(73) ^c	(48)
	117^d	644	9	373	(24)^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(113)			(373)	(36)

	2016				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	428	(1) ^a	272 ^a	133
Contrats – Risque de taux d'intérêt	32	–	–	3 ^b	1
Contrats – Risque de prix	–	(177)	(4) ^c	(392) ^c	(47)
	32 ^d	251	(5)	(117)	87 ^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(32)			117	(126)

a) En 2017, (70) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits (13 M\$ en 2016) et 512 M\$, dans le poste Frais financiers (258 M\$ en 2016).

b) En 2017 et en 2016, 3 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers.

c) En 2017, (63) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(396) M\$ en 2016].

d) Ce montant, y compris la partie inefficace correspondant à 4 M\$ en 2017 (néant en 2016), a été comptabilisé dans le poste Frais financiers.

e) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence de ces instruments sur les résultats est comptabilisée dans le poste touché par le risque géré. Ainsi, en 2017, (36) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(49) M\$ en 2016], (14) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(16) M\$ en 2016] et 26 M\$, dans le poste Frais financiers (152 M\$ en 2016).

En 2017 et en 2016, Hydro-Québec n'a reclassé dans les résultats aucun montant du Cumul des autres éléments du résultat étendu à la suite de l'abandon de la couverture de flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2017, Hydro-Québec estimait à 203 M\$ le montant net des pertes comprises dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qui seraient reclassées dans les résultats au cours des douze mois suivants (gain net de 17 M\$ au 31 décembre 2016).

Aux 31 décembre 2017 et 2016, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrirait son exposition aux variations des flux de trésorerie liées aux opérations futures était de deux ans.

JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les évaluations à la juste valeur des autres instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des débiteurs – clients, des autres débiteurs et des passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers, sauf dans le cas des éléments présentés dans le tableau suivant :

	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes à long terme ^a	45 008	61 271	45 616	60 931
Dettes à perpétuité	251	204	293	217

a) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

Note 16 Capitaux propres

CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé se compose de 50 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, dont 43 741 090 actions étaient émises et payées aux 31 décembre 2017 et 2016.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

En vertu de la *Loi sur Hydro-Québec*, les dividendes qu'Hydro-Québec est appelée à verser sont déclarés une fois l'an par le gouvernement du Québec, qui en détermine les modalités de paiement. Pour un exercice financier donné, le dividende ne peut excéder

le surplus susceptible de distribution, équivalant à 75 % du bénéfice net. Ce calcul est effectué d'après les états financiers consolidés. Toutefois, il ne peut être déclaré pour un exercice donné aucun dividende dont le montant aurait pour effet de réduire à moins de 25 % le taux de capitalisation à la fin de l'exercice. La totalité ou la partie du surplus susceptible de distribution qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration de dividende ne peut plus être distribuée à l'actionnaire sous forme de dividende.

Pour l'exercice 2017, le dividende est de 2 135 M\$ (2 146 M\$ pour 2016).

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	2017			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de l'exercice	(135)	(1 799)	3	(1 931)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(644)	(485)	(2)	(1 131)
Montants reclassés dans les résultats	373	98	–	471
Autres éléments du résultat étendu	(271)	(387) ^a	(2)	(660)
Solde à la fin de l'exercice	(406)	(2 186)	1	(2 591)

	2016			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de l'exercice	233	(1 678)	–	(1 445)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(251)	(234)	3	(482)
Montants reclassés dans les résultats	(117)	113	–	(4)
Autres éléments du résultat étendu	(368)	(121) ^a	3	(486)
Solde à la fin de l'exercice	(135)	(1 799)	3	(1 931)

a) Les autres éléments du résultat étendu comprennent la variation de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs, qui était de 545 M\$ en 2017 (245 M\$ en 2016).

Note 17 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	2017	2016
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Clients et autres débiteurs	(461)	182
Matériaux, combustible et fournitures	(9)	(6)
Créditeurs et charges à payer	271	(96)
Intérêts courus	(40)	(59)
	(239)	21
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des immobilisations corporelles	77	173
Intérêts payés	2 084	2 112

Note 18 Avantages sociaux futurs

Le Régime de retraite est un régime contributif entièrement capitalisé qui assure des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq meilleures années. Ces prestations sont indexées annuellement en fonction du taux le plus élevé entre le taux d'inflation, jusqu'à un maximum de 2 %, et le taux d'inflation réduit de 3 %.

Les autres avantages postérieurs au départ à la retraite découlent de régimes collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et hospitalisation. Ces régimes sont des régimes contributifs dont les cotisations sont ajustées annuellement.

Quant aux avantages postérieurs à l'emploi, ils découlent de régimes d'assurance salaire non contributifs qui fournissent des prestations d'invalidité de courte et de longue durée.

La plupart de ces régimes ne sont pas capitalisés, à l'exception du régime d'assurance salaire en cas d'invalidité de longue durée, qui est entièrement capitalisé, et du régime d'assurance vie collective supplémentaire, qui est partiellement capitalisé.

Tous les régimes d'Hydro-Québec sont des régimes à prestations déterminées. Les obligations au titre des prestations projetées (évaluées par des actuaires indépendants) et les actifs à la juste valeur de ces régimes sont évalués en date du 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du Régime de retraite date du 31 décembre 2016. À cette date, le taux de capitalisation du régime était de 129,1 %. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2017.

ÉVOLUTION DES OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS PROJETÉES ET DES ACTIFS DES RÉGIMES À LA JUSTE VALEUR

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Obligations au titre des prestations projetées				
Solde au début de l'exercice	24 003	23 126	1 471	1 420
Coût des services rendus	430	424	44	45
Cotisations des employés	179	163	-	-
Prestations versées et remboursements	(999)	(970)	(72)	(67)
Intérêts sur les obligations	792	766	49	48
Perte actuarielle	1 995	494	90	25
Solde à la fin de l'exercice	26 400	24 003	1 582	1 471
Actifs des régimes à la juste valeur				
Solde au début de l'exercice	22 935	22 243	83	72
Rendement réel des actifs ^a	2 316	1 195	-	5
Cotisations des employés	179	163	-	-
Cotisations d'Hydro-Québec	275	304	18	18
Prestations versées et remboursements	(999)	(970)	(13)	(12)
Solde à la fin de l'exercice	24 706	22 935	88	83
Situation de capitalisation – Déficit des régimes	1 694	1 068	1 494	1 388
Présentée comme suit :				
Créditeurs et charges à payer	-	-	61	61
Autres passifs	1 694	1 068	1 433	1 327

a) Les frais d'administration et de gestion facturés par Hydro-Québec au Régime de retraite se sont établis à 16 M\$ en 2017 (15 M\$ en 2016).

Au 31 décembre 2017, les obligations cumulées au titre des prestations en vertu du Régime de retraite s'élevaient à 24 706 M\$ (22 531 M\$ au 31 décembre 2016). Contrairement aux obligations au titre des prestations projetées, les obligations cumulées au titre des prestations ne tiennent pas compte de l'hypothèse concernant le taux de croissance des salaires.

ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE

Les placements et les risques associés à leur détention sont gérés conformément à la Politique de gestion des placements de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec (la « Politique de placement »), qui est approuvée annuellement par le Conseil d'administration. Ces risques comprennent des risques de marché, de crédit et de liquidité. La Politique de placement prévoit la diversification des titres du portefeuille de référence en vue de maximiser le rendement attendu à l'intérieur d'un intervalle de risque acceptable qui tient compte de la volatilité du surplus ou du déficit du Régime de retraite. Des encadrements complémentaires définissent le processus d'autorisation

pour chaque type de transaction et établissent les règles applicables à la gestion active des différents portefeuilles ainsi qu'à la gestion du risque de crédit. La conformité à la Politique de placement et aux encadrements complémentaires fait l'objet de suivis réguliers. La Politique de placement permet l'utilisation de dérivés, tels que des contrats à terme, des options et des swaps.

Le tableau suivant présente la répartition cible des placements du Régime de retraite, telle qu'elle était établie dans la Politique de placement en vigueur le 31 décembre 2017 :

%	Répartition cible
Titres à revenu fixe	35
Actions	50
Placements alternatifs ^a	15
	100

a) Les placements alternatifs regroupent les placements immobiliers, les placements privés et les prêts hypothécaires commerciaux.

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements du Régime de retraite au 31 décembre selon la hiérarchie de la juste valeur et la nature des titres :

	2017				2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme ^a	–	343	–	343	–	234	–	234
Obligations ^{a, b}	1 076	7 277	–	8 353	1 038	7 671	–	8 709
Actions cotées	10 553	–	–	10 553	9 129	–	–	9 129
Placements immobiliers ^{a, c}	233	68	2 856	3 157	183	72	2 703	2 958
Placements privés ^d	–	–	573	573	–	–	360	360
Fonds de couverture ^e	392	981	–	1 373	445	976	–	1 421
Dérivés ^f	(7)	22	–	15	(12)	(17)	–	(29)
	12 247	8 691	3 429	24 367	10 783	8 936	3 063	22 782
Autres ^g				245				182
				24 612^h				22 964 ^h

a) La juste valeur des placements à court terme, des obligations et des placements immobiliers classés au niveau 2 est essentiellement évaluée en fonction de la valeur actualisée des flux monétaires futurs nets, basée sur le rendement actuel du marché.

b) Les actifs du Régime de retraite comprennent des titres émis par Hydro-Québec ainsi que par le gouvernement du Québec et certains de ses organismes, pour un montant total de 846 M\$ (1 142 M\$ en 2016).

c) La juste valeur des placements immobiliers classés au niveau 3 est établie par des évaluateurs indépendants. La principale méthode utilisée est l'actualisation des flux monétaires futurs. Cette méthode s'appuie sur des données observables et non observables, notamment le taux d'actualisation et les flux monétaires futurs.

d) La juste valeur des placements privés est établie selon des techniques comprenant notamment l'actualisation des flux monétaires futurs et le recours à des données comme les multiples de capitalisation des bénéfices ou le prix d'opérations comparables récentes.

e) Les fonds de couverture sont évalués à la valeur fournie par les gestionnaires des fonds, qui est établie en fonction de la juste valeur des investissements sous-jacents ou selon la valeur de l'actif net.

f) Les dérivés classés au niveau 2 sont évalués à partir des cours de clôture sur les marchés des sous-jacents ou en fonction de la valeur actualisée des flux monétaires futurs nets.

g) Sont regroupés sous Autres la trésorerie ainsi que les intérêts et dividendes à recevoir.

h) La juste valeur des placements ne tient pas compte du montant net des créditeurs et des débiteurs, qui correspond à un montant à recevoir de 94 M\$ (montant à payer de 29 M\$ en 2016).

Le tableau suivant présente les rapprochements entre les soldes d'ouverture et de clôture des placements classés au niveau 3 :

	2017			2016		
	Placements immobiliers	Placements privés	Total	Placements immobiliers	Placements privés	Total
Solde au début de l'exercice	2 703	360	3 063	2 474	234	2 708
Acquisitions et cessions	74	152	226	208	112	320
Gains nets réalisés	6	2	8	6	3	9
Gains nets non réalisés	73	59	132	15	11	26
	153	213	366	229	126	355
Solde à la fin de l'exercice	2 856	573	3 429	2 703	360	3 063

En 2017 et en 2016, il n'y a eu aucun reclassement entre le niveau 3 et les niveaux 1 et 2.

ACTIF DES AUTRES RÉGIMES

Au 31 décembre 2017, l'actif des Autres régimes était composé d'obligations émises par Hydro-Québec, pour un montant total de 83 M\$ (70 M\$ au 31 décembre 2016), et d'éléments de trésorerie, pour un total de 5 M\$ (13 M\$ au 31 décembre 2016). Les obligations sont classées au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

COÛT DES RÉGIMES

COMPOSANTES DU COÛT NET CONSTATÉ DE L'EXERCICE

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Charges d'exploitation				
Coût des services rendus	430	424	44	45
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs				
Intérêts sur les obligations	792	766	49	48
Rendement prévu des actifs	(1 422)	(1 337)	(3)	(3)
Amortissement de la perte actuarielle nette	222	247	26	26
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	11	16	(5)	(5)
Perte actuarielle sur le régime d'assurance salaire en cas d'invalidité de longue durée	-	-	8	9
	(397)	(308)	75	75
Coût net constaté de l'exercice	33	116	119	120

COMPOSANTES DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU DE L'EXERCICE

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Perte actuarielle	1 101	636	85	14
Amortissement de la perte actuarielle nette	(222)	(247)	(26)	(26)
Amortissement du (coût des) crédit pour les services passés	(11)	(16)	5	5
Diminution (augmentation) totale des Autres éléments du résultat étendu	868	373	64	(7)
Moins				
Augmentation (diminution) de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs	509	249	36	(4)
Diminution (augmentation) nette des Autres éléments du résultat étendu	359	124	28	(3)

COMPOSANTES DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Perte actuarielle nette non amortie	5 378	4 499	468	409
Coût des (crédit pour les) services passés non amortis	32	43	(25)	(30)
Total des montants comptabilisés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu	5 410	4 542	443	379
Moins				
Actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs	3 388	2 879	279	243
Montant net comptabilisé dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu	2 022	1 663	164	136

Pour l'exercice 2018, l'amortissement de la perte actuarielle nette et du coût des (crédit pour les) services passés dans le coût net constaté de l'exercice devrait s'établir à respectivement 275 M\$ et 7 M\$ pour le Régime de retraite et à respectivement 30 M\$ et (4) M\$ pour les Autres régimes.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les hypothèses actuarielles suivantes, utilisées pour déterminer les obligations et le coût net constaté au titre des prestations projetées des régimes, résultent d'une moyenne pondérée :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2017	2016	2017	2016
Obligations au titre des prestations projetées				
Taux à la fin de l'exercice (%)				
Taux d'actualisation des prestations projetées	3,42	3,83	3,43	3,84
Taux de croissance des salaires ^a	3,10	3,14	-	-
Coût net constaté				
Taux à la fin de l'exercice précédent (%)				
Taux d'actualisation du coût des services rendus	3,94	4,00	3,89	4,00
Taux d'actualisation des intérêts sur les obligations	3,33	3,34	3,39	3,41
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes ^b	6,50	6,50	3,37	3,95
Taux de croissance des salaires ^a	3,14	3,21	-	-
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs (années)	13	13	12	12

a) Ce taux tient compte de la progression des salaires ainsi que des possibilités de promotion en cours de carrière.

b) Le taux de rendement prévu à long terme de l'actif du Régime de retraite correspond à la moyenne du rendement attendu à long terme des différentes catégories d'actifs, pondérée par leur poids cible respectif, augmentée d'une prime de rééquilibrage, de diversification et de gestion active, et diminuée des frais de gestion et d'administration prévus.

Au 31 décembre 2017, le coût des soins de santé était basé sur un taux de croissance annuel de 4,50 % pour 2018. Par la suite, selon l'hypothèse retenue, ce taux augmentera de façon linéaire pour atteindre 6,50 % en 2021, puis diminuera pour s'établir au taux ultime de 4,50 % en 2036. Une variation de 1 % du taux de croissance aurait eu les incidences suivantes en 2017 et en 2016 :

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	2017	2016	2017	2016
Incidence sur le coût des services rendus et des intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées de l'exercice	5	9	(3)	(8)
Incidence sur les obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	121	99	(94)	(78)

PRESTATIONS QUI DEVRAIENT ÊTRE VERSÉES AU COURS DES DIX PROCHAINS EXERCICES

	Régime de retraite	Autres régimes
2018	1 042	68
2019	1 090	70
2020	1 138	72
2021	1 186	75
2022	1 245	77
2023-2027	7 109	426

En 2018, Hydro-Québec prévoit verser des cotisations de respectivement 270 M\$ et 18 M\$ au titre du Régime de retraite et des Autres régimes.

Note 19 Engagements et éventualités

ENGAGEMENTS

ACHATS D'ÉLECTRICITÉ

Le 12 mai 1969, Hydro-Québec et la CF(L)Co ont signé un contrat en vertu duquel Hydro-Québec s'est engagée à acheter la quasi-totalité de l'énergie produite par la centrale des Churchill Falls, d'une puissance nominale de 5 428 MW. En 2016, ce contrat a été renouvelé automatiquement pour les 25 années suivantes selon les dispositions du contrat. Le 18 juin 1999, Hydro-Québec et la CF(L)Co ont conclu un contrat de garantie de disponibilité de 682 MW additionnels de puissance d'hiver, pour la période du 1^{er} novembre au 31 mars, jusqu'en 2041.

Au 31 décembre 2017, Hydro-Québec avait également des engagements en vertu de contrats d'achat d'électricité conclus avec d'autres producteurs. Compte tenu des clauses de renouvellement, les échéances de ces contrats s'étalent jusqu'en 2052. Hydro-Québec s'était aussi engagée à acheter des droits de transport d'électricité.

Compte tenu de l'ensemble de ces engagements, Hydro-Québec prévoit effectuer les paiements suivants au cours des prochains exercices :

2018	1 841
2019	1 888
2020	1 920
2021	1 955
2022	2 104
2023 et suivants	28 454

INVESTISSEMENTS

Dans le cadre de ses projets de développement et de ses activités de maintien ou d'amélioration de la qualité de ses actifs, Hydro-Québec prévoit faire des investissements annuels en immobilisations corporelles et en actifs incorporels de l'ordre de 3,6 G\$ au Québec sur la période 2018-2022.

ÉVENTUALITÉS

GARANTIES

En vertu des modalités précisées dans le cadre de l'émission de certains titres d'emprunt à l'extérieur du Canada, Hydro-Québec s'est engagée à majorer le montant des intérêts payés à des non-résidents si des changements sont apportés aux lois fiscales canadiennes à l'égard de l'impôt sur le revenu de personnes non résidentes. Hydro-Québec n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser au titre de ces garanties. Si un tel montant devenait exigible, elle aurait l'option de rembourser la plupart des titres en question. Au 31 décembre 2017, le coût amorti des dettes à long terme visées était de 3 289 M\$.

LITIGES

Dans le cours normal de ses activités de développement et d'exploitation, Hydro-Québec est parfois partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La Direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard de ces litiges. Par conséquent, elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante de tels passifs éventuels sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation consolidés d'Hydro-Québec.

Entre autres actions en cours, certaines communautés autochtones ont intenté contre les gouvernements du Canada et du Québec et contre Hydro-Québec des recours fondés sur des revendications de droits ancestraux. Notamment, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam réclament une somme de 1,5 G\$ à titre de dédommagement par suite de diverses activités d'exploitation menées sur le territoire qu'ils revendiquent. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours.

Par ailleurs, les Innus de Pessamit ont réactivé, en novembre 2006, un recours introduit en 1998 et visant notamment la reconnaissance de droits ancestraux rattachés à des terres du Québec où sont situées certaines installations de production hydroélectrique du complexe Manic-Outardes. Cette communauté réclame une somme de 500 M\$. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ce recours. En 2015, la Cour supérieure a accueilli une requête dans laquelle les Innus de Pessamit demandaient la suspension des procédures. En novembre dernier, les parties ont convenu d'un nouvel échéancier en vue de la reprise des procédures selon lequel les Innus de Pessamit disposent d'un délai de 18 mois pour faire réaliser les expertises qu'ils entendent déposer. Une conférence de gestion d'instance sera convoquée par la suite.

Note 20 Informations sectorielles

Hydro-Québec exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation isolables définis ci-après, les secteurs d'exploitation non isolables et autres activités étant regroupés sous la rubrique Activités corporatives et autres aux fins de présentation.

Production : Hydro-Québec Production exploite et développe le parc de production d'Hydro-Québec. Elle fournit un volume maximal annuel de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale à Hydro-Québec Distribution et peut aussi participer aux appels d'offres de cette division dans un contexte de libre concurrence. De plus, elle réalise des ventes d'électricité ainsi que des transactions d'arbitrage sur les marchés externes.

Transport : Hydro-Québec TransÉnergie exploite et développe le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Elle commercialise les capacités de transit et gère les mouvements d'énergie sur le territoire québécois.

Distribution : Hydro-Québec Distribution exploite et développe le réseau de distribution d'Hydro-Québec et assure l'approvisionnement en électricité du marché québécois. Elle exerce également les activités liées à la vente d'électricité au Québec ainsi qu'aux services à la clientèle et à la promotion de l'efficacité énergétique.

Construction : Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) conçoivent et réalisent des projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité, principalement pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie. Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés est chargée des projets qui se déroulent au Québec, sauf sur le territoire régi par la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. La SEBJ construit les aménagements de production situés en territoire conventionné (au nord du 49^e parallèle) et peut également réaliser certains projets ailleurs au Québec ou dans le reste du monde.

Activités corporatives et autres : Les unités corporatives appuient les secteurs d'exploitation dans la réalisation de leurs activités.

Les montants présentés pour chacun des secteurs sont fondés sur l'information financière qui sert à l'établissement des états financiers consolidés. Les conventions comptables utilisées pour le calcul de ces montants sont les mêmes que celles qui sont décrites à la note 1, Principales conventions comptables, et à la note 3, Réglementation.

Les opérations intersectorielles associées aux ventes d'électricité sont comptabilisées en fonction des tarifs de fourniture et de transport établis conformément aux dispositions de la *Loi sur la Régie de l'énergie*. Le tarif de fourniture y est fixé pour un volume maximal annuel de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale destiné au marché québécois.

Les produits et services intersectoriels sont évalués au coût complet, qui englobe l'ensemble des coûts directement associés à la livraison du produit ou du service.

Hydro-Québec réalise la grande majorité de ses produits au Québec, et la quasi-totalité de ses immobilisations corporelles est rattachée à des activités menées au Québec. En 2017, les produits provenant de l'extérieur du Québec se sont élevés à 1 773 M\$, dont 1 368 M\$ des États-Unis (respectivement 1 771 M\$ et 1 405 M\$ en 2016).

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats, l'actif et les activités d'investissement par secteurs :

							2017
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter-sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 790	10	11 621	1	46	–	13 468
Clients intersectoriels	4 726	3 297	80	2 479	1 711	(12 293)	–
Amortissement	805	998	752	4	127	–	2 686
Frais financiers	1 173	863	450	–	32	(5)	2 513
Bénéfice net	1 948	554	333	–	11	–	2 846
Actif total	32 944	22 494	13 639	39	6 768	(154)	75 730
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels avec effet sur la trésorerie	963	1 971	650	13	157	–	3 754

							2016
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter-sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 766	75	11 434	3	61	–	13 339
Clients intersectoriels	4 716	3 140	80	2 222	1 758	(11 916)	–
Amortissement	775	917	779	4	122	–	2 597
Frais financiers	1 205	839	460	–	33	(5)	2 532
Bénéfice net	1 870	561	342	1	87	–	2 861
Actif total	32 773	21 476	13 546	59	7 499	(186)	75 167
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels avec effet sur la trésorerie	906	1 757	657	8	132	–	3 460

Note 21 Données comparatives

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de l'exercice courant.

RÉTROSPECTIVE QUINQUENNALE

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

M\$	2017	2016	2015	2014	2013
RÉSULTATS					
Produits	13 468	13 339	13 754	13 652	12 878
Charges					
Exploitation	2 664	2 671	2 559	2 400	2 460
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(322)	(233)	(32)	(34)	–
Achats d'électricité et de combustible	2 005	1 866	1 938	1 968	1 568
Amortissement	2 686	2 597	2 713	2 593	2 483
Taxes	1 076	1 045	980	975	1 000
	8 109	7 946	8 158	7 902	7 511
Bénéfice avant frais financiers	5 359	5 393	5 596	5 750	5 367
Frais financiers	2 513	2 532	2 449	2 425	2 429
Bénéfice provenant des activités poursuivies	2 846	2 861	3 147	3 325	2 938
Bénéfice provenant des activités abandonnées	–	–	–	–	4
Bénéfice net	2 846	2 861	3 147	3 325	2 942
DIVIDENDE	2 135	2 146	2 360	2 535	2 207
SOMMAIRE DES BILANS					
Actif total	75 730	75 167	75 199	73 108	73 110
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an et la dette à perpétuité	45 259	45 909	45 983	44 752	44 477
Capitaux propres	19 755	19 704	19 475	17 961	19 394
INVESTISSEMENTS AU TITRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVEC EFFET SUR LA TRÉSORERIE					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	3 754	3 460	3 440	3 815	4 335 ^a
RATIOS FINANCIERS					
Rendement des capitaux propres (%) ^b	12,9	13,4	15,3	16,6	15,0
Taux de capitalisation (%) ^c	30,7	30,5	30,1	28,9	30,5
Marge bénéficiaire (%) ^d	21,1	21,4	22,9	24,4	22,8
Couverture des intérêts ^e	2,13	2,16	2,20	2,23	2,09
Taux d'autofinancement (%) ^f	66,6	58,8	82,8	56,4	68,3

a) Y compris le Plan global en efficacité énergétique.

b) Quotient du bénéfice net par les capitaux propres moyens de l'exercice diminués du cumul des autres éléments du résultat étendu moyen de l'exercice.

c) Quotient des capitaux propres par la somme des capitaux propres, de la dette à long terme, de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an, de la dette à perpétuité, des emprunts et du passif lié aux instruments dérivés, diminuée de l'actif lié aux instruments dérivés et du fonds d'amortissement.

d) Quotient du bénéfice net par les produits.

e) Quotient de la somme du bénéfice avant frais financiers et du revenu net de placement par les intérêts sur titres d'emprunt.

f) Quotient des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diminués du dividende versé par la somme des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, exclusion faite de la variation nette des placements temporaires et du fonds d'amortissement, et du remboursement de dette à long terme.

Note : Les données des exercices 2017 à 2014 sont présentées selon les PCGR des États-Unis, tandis que celles de 2013 sont présentées selon les PCGR du Canada, telles qu'elles ont été publiées dans le *Rapport annuel 2014*.

DONNÉES D'EXPLOITATION

	2017	2016	2015	2014	2013
GWh					
Ventes d'électricité					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	66 111	65 065	66 558	68 074	65 983
Commercial, institutionnel et petits industriels	45 816	45 483	45 335	45 189	44 620
Grands clients industriels	53 699	53 635	54 200	55 738	56 855
Autres	5 077	5 062	5 170	5 222	5 818
	170 703	169 245	171 263	174 223	173 276
Hors Québec					
Canada et États-Unis	34 935	32 744	29 864	26 624	32 208
Ventes totales d'électricité	205 638	201 989	201 127	200 847	205 484
M\$					
Produits des ventes d'électricité					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	5 285	5 155	5 222	5 162	4 825
Commercial, institutionnel et petits industriels	3 873	3 842	3 774	3 657	3 504
Grands clients industriels	2 288	2 265	2 350	2 389	2 439
Autres	317	311	316	308	317
	11 763	11 573	11 662	11 516	11 085
Hors Québec					
Canada et États-Unis	1 651	1 626	1 700	1 629	1 525
Produits totaux des ventes d'électricité	13 414	13 199	13 362	13 145	12 610
Aux 31 décembre					
Nombre d'abonnements					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	3 958 300	3 924 992	3 890 956	3 857 782	3 821 012
Commercial, institutionnel et petits industriels	316 430	314 816	319 294	317 671	316 585
Grands clients industriels	184	183	181	183	186
Autres	4 582	4 550	4 290	4 214	4 207
Nombre total d'abonnements	4 279 496	4 244 541	4 214 721	4 179 850	4 141 990

DONNÉES D'EXPLOITATION (SUITE)

	2017	2016	2015	2014	2013
MW					
Puissance installée					
Centrales hydroélectriques	36 767	36 366	36 370	36 100	35 364
Centrales thermiques	542	542	542	543	704
Puissance installée totale	37 309^a	36 908	36 912	36 643	36 068
GWh					
Besoins globaux d'énergie^b	226 824	223 143	222 172	222 045	226 576
MW					
Besoins québécois de puissance à la pointe^c	38 204	36 797	37 349	38 743	39 031
km					
Lignes aériennes et souterraines					
Transport	34 479^d	34 292	34 272	34 187	33 885
Distribution	224 033	221 843	220 920	219 793	218 486
Total – Lignes aériennes et souterraines	258 512	256 135	255 192	253 980	252 371

- a) En plus de la capacité de production de ses propres installations, Hydro-Québec dispose de la quasi-totalité de la production de la centrale des Churchill Falls (5 428 MW), en vertu d'un contrat avec la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited qui sera en vigueur jusqu'en 2041. Elle achète également toute la production de 39 parcs éoliens (3 508 MW) et de 7 petites centrales hydroélectriques (107 MW) ainsi que la quasi-totalité de la production de 8 centrales de cogénération à la biomasse et de 4 au biogaz (272 MW) appartenant à des producteurs indépendants. De plus, elle a accès à 988 MW en vertu de contrats à long terme avec d'autres fournisseurs.
- b) Les besoins globaux d'énergie comprennent les kilowattheures livrés au Québec et aux réseaux voisins.
- c) Le chiffre de 2017 était valide en date du 16 février 2018. Les valeurs indiquées correspondent aux besoins pour l'hiver débutant en décembre, y compris la puissance interruptible. La pointe d'une période donnée est déterminée d'après des mesures à intervalles fixes. Celle de l'hiver 2017-2018 s'est établie à 38 204 MW le 28 décembre 2017 à 17 h. Toutefois, la charge transitée sur le réseau a momentanément atteint 38 420 MW à 16 h 58.
- d) Soit 34 207 km de lignes exploitées par Hydro-Québec TransÉnergie et 272 km, par Hydro-Québec Distribution.

AUTRES DONNÉES

	2017	2016	2015	2014	2013
%					
Hausse tarifaire au 1^{er} avril	0,7^a	0,7 ^a	2,9 ^a	4,3 ^a	2,4
Aux 31 décembre					
Effectif total^b					
Permanent	17 338	17 282	17 475	17 793	17 861
Temporaire	2 448	2 270	2 319	2 250	2 382
	19 786	19 552	19 794	20 043	20 243
%					
Représentativité des groupes cibles					
Femmes	28,9	28,7	29,0	29,4	30,0
Autres ^c	8,1	7,7	7,4	6,8	6,6

- a) À l'exclusion du tarif L.
- b) À l'exclusion du personnel des filiales et des coentreprises.
- c) Comprend les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les personnes handicapées autodéclarées, hommes et femmes confondus.

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES

					2017
M\$	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Exercice
Produits	4 257	2 908	2 753	3 550	13 468
Charges					
Exploitation	669	670	635	690	2 664
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(82)	(83)	(83)	(74)	(322)
Achats d'électricité et de combustible	569	448	392	596	2 005
Amortissement	641	654	649	742	2 686
Taxes	300	245	246	285	1 076
	2 097	1 934	1 839	2 239	8 109
Bénéfice avant frais financiers	2 160	974	914	1 311	5 359
Frais financiers	617	615	626	655	2 513
Bénéfice net	1 543	359	288	656	2 846

					2016
M\$	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Exercice
Produits	4 302	2 815	2 740	3 482	13 339
Charges					
Exploitation	649	654	604	764	2 671
Autres composantes du coût des avantages sociaux futurs	(60)	(61)	(60)	(52)	(233)
Achats d'électricité et de combustible	562	422	402	480	1 866
Amortissement	625	628	633	711	2 597
Taxes	289	240	239	277	1 045
	2 065	1 883	1 818	2 180	7 946
Bénéfice avant frais financiers	2 237	932	922	1 302	5 393
Frais financiers	653	626	616	637	2 532
Bénéfice net	1 584	306	306	665	2 861

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Assis, de gauche à droite : Éric Martel, Michelle Cormier, Michael D. Penner. Debout, de gauche à droite : Anik Brochu, Laurent Ferreira, Marie-Josée Morency, Paul Stinis, Hélène V. Gagnon, Geneviève Bich, Yvon Marcoux, Carl Cassista, Suzanne Gouin, Geneviève Brouillette, Anne-Marie Croteau, Robert Keating, François Lafortune.

Michael D. Penner

Président du Conseil d'administration, Hydro-Québec

Nomination : 8 octobre 2014

Échéance : 15 mai 2023

Statut : administrateur indépendant

Lieu de résidence : Westmount

Diplômé de l'Université McGill et de l'Université Hofstra (New York) et membre du barreau de New York, État où il a exercé comme avocat, Michael D. Penner a siégé au conseil d'administration de nombreux organismes. Avant de vendre PEDS Chaussettes à Gildan Activewear (NYSE : GIL) en 2016, il a piloté la transformation de cette petite entreprise locale en un chef de file international dans le secteur du textile. M. Penner s'implique dans des événements et organisations de gouvernance internationale. Il est également membre du conseil d'administration de la Banque Scotia, où il siège aux comités de gouvernance et d'audit. M. Penner se consacre également à diverses causes sociales.

Éric Martel

Président-directeur général, Hydro-Québec

Nomination : 6 juillet 2015

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administrateur non indépendant

Lieu de résidence : Mont-Royal

Éric Martel est titulaire d'un baccalauréat en génie électrique de l'Université Laval et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Avant de se joindre à Hydro-Québec en juillet 2015, il a occupé plusieurs postes de direction chez Bombardier entre 2002 et 2015, dont ceux de président de la division Avions d'affaires et président de la division Services à la clientèle. M. Martel a aussi travaillé pour plusieurs multinationales de renom telles que Pratt & Whitney, Rolls Royce, Procter & Gamble et Kraft Foods. Il siège au conseil du Partenariat mondial pour l'électricité durable et est président de la Communauté électrique du Forum économique mondial. Il est très actif auprès de Centraide du Grand Montréal depuis la fin des années 1990. En 2017, il a été président d'honneur de la 63^e édition de la Traversée internationale du lac St-Jean.

Geneviève Bich

Vice-présidente, Ressources humaines, Metro inc.

Nomination : 9 septembre 2015

Échéance : 9 septembre 2019

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Westmount

Titulaire d'un baccalauréat avec majeure en psychologie de l'Université McGill et d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal, Geneviève Bich est membre du Barreau du Québec et de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec. De 1991 à 2008, elle a occupé plusieurs postes de gestion chez Bell Canada, notamment celui de vice-présidente – Ressources humaines et relations de travail. Avant de se joindre à Metro en 2013 à titre de vice-présidente – Ressources humaines, M^{me} Bich a œuvré au sein du Groupe Dynamite et d'Aimia. Elle siège au conseil d'administration du Collège de Bois-de-Boulogne.

Anik Brochu

Directrice – Projets spéciaux, Groupe T.A.P.

Nomination : 13 septembre 2006

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Val-d'Or

Diplômée en droit de l'Université d'Ottawa et membre du Barreau du Québec, Anik Brochu a été directrice générale de la Chambre de commerce de Val-d'Or de 1997 à 2008 et avocate au sein du cabinet Cain Lamarre Casgrain Wells de 2008 à 2010. En 2011, elle s'est jointe au Groupe T.A.P., où elle occupe maintenant le poste de directrice – Projets spéciaux. Elle siège au conseil du Centre de musique et de danse de Val-d'Or.

Geneviève Brouillette

Vice-présidente, Finances, Keurig Green Mountain, Inc.

Nomination : 12 juillet 2017

Échéance : 16 décembre 2018

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Montréal

Titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill et d'un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal, Geneviève Brouillette est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA, CA) et certifiée par le Collège des administrateurs de sociétés. Au cours de sa carrière, elle a occupé des postes de haute direction chez Kraft Canada, chez Pratt & Whitney

Canada, au Groupe St-Hubert et à Colabor. Depuis 2014, elle occupe le poste de vice-présidente, Finances à Keurig Green Mountain.

Carl Cassista

Administrateur de sociétés

Nomination : 26 septembre 2007

Échéance : 17 décembre 2018

Statut : administrateur indépendant

Lieu de résidence : Lévis

Diplômé de l'Université Laval, Carl Cassista a œuvré en génie électrique au sein de Technologies Axion de 1982 à 2017. Il a piloté l'expansion de l'entreprise en Amérique et en Europe et en a assuré la présidence de 1994 à 2017. M. Cassista a siégé au conseil d'administration de nombreux organismes de développement à vocation économique.

Michelle Cormier

Associée à l'exploitation, Wynnchurch Capital (Canada) Ltd. et vice-présidente du Conseil d'administration, Hydro-Québec

Nomination : 4 novembre 2009

Échéance : 17 décembre 2018

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Montréal

Titulaire d'un baccalauréat en administration de l'Université Bishop's et d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité de l'Université McGill, Michelle Cormier est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA, CA) et certifiée par le Collège des administrateurs de sociétés. Actuellement associée à l'exploitation à Wynnchurch Capital (Canada), elle a occupé des postes de haute direction à Alcan Aluminium, aux Entreprises Repap et à TNG Corporation. Elle siège au conseil d'administration de Cascades, des Industries Dorel, d'Uni-Sélect et de Champion Iron Ore.

Anne-Marie Croteau

Doyenne, École de gestion John-Molson, Université Concordia

Nomination : 6 juillet 2016

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Montréal

Anne-Marie Croteau est titulaire d'un baccalauréat en mathématiques actuarielles de l'Université Concordia, d'un baccalauréat en administration des affaires et d'une maîtrise en gestion de HEC Montréal ainsi que d'un doctorat en administration de l'Université Laval.

Elle est doyenne de l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia et professeure titulaire en gestion des technologies d'affaires. Certifiée par le Collège des administrateurs de sociétés, elle siège aux conseils de la Société de l'assurance automobile du Québec et de Finance Montréal.

Laurent Ferreira

Vice-président exécutif et directeur général, Dérivés et actions, Banque Nationale du Canada

Nomination : 17 décembre 2014

Échéance : 17 décembre 2018

Statut : administrateur indépendant

Lieu de résidence : Westmount

Titulaire d'un baccalauréat en science économique de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en gestion avec spécialisation en finance de HEC Montréal, Laurent Ferreira a été associé – Banque d'investissement – Marketing et dérivés à la société d'investissement américaine Bankers Trust. Il est entré à la Banque Nationale du Canada en 1998. Il siège au conseil d'administration de plusieurs organismes sans but lucratif.

Hélène V. Gagnon

Vice-présidente – Affaires publiques et communications mondiales, CAE Inc.

Nomination : 22 avril 2015

Échéance : 22 avril 2019

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Outremont

Diplômée en droit civil et en *common law* de l'Université McGill, Hélène V. Gagnon est titulaire d'une maîtrise en administration et politique publiques de la London School of Economics. Elle est membre du Barreau du Québec et est agréée par la Société canadienne des relations publiques. M^{me} Gagnon est vice-présidente – Affaires publiques et communications mondiales de CAE depuis 2015 et a occupé des postes similaires chez Bombardier Aéronautique, chez Bombardier Transport et à Noranda. Elle est présidente du conseil d'administration d'Aéro Montréal et siège aux conseils d'Aéroports de Montréal et du Conseil des affaires canado-américaines.

Suzanne Gouin

Présidente du conseil de direction,
Agence du revenu du Canada

Nomination : 26 septembre 2007

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Hampstead

Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université Concordia, où elle a suivi des cours de deuxième cycle en études des médias, Suzanne Gouin détient également un MBA de l'Université de Western Ontario et est accréditée par l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle a occupé divers postes de direction dans des entreprises médiatiques, notamment celui de présidente-directrice générale de TV5 Québec Canada de 2002 à 2015. Elle a été nommée présidente du conseil de direction de l'Agence de revenu du Canada en 2017. Elle est présidente du conseil d'administration du Printemps numérique et siège au conseil d'administration du Fonds Bell et de la Fondation du Grand Montréal.

Robert Keating

Sous-ministre, ministre de l'Énergie
et des Ressources naturelles

Nomination : 9 novembre 2016

Échéance : 12 juillet 2021

Statut : administrateur non indépendant

Lieu de résidence : Montréal

Titulaire d'un baccalauréat en sciences sociales (économique), Robert Keating a fait des études de maîtrise en sciences économiques à l'Université Laval. Il a occupé de nombreux postes de gestion au sein de divers ministères du gouvernement du Québec, dont ceux de délégué général du Québec à Tokyo et à New York et de sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales au ministère des Relations internationales. Avant d'être nommé sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Keating a été membre du conseil d'administration et président-directeur général de La Financière agricole du Québec.

François Lafortune

Fondateur et président-
directeur général, Commandité
Entreprises Diagram inc.

Nomination : 12 juillet 2017

Échéance : 12 juillet 2021

Statut : administrateur indépendant

Lieu de résidence : Montréal

Détenteur d'un baccalauréat en génie de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Stanford en Californie, François Lafortune a commencé sa carrière à titre de franchisé de Qualité Étudiants, de 1999 à 2002, avant d'être président de Vitres.net de 2002 à 2005. En 2006, il s'est joint à la société-conseil McKinsey & Company, où il a gravi les échelons pour devenir partenaire et associé, coresponsable des pratiques technologiques au Canada, poste qu'il occupe jusqu'à son départ en 2015. En 2016, il a fondé Commandité Entreprises Diagram, dont il est président-directeur général.

Yvon Marcoux

Administrateur de sociétés

Nomination : 17 décembre 2014

Échéance : 17 décembre 2018

Statut : administrateur indépendant

Lieu de résidence : Boucherville

Titulaire d'une licence en droit de l'Université Laval et d'une maîtrise en droit de l'Université de Toronto, Yvon Marcoux est membre du Barreau du Québec et avocat émérite. D'abord professeur à l'Université Laval, il a ensuite occupé des postes de haute direction au Conseil du trésor et aux Affaires municipales du Québec ainsi qu'à la Banque Nationale, à la Banque Laurentienne, à Provigo et à la Société générale de financement du Québec, dont il a été le président du conseil et le président et chef de la direction. Il a siégé à l'Assemblée nationale du Québec et a notamment été ministre des Transports et ministre de la Justice et procureur général.

Marie-Josée Morency

Directrice – Développement
des affaires – Operio, Raymond
Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Nomination : 6 juillet 2016

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante

Lieu de résidence : Québec

Détentrice d'un baccalauréat en communication de l'Université Laval, Marie-Josée Morency a commencé sa carrière comme entrepreneure. Elle a travaillé en communications au Saguenay pour l'Association québécoise de la fibrose kystique, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec et Promotion Saguenay. De 2010 à 2017, elle a occupé le poste de directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord et a siégé à de nombreux conseils d'administration axés sur le développement économique. En 2017, elle s'est jointe à la société Raymond Chabot Grant Thornton à titre de directrice – Développement des affaires pour la filiale Operio.

Paul Stinis

Premier vice-président
et trésorier, BCE Inc.

Nomination : 22 avril 2015

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administrateur indépendant

Lieu de résidence : Westmount

Titulaire d'un baccalauréat en génie minier de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia, Paul Stinis a commencé sa carrière comme ingénieur dans le secteur du pétrole et du gaz. Il a occupé divers postes de gestion au sein de deux grandes banques et celui de vice-président des finances et trésorier de Bell Canada International. Il s'est joint en 2003 à BCE, où il a occupé les fonctions de vice-président et trésorier adjoint avant d'être nommé premier vice-président et trésorier en 2009.

Rémunération et avantages des administrateurs en 2017^{a,b}

	Rémunération de base	Jetons de présence	Avantages imposables ^c
Geneviève Bich	19 004 \$	30 191 \$	6 343 \$
Anik Brochu	19 004 \$	28 867 \$	133 \$
Geneviève Brouillette	8 573 \$	7 080 \$	70 \$
Carl Cassista	24 943 \$	24 061 \$	6 343 \$
Michelle Cormier	24 943 \$	32 832 \$	5 078 \$
Anne-Marie Croteau	20 658 \$	12 845 \$	196 \$
Laurent Ferreira	19 004 \$	23 082 \$	133 \$
Hélène V. Gagnon	23 000 \$	25 757 \$	133 \$
Suzanne Gouin	19 004 \$	28 918 \$	2 643 \$
François Lafortune	8 573 \$	5 310 \$	70 \$
Yvon Marcoux	26 339 \$	28 364 \$	196 \$
Marie-Josée Morency	18 932 \$	11 975 \$	6 343 \$
Michael D. Penner^d	67 870 \$	63 967 \$	6 343 \$
Paul Stinis	24 943 \$	26 197 \$	133 \$

- Rémunération fixée par le gouvernement en vertu du décret 610-2006 du 28 juin 2006. Cette rémunération comprend un montant annuel de base auquel s'ajoutent des montants par présence aux séances du Conseil d'administration et de ses comités. De plus, une somme additionnelle est prévue pour la présidence d'un comité.
- Statutairement, les administrateurs non indépendants, Éric Martel et Robert Keating, ne reçoivent aucune rémunération de base, ni jetons de présence, à titre de membres du Conseil d'administration.
- Primes d'assurance et bilans de santé payés par Hydro-Québec.
- Le décret 877-2014 fixe la rémunération de Michael D. Penner. Il reçoit une rémunération annuelle de base de 57 370 \$ à laquelle s'ajoutent un montant forfaitaire de 885 \$ par présence aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités et une somme additionnelle de 5 904 \$ pour la présidence du Comité de gouvernance et d'éthique. En 2017, il a aussi reçu une rémunération additionnelle à titre de président du Comité des technologies de l'information, rôle qu'il a joué jusqu'au 7 septembre.



Fière de soutenir le milieu des arts visuels québécois, Hydro-Québec présente une partie des œuvres de sa collection dans des endroits passants afin d'en faire profiter le plus grand nombre possible. Michael Merrill, *Walkway*, 2010, encre sur papier. © Michael Merrill

Conseil d'administration

Présidé par Michael D. Penner, le Conseil d'administration s'est réuni à 13 reprises en 2017, tandis que ses comités ont tenu 63 réunions au cours de la même période. Le Conseil a suivi de près la mise en œuvre du *Plan stratégique 2016-2020* d'Hydro-Québec en portant une attention particulière aux stratégies de croissance de la Société. Il a d'ailleurs approuvé le dépôt de propositions en réponse à deux importants appels de propositions visant l'approvisionnement en électricité des États du Massachusetts et de New York. Il a également approuvé des projets d'investissement dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité, dont la poursuite de la réfection de la centrale Robert-Bourassa, la construction du poste des Patriotes à 315-25 kV et de la ligne d'alimentation connexe, aux fins du projet du Réseau électrique métropolitain (REM), ainsi que le raccordement des communautés de La Romaine et d'Unamen Shipu au réseau intégré. Le Conseil a également autorisé des investissements visant l'optimisation des processus et des systèmes d'Hydro-Québec Innovation, équipements et services partagés. Il a approuvé les changements organisationnels et la nomination de cadres supérieurs relevant du président-directeur général. De plus, il a approuvé l'actualisation du *Code de conduite* des employés et le plan d'action en santé-sécurité du travail. Au chapitre de ses activités récurrentes, le Conseil a examiné les objectifs de la Société et a approuvé le Plan d'affaires et les résultats financiers trimestriels et annuels de celle-ci, ainsi que les états financiers de son régime de retraite. Il a fait le suivi des principaux projets d'investissement de la Société et a pris connaissance de l'état d'avancement de la réalisation du *Plan d'approvisionnement 2017-2026* du Distributeur. Il a examiné le portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels et a approuvé le plan annuel de vérification interne. De plus, il a suivi de près les activités en santé-sécurité du travail. Les membres indépendants du Conseil d'administration tiennent une séance à huis clos, à la fin des réunions.

COMITÉ EXÉCUTIF (A)

Le Comité exécutif, présidé par Michael D. Penner, n'a tenu aucune réunion en 2017.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (B)

Présidé par Michael D. Penner, le Comité de gouvernance et d'éthique a tenu sept réunions en 2017. Il a recommandé au Conseil d'administration l'approbation du *Rapport annuel 2016* d'Hydro-Québec, la mise à jour du *Code de conduite* des employés d'Hydro-Québec ainsi que la modification des mandats de certains comités du Conseil. Afin de satisfaire aux exigences de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* adoptée en 2017, le Comité a recommandé au Conseil, conjointement avec le Comité de vérification, la mise à jour de la procédure visant le traitement des allégations concernant des actes répréhensibles ou des situations inappropriées. Il a également recommandé la mise à jour du *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, des dirigeants et des contrôleurs d'Hydro-Québec* en ce qui a trait au caractère confidentiel des informations liées aux travaux du Conseil d'administration. De plus, il a recommandé la nomination de membres au sein des comités du Conseil d'administration, du principal dirigeant de chacune des filiales en propriété exclusive d'Hydro-Québec ainsi que des administrateurs et auditeurs externes des filiales de premier rang en propriété exclusive. Le Comité a examiné les bilans annuels relatifs à plusieurs politiques de la Société. Par ailleurs, il a veillé à l'amélioration continue de l'efficacité du Conseil d'administration et a supervisé l'ensemble du processus visant à évaluer le fonctionnement du Conseil d'administration. En outre, des séances de formation en gouvernance ont été offertes aux membres du Conseil dans le cadre de leur programme de formation continue.

COMITÉ DE VÉRIFICATION (C)

Le Comité de vérification, présidé par Michelle Cormier, a tenu neuf réunions en 2017. Au titre de ses activités récurrentes, il a examiné les états financiers trimestriels et annuels d'Hydro-Québec et de son régime de retraite, de même que les états financiers annuels de la Société d'énergie de la Baie James. Il a également examiné les plans de contrôle annuels d'Hydro-Québec et de son régime de retraite et en a effectué le suivi. Il s'est assuré de l'indépendance des auditeurs externes, qu'il a rencontrés aux fins de la planification de l'audit annuel et de la réception des résultats de celui-ci, et a recommandé l'approbation des plans annuels d'audit et des lettres de mission pour l'exercice financier de la Société et de son régime de retraite par le Conseil d'administration. Il a procédé à l'évaluation annuelle

des auditeurs externes. Le Comité a recommandé au Conseil l'approbation des objectifs annuels de performance de la Vérification interne et a évalué, en fin d'année, sa satisfaction à l'égard des travaux de celle-ci. Il a pris connaissance des résultats de vérification interne ainsi que des rapports relatifs au contrôle et à l'optimisation des activités et des ressources de la Société et à la gestion des risques connexes. Il a aussi effectué un suivi de la gestion des comptes clients d'Hydro-Québec Distribution et des travaux du Vérificateur général du Québec portant sur l'audit de performance d'Hydro-Québec. Enfin, il a examiné le plan de vérification interne de la Société pour 2018 et en a recommandé l'approbation par le Conseil d'administration.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (D)

Présidé par Carl Cassista, le Comité des ressources humaines a tenu onze réunions en 2017. Il a examiné le Plan d'affaires, les objectifs des dirigeants et le portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise. Le Comité a coordonné le processus d'évaluation du président-directeur général d'Hydro-Québec et a suivi de près les résultats de l'entreprise au regard de ses objectifs pour 2017. Il a également suivi le processus de gestion de la relève des cadres et a recommandé au Conseil la nomination de membres à la Haute direction d'Hydro-Québec. Il a examiné la rémunération globale des employés, des cadres et du président-directeur général d'Hydro-Québec ainsi que des employés et des dirigeants des filiales en propriété exclusive de la Société et en a recommandé l'approbation au Conseil d'administration. Il a suivi la gestion du rendement des employés ainsi que le processus de renouvellement des conventions collectives. Enfin, il a pris connaissance du *Rapport d'activité 2016 de la protectrice de la personne* et de la reddition de comptes liée à la politique Nos ressources humaines.

COMITÉ D'ENVIRONNEMENT ET D'AFFAIRES PUBLIQUES (E)

Présidé par Isabelle Hudon jusqu'au 31 octobre et présidé temporairement par Michael D. Penner depuis le 1^{er} novembre, le Comité d'environnement et d'affaires publiques a tenu six réunions en 2017. Il a notamment examiné le bilan de la revue annuelle de la gestion environnementale ainsi que les rapports semestriels sur la conformité légale en matière d'environnement. Il a recommandé au Conseil d'administration l'approbation de dons et de commandites et a collaboré étroitement aux travaux visant la révision de la politique d'entreprise en la matière. Le Comité a examiné le bilan annuel des activités de communication de la Société et les indicateurs de performance afférents. Il a également suivi le plan de communication et la campagne de publicité d'entreprise. Le Comité a commenté le *Rapport sur le développement durable 2016* d'Hydro-Québec et rencontré le vérificateur du rapport. Il a pris connaissance du bilan du programme des chaires de recherche universitaire, du rapport annuel sur les activités de coopération internationale liées à la francophonie et financées par Hydro-Québec ainsi que des rapports d'activité annuels de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et des comités de liaison qu'Hydro-Québec a formés avec l'Union des producteurs agricoles et la Fédération québécoise des municipalités. Le Comité a pris connaissance du bilan de la présidence du Partenariat mondial pour l'électricité durable, assumée par Hydro-Québec pour l'année 2017, et du sommet qui s'est tenu à Montréal en mai 2017.

COMITÉ DES FINANCES (F)

Présidé par Paul Stinis, le Comité des finances a tenu huit réunions en 2017. Il a notamment analysé le Plan d'affaires, les objectifs et le portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise. Le Comité a étudié divers programmes annuels et dossiers à caractère financier avant d'en recommander l'approbation par le Conseil : emprunts, garanties, gestion des risques financiers, swaps, gestion du fonds d'amortissement, instruments dérivés et sous-jacents. De plus, il a recommandé au Conseil l'approbation de la mise à jour des programmes de gestion des risques des activités de commercialisation et de courtage d'Hydro-Québec Production et des activités d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution ainsi que des limites maximales de crédit par contrepartie pour chacune des fonctions concernées. Il a également examiné divers projets d'investissement et assuré le suivi des travaux visant l'élaboration et la mise en œuvre du cadre stratégique des acquisitions d'Hydro-Québec.

COMITÉ DE GESTION FINANCIÈRE DU RÉGIME DE RETRAITE (G)

En 2017, le Comité de gestion financière du régime de retraite, présidé par Yvon Marcoux, a tenu quatre réunions. Il a examiné l'évaluation actuarielle annuelle de la capitalisation et de la solvabilité du régime de retraite, les changements apportés à la Politique de gestion des placements de la caisse de retraite ainsi que le budget annuel alloué à la gestion de la caisse et à l'administration du régime et en a recommandé l'approbation par le Conseil d'administration. Il a aussi recommandé au Conseil d'approuver le choix de l'actuaire indépendant pour réaliser notamment les évaluations actuarielles annuelles des années 2017 à 2021 du régime de retraite. Le Comité a évalué la performance et la structure du portefeuille de la caisse ainsi que le rendement des gestionnaires de portefeuilles spécialisés. Il a notamment suivi l'évolution de la situation financière du régime de retraite ainsi que son bilan de capitalisation et de solvabilité. De plus, il a pris connaissance des états financiers annuels et intermédiaires de même que du *Plan de contrôle 2017* et de la reddition de comptes du *Plan de contrôle 2016* du régime de retraite. Le comité a examiné les résultats de l'évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille de la caisse. En outre, il a suivi de près la gestion des risques liés à la caisse de retraite.

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (H)

Présidé par Michael D. Penner du 1^{er} janvier au 7 septembre et par Anne-Marie Croteau à compter du 8 septembre, le Comité des technologies de l'information a tenu quatre réunions en 2017. Il a suivi de près l'évolution du projet de transformation de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications. Il a examiné le portefeuille de projets des technologies de l'information et des communications. Il a notamment recommandé l'approbation par le Conseil d'administration du projet d'optimisation des processus et des systèmes visant le remplacement des applications qui servent à planifier et à gérer les coûts des projets à Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés. En outre, il a suivi les enjeux touchant la cybersécurité et les impacts sur les activités d'Hydro-Québec de la *Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*. De plus, le comité a pris connaissance de la reddition de comptes sur l'application de la politique Nos technologies de l'information.

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (I)

Le Comité spécial sur la santé et la sécurité du travail a tenu quatorze réunions en 2017, dont une au chantier de la Romaine afin de rencontrer les parties prenantes. Un mandat a été attribué à l'entreprise ERM pour qu'elle analyse les pratiques de la Société en matière de santé et de sécurité du travail, tant sur le chantier de la Romaine qu'au sein des divisions de l'entreprise. Le comité a suivi de près les travaux d'ERM et en a informé le Conseil d'administration. Il a également suivi l'ensemble des actions posées par la Direction dans le but d'améliorer les pratiques en matière de santé et de sécurité du travail et de transformer la culture d'entreprise. Il a examiné attentivement le rapport d'ERM et a

recommandé au Conseil d'administration d'en prendre acte. Il a pris connaissance du plan d'action de la Direction faisant suite aux conclusions de ce rapport, l'a commenté et en a recommandé l'approbation par le Conseil. Le rapport d'ERM de même que le plan d'action de la Direction ont été rendus publics. De plus, il a recommandé de mandater une entreprise indépendante pour faire l'audit de la mise en œuvre du plan d'action. Éric Martel a coprésidé le comité avec Yvon Marcoux du 1^{er} janvier au 20 avril; Hélène V. Gagnon a succédé à Yvon Marcoux à titre de coprésidente du comité le 21 avril. Le Conseil d'administration continuera de suivre l'amélioration du bilan en matière de santé et de sécurité du travail par l'entremise d'un comité permanent.

Présence des administrateurs aux réunions du Conseil et de ses comités en 2017

ADMINISTRATEURS	Notes	Conseil	A	B	C	D	E	F	G	H	I
		Nombre de réunions →	13	7	9	11	6	8	4	4	14
Michael D. Penner ABCDEFGHI		13/13		7/7	9/9	11/11	5/6	8/8	4/4	4/4	14/14
Éric Martel A EFGHI	1	13/13		7/7	9/9	10/11	6/6	8/8	4/4	4/4	14/14
Geneviève Bich DI	2	12/13			2/2	9/11					13/14
Anik Brochu DEI	3	12/13			1/1	7/11	4/6				11/14
Geneviève Brouillette C	4	5/5			4/4						
Carl Cassista BDH		11/13		5/7		10/11				3/4	
Michelle Cormier ABCF	5	11/13		3/3	8/9	1/1		7/8			9/9
Anne-Marie Croteau H	6	13/13								3/3	
Laurent Ferreira BCDH	7	11/13			7/9	5/6		1/1		3/4	
Hélène V. Gagnon EI		12/13					5/6				14/14
Suzanne Gouin ABDG	8	13/13		5/5	1/1	11/11	2/2		3/3		
Robert Keating		13/13									
François Lafortune H	9	5/5								2/2	
Yvon Marcoux BFGI		9/13		5/7				8/8	4/4		12/14
Marie-Josée Morency E	10	11/13					4/4				
Paul Stinis ACFG	11	12/13			7/7			8/8	4/4		
Comités du Conseil d'administration	Notes										
A Comité exécutif	1. Éric Martel assiste aux réunions du Comité de gouvernance et d'éthique, du Comité de vérification et du Comité des ressources humaines à titre d'invité.										
B Comité de gouvernance et d'éthique	2. Geneviève Bich a participé aux réunions du Comité de vérification du 1 ^{er} novembre 2017 et du 7 novembre 2017 à titre d'invitée.										
C Comité de vérification	3. Anik Brochu a participé à la réunion du Comité de vérification du 7 novembre 2017 à titre d'invitée.										
D Comité des ressources humaines	4. Geneviève Brouillette est entrée en fonction le 12 juillet 2017. Elle est devenue membre du Comité de vérification le 8 septembre 2017.										
E Comité d'environnement et d'affaires publiques	5. Michelle Cormier a participé à la réunion du Comité spécial sur la santé et la sécurité du travail du 28 novembre 2017 et à la réunion du Comité des ressources humaines du 16 novembre 2017 à titre d'invitée. Elle est devenue membre du Comité de gouvernance et d'éthique le 8 septembre 2017. Elle a été membre du Comité spécial sur la santé et la sécurité du travail du 1 ^{er} janvier au 8 septembre 2017.										
F Comité des finances	6. Anne-Marie Croteau est devenue membre du Comité des technologies de l'information le 21 avril 2017.										
G Comité de gestion financière du régime de retraite	7. Laurent Ferreira a participé à la réunion du Comité des finances du 6 mars 2017 à titre d'invité. Il est devenu membre du Comité des ressources humaines le 21 avril 2017 et membre du Comité de gouvernance et d'éthique le 15 décembre 2017. Il n'a donc assisté à aucune réunion du Comité de gouvernance et d'éthique en 2017.										
H Comité des technologies de l'information	8. Suzanne Gouin a participé à la réunion du Comité de vérification du 7 novembre 2017 à titre d'invitée. Elle est devenue membre du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité de gestion financière du régime de retraite le 21 avril 2017. Elle a été membre du Comité d'environnement et d'affaires publiques jusqu'au 20 avril 2017.										
I Comité spécial sur la santé et la sécurité du travail	9. François Lafortune est entré en fonction le 12 juillet 2017. Il est devenu membre du Comité des technologies de l'information le 8 septembre 2017.										
	10. Marie-Josée Morency est devenue membre du Comité d'environnement et d'affaires publiques le 21 avril 2017.										
	11. Paul Stinis est devenu membre du Comité de vérification le 21 avril 2017.										

GOVERNANCE

Le Conseil d'administration d'Hydro-Québec respecte les exigences de la *Loi sur Hydro-Québec* en matière de gouvernance. À ce titre, il s'assure notamment que des mécanismes de contrôle appropriés sont en place et font l'objet d'une reddition de comptes périodique.

Indépendance

Les membres du Conseil d'administration, à l'exception d'Éric Martel, président-directeur général, et de Robert Keating, sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, sont des administrateurs indépendants, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de relations ni d'intérêts directs ou indirects, par exemple de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique, susceptibles de nuire à la qualité de leurs décisions à l'égard des intérêts de la Société.

Règles d'éthique

Le Conseil d'administration veille au respect des règles énoncées dans le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, des dirigeants et des contrôleurs d'Hydro-Québec*, qui découlent notamment du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*. Ce code est accessible au www.hydroquebec.com/a-propos/gouvernance/ethique.html.

Rémunération et avantages des administrateurs

La rémunération de tous les administrateurs indépendants est fixée par le décret 610-2006 et indexée périodiquement par le gouvernement. Elle se compose d'un montant annuel de base de 18 890 \$, auquel s'ajoute un jeton de présence de 885 \$ pour chaque réunion du Conseil et de ses divers comités. Un montant annuel de 5 904 \$ est versé aux présidents des comités du Conseil. En vertu du décret 877-2014, le président du Conseil reçoit une rémunération annuelle de 57 370 \$ et bénéficie de la même rémunération que les administrateurs indépendants pour la participation aux réunions du Conseil et de ses comités ainsi que pour la présidence d'un comité. Les membres du Conseil ont également droit au remboursement des frais de déplacement qu'ils engagent dans l'exercice de leurs fonctions.

Recours à des experts indépendants

Les membres du Conseil d'administration peuvent retenir les services d'experts indépendants aux frais de la Société afin d'obtenir un avis sur une question dans le cadre de leur mandat.

Programme d'accueil et de formation des administrateurs

Au moment de son entrée en fonction, chaque membre du Conseil reçoit une formation concernant son rôle et ses responsabilités, la nature et le contexte commercial des principales activités d'Hydro-Québec ainsi que le cadre juridique et réglementaire de la Société. Le nouvel administrateur reçoit également une formation lui permettant de bien saisir les notions de base de l'électricité et il est appelé à visiter le centre de conduite du réseau et le parquet de transactions énergétiques. Au terme du programme d'accueil, les nouveaux membres ont cumulé une quinzaine d'heures de formation au total.

À titre de formation continue en 2017, les membres du Conseil ont bénéficié de cinq séances sur la gouvernance, offertes par le Collège des administrateurs de sociétés. Ces séances de trois heures chacune ont abordé les thèmes suivants : la direction stratégique, la création de valeur et le rôle des comités du conseil ; les défis de l'administrateur face au développement

durable ; la globalisation des marchés, l'internationalisation des entreprises et les orientations stratégiques ; la gouvernance de l'innovation ; et la gestion du risque d'atteinte à la réputation.

Dans le cadre des réunions ordinaires du Conseil d'administration en 2017, les membres ont eu droit à des présentations portant notamment sur la stratégie d'Hydro-Québec en matière d'exportations et les ententes de vente d'électricité à long terme, la croissance des ventes d'électricité au Québec, l'Institut de recherche d'Hydro-Québec ainsi que l'évolution du Plan stratégique de l'entreprise. De plus, les membres ont eu l'occasion d'assister à deux présentations détaillées visant à faire le point sur le *Plan stratégique 2016-2020* d'Hydro-Québec et sur la stratégie de croissance par acquisitions de la Société.

À l'occasion d'une réunion tenue à Rouyn-Noranda en 2017, les membres du Conseil d'administration ont visité le centre de téléconduite régional. De plus, ils ont bénéficié d'une présentation portant sur les activités d'Hydro-Québec dans la région.

Séparation fonctionnelle

À partir de 1997, Hydro-Québec a mis en place une structure organisationnelle par divisions qui lui a permis d'obtenir l'autorisation de vendre, aux prix du marché, de l'électricité sur les marchés de gros aux États-Unis. Cette séparation en divisions est appelée séparation fonctionnelle et assure entre autres un fonctionnement indépendant du Transporteur et de ses entreprises affiliées. Des règles de conduite et d'éthique ont été édictées et intégrées par la suite dans des directives internes. Voici une brève description de chacune de ces directives :

- ▶ *Code de conduite du Transporteur*¹ : Permet notamment de régir les relations entre le Transporteur et ses entités affiliées, et vise à prévenir toute forme de traitement préférentiel et d'interfinancement.
- ▶ *Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité*² : Permet de s'assurer que la fiabilité du réseau de transport demeure la priorité du Coordonnateur de la fiabilité et de prévenir toute forme de traitement préférentiel pour les autres directions de la division, pour les entités affiliées du Transporteur et pour les autres utilisateurs du réseau.
- ▶ *Code d'éthique sur la gestion des appels d'offres*³ : Permet de garantir l'équité de la procédure d'appel d'offres du Distributeur pour tous les fournisseurs d'électricité.
- ▶ *Code de conduite du Distributeur*⁴ : Permet de s'assurer que les transactions du Distributeur avec le Producteur concernant des approvisionnements qui ne sont pas soumis à la procédure d'appel d'offres ne confèrent aucun avantage au Producteur. Il encadre aussi les transactions entre le Distributeur et ses entités affiliées, l'objectif étant d'empêcher que les activités commerciales de ces entités soient financées, en tout ou en partie, par les clients à qui est fourni le service d'électricité.

L'application de chacun de ces codes fait l'objet d'une reddition de comptes annuelle auprès de la Régie de l'énergie.

1. *Code de conduite du Transporteur* (www.oasis.oati.com/HQT/HQTdocs/Code_de_Conduite_du_Transporteur.pdf).
2. *Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité* (www.hydroquebec.com/data/transenergie/pdf/code_conduite.pdf).
3. *Code d'éthique sur la gestion des appels d'offres* (www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/code_240701_fr.pdf).
4. *Code de conduite du Distributeur* (www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/code-conduite-distributeur.pdf).

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société au 31 décembre 2017

	Salaire de base au 31 décembre	Rémunération incitative de 2016, versée en 2017	Avantages accessoires utilisés ^a	Avantages imposables				
				Nature de l'avantage	Allocation	Automobile		Assurance vie et assurance santé
						Frais d'usage, stationnement		
Éric Martel Président-directeur général d'Hydro-Québec	543 559 \$	258 838 \$	5 070 \$	Véhicule de fonction	–	–	7 999 \$	
Réal Laporte Président d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés Président-directeur général de la Société d'énergie de la Baie James ^b	442 000 \$	122 278 \$	1 380 \$	Indemnité pour usage d'un véhicule personnel ou fourniture d'un véhicule, plus stationnement	1 566 \$	11 322 \$	9 544 \$	
Richard Cacchione Président d'Hydro-Québec Production	424 349 \$	104 316 \$	5 000 \$		–	12 587 \$	9 542 \$	
David Murray Président d'Hydro-Québec Distribution	420 000 \$	95 245 \$	2 443 \$		16 290 \$	7 127 \$	7 639 \$	
Marc Boucher Président d'Hydro-Québec TransÉnergie	416 000 \$	56 345 \$	5 000 \$		16 290 \$	5 044 \$	8 058 \$	
	Régime de retraite et Programme de prestations supplémentaires							
	Régime de retraite de base d'Hydro-Québec (RRHQ)							
	<ul style="list-style-type: none"> - Cotisation usuelle prévue par le régime - Rente calculée en fonction du salaire moyen des cinq meilleures années - Crédit de 2,25 % par année de cotisation - Reconnaissance de 66,67 % de la rémunération incitative maximale comme salaire admissible aux fins du RRHQ, sujet à un maximum de 20 % du salaire. 							
	Programme de prestations supplémentaires							
	<ul style="list-style-type: none"> - Cotisation assumée par Hydro-Québec - Prestations additionnelles pour compenser l'effet des limites fiscales du RRHQ (déplafonnement du maximum permis) - Paiement de prestations selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues par le RRHQ 							
	<i>Autres dispositions applicables au président-directeur général d'Hydro-Québec</i>							
	<ul style="list-style-type: none"> - Rente calculée en fonction du salaire moyen des trois meilleures années (moins rente payable par le RRHQ) - Crédit de 4 % par année de cotisation (moins crédit de rente accordé par le RRHQ) - Reconnaissance de 100 % de la rémunération incitative maximale comme salaire admissible (moins portion reconnue aux fins du RRHQ) 							

a) Avantages imposables liés à la planification financière et successorale, à la pratique sportive et aux associations professionnelles.

b) Réal Laporte ne reçoit aucune rémunération distincte à titre de président-directeur général de la Société d'énergie de la Baie James.

Rémunération et avantages de la seule dirigeante rémunérée par une filiale en propriété exclusive au 31 décembre 2017

	Salaire de base au 31 décembre ^a	Rémunération incitative de 2016, versée en 2017	Avantages accessoires utilisés ^b	Avantages sociaux
Sophie Paquette Directrice générale de la Société de transmission électrique de Cedars Rapids limitée	126 621 \$	21 438 \$	329 \$	Régime de retraite et régime d'assurances collectives d'Hydro-Québec

a) Le prêt de services de Sophie Paquette à titre de directrice générale de la Société de transmission électrique de Cedars Rapids limitée a pris fin le 10 décembre 2017. Sophie Paquette assume la transition jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.

b) Avantages imposables liés à la planification financière et successorale, à la pratique sportive, à l'achat de titres mensuels de transport en commun et aux associations professionnelles.

Cadre de contrôle

La Direction de la Société maintient un cadre de contrôle interne dont le volet portant sur l'information financière s'appuie sur le référentiel COSO (Committee of Sponsoring Organizations) de la Treadway Commission, reconnu à l'échelle mondiale. Le cadre de contrôle interne contribue à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente et fiable, et que les biens d'Hydro-Québec sont convenablement comptabilisés et protégés. Il intègre notamment un processus de gestion des risques d'affaires et l'élaboration d'un plan de contrôle annuel qui requiert la participation de toutes les unités structurelles. La vérification interne aide à déterminer si le cadre de contrôle est suffisant et efficace, et à évaluer les politiques et les directives de la Société. Elle comprend une vérification d'optimisation, qui vise à assurer l'efficacité, l'efficience et la rentabilité des activités de la Société.

Honoraires et indépendance des auditeurs

Les sociétés KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que le Vérificateur général du Québec sont les auditeurs d'Hydro-Québec pour l'exercice 2017. Les honoraires facturés par KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et par Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. en 2017 pour d'autres prestations que les services d'audit et de certification représentent 13,8 % des honoraires facturés, qui totalisent 4,9 M\$. Hydro-Québec a recours à divers mécanismes pour permettre au Comité de vérification de s'assurer du maintien de l'indépendance des auditeurs, dont un processus d'analyse préalable de tout mandat pouvant leur être confié. En ce qui concerne le Vérificateur général du Québec, aucun mandat de services professionnels ne peut lui être confié puisqu'il est au service exclusif de l'Assemblée nationale.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Hydro-Québec met tout en œuvre pour assurer la confidentialité des renseignements personnels de ses clients, de ses employés et de ses fournisseurs, conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, tout en respectant le droit à l'information du public. Pour faciliter l'accès aux documents dont la publication est prescrite par le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, Hydro-Québec les diffuse sur son site www.hydroquebec.com/publications. Ce site fournit en outre des informations sur le droit d'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels, précisant notamment la marche à suivre pour formuler une demande d'accès à un document. Il regroupe également les principales publications officielles de l'entreprise.

Le site Web d'entreprise propose des renseignements qui présentent un intérêt pour le public. Par ailleurs, conformément au Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, Hydro-Québec prend toutes les mesures raisonnables pour que les personnes handicapées puissent exercer leur droit à une information complète et de qualité.

FAITS SAILLANTS EN 2017

Des 428 demandes d'accès à l'information traitées par Hydro-Québec, 147 ont été acceptées intégralement, 169 ont été partiellement acceptées et 50 ont été refusées. La plupart des refus étaient motivés par la nécessité de protéger les renseignements personnels de tiers ou par le fait que la divulgation des documents aurait soulevé des enjeux de sécurité, commerciaux ou stratégiques. Quant aux 62 demandes restantes, soit que la Société n'a pu y donner suite parce qu'elle ne détenait pas les documents demandés, soit

que le demandeur s'est désisté. Par ailleurs, seize réponses ont fait l'objet d'une demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information (CAI). Le délai moyen de traitement des demandes d'accès a été de 21 jours.

L'entreprise a rappelé aux employés les principes de protection des renseignements personnels et de l'accès aux documents au moyen de communications et de séances de formation ainsi que dans le cadre de dossiers particuliers.

Aucune demande n'a nécessité de mesures d'accommodement particulières pour les personnes handicapées, et une plainte contre Hydro-Québec a été adressée à la CAI. Par ailleurs, deux cas de perte ou de vol de renseignements personnels d'un client ont été signalés aux responsables de la protection des renseignements personnels. Dans tous les cas, l'entreprise a agi de manière diligente en prenant rapidement les actions requises dans ce type de situation et dans le but d'éviter, dans la mesure du possible, que cela se reproduise. Le bilan des demandes reçues et traitées en 2017 est accessible à l'adresse suivante <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/bilans.html>.

Éthique

Hydro-Québec accorde une grande importance à l'éthique dans tous les aspects de ses activités. À titre de société d'État, elle doit faire preuve d'une probité exemplaire. Cela n'est possible qu'avec l'appui constant de son personnel, qui doit respecter les normes les plus strictes en matière d'éthique et agir de manière irréprochable. Loyauté, intégrité, respect, discrétion et équité sont des principes d'éthique qui reflètent l'engagement social d'Hydro-Québec envers sa clientèle et la collectivité. Les règles d'éthique qui découlent de ces principes sont énoncées dans le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, des dirigeants et des contrôleurs d'Hydro-Québec* et dans le *Code de conduite des employés* qui a été actualisé en 2017. Ce dernier document, accessible à l'adresse www.hydroquebec.com/data/a-propos/pdf/code-conduite.pdf, vise à aider l'ensemble des employés à accomplir leurs tâches avec intégrité et loyauté dans le respect des principes d'éthique d'Hydro-Québec. Une autoformation obligatoire pour tous les employés sur ces principes fait partie des activités de formation en éthique.

Encadrements linguistiques

Comme par le passé, Hydro-Québec a poursuivi ses efforts pour assurer la qualité du français dans ses communications internes et externes. Des cours de perfectionnement sont proposés au personnel, qui a également accès à une riche base de données terminologiques du domaine de l'électricité. La politique linguistique de l'entreprise a fait l'objet de rappels auprès des employés de la Société. Un site intranet consacré aux encadrements linguistiques auxquels Hydro-Québec est assujettie comporte divers outils qui facilitent leur application au quotidien. Une présentation sur les encadrements linguistiques à Hydro-Québec a souligné les 40 ans de l'adoption de la *Charte de la langue française*.

Développement durable

Le Rapport sur le développement durable porte sur les principales actions menées par Hydro-Québec dans le domaine du développement durable, sur les progrès réalisés à ce chapitre et sur les choix énergétiques durables de la Société. Ce rapport s'inspire des lignes directrices de la Global Reporting Initiative. Il est diffusé sur le site www.hydroquebec.com/developpement-durable, qui fournit de nombreuses informations complémentaires concernant la performance de la Société en matière de développement durable.

Plan d'action de développement durable 2015-2020

En juillet 2015, Hydro-Québec publiait son *Plan d'action de développement durable 2015-2020*. L'entreprise contribue ainsi à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable, de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* et de l'*Agenda 21 de la Culture du Québec*. Hydro-Québec présente un compte rendu formel de sa performance au regard du Plan d'action dans son *Rapport sur le développement durable 2017*.

Action		Indicateur	Résultats au 31 décembre 2017
1	Réaliser des projets hydroélectriques	 Puissance cumulée disponible liée à la réalisation du complexe de la Romaine	1 305 MW
2	Augmenter la puissance de centrales hydroélectriques existantes	 Gains cumulés au titre de la puissance additionnelle disponible à la pointe	54 MW ^a
3	Poursuivre les actions en efficacité énergétique	Nouvelles économies d'énergie annuelles	524 GWh ^a
4	Poursuivre les efforts dans le domaine de l'électrification des transports au Québec	 Nombre de bornes du Circuit électrique en service et nombre de régions desservies	1 271 bornes / 16 régions
		Ententes de partenariat de recherche-développement	3 ententes ^a
		Nombre de brevets détenus	552 brevets
5	Mieux faire connaître les connaissances acquises lors des études environnementales réalisées par Hydro-Québec	 Nombre de documents publiés sur le Web	7 documents publiés
6	Poursuivre la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti, technologique et intangible de l'entreprise	  Nombre de mesures réalisées d'ici 2020	3 mesures
7	Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables	 Émissions annuelles de gaz à effet de serre du parc de véhicules légers	21 532 t éq. CO ₂ ^a
		Nombre d'appels effectués en vidéoconférence annuellement	12 250 appels ^a
		Proportion d'imprimantes dans l'entreprise munies de la fonction d'impression écosécurisée	16 % ^a
8	Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques	 Nombre de mesures novatrices appliquées annuellement pour prendre en compte et protéger la biodiversité et les services écosystémiques	6 mesures ^a
9	Optimiser la prise en compte des principes de développement durable dans les projets et les activités	Nombre de projets ou d'activités ayant fait l'objet d'une analyse annuellement	1 projet
10	Favoriser l'intégration et l'accueil favorable des équipements du réseau d'Hydro-Québec	 Proportion de MRC auprès desquelles le programme d'information a été diffusé	18 %
11	Intégrer l'approche cycle de vie à la démarche d'innovation	Nombre de projets dans lesquels les principes de développement durable et de l'éco-innovation ont été appliqués	1 projet
12	Maintenir l'état des connaissances sur l'analyse du cycle de vie de l'électricité distribuée au Québec	Nombre de mises à jour des données d'inventaire du cycle de vie du bouquet d'énergie électrique du Québec par année	1 mise à jour

a) Donnée préliminaire. La donnée finale sera publiée dans le *Rapport sur le développement durable 2017*.



Action associée à la mise en œuvre de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*.



Action associée à la mise en œuvre de l'*Agenda 21 de la culture du Québec*.

POUR NOUS JOINDRE

hydroquebec.com

HYDRO-QUÉBEC

Édifice Jean-Lesage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
20^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
CANADA
Téléphone : 514 289-2211, poste 2316
Courriel : accueil@hydro.qc.ca

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice Jean-Lesage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
CANADA
Téléphone : 514 289-2518
Courriel : rel.inv@hydro.qc.ca

Hydro-Québec remercie tous les employés
et les fournisseurs qui figurent sur les
photos du présent Rapport annuel.

© Hydro-Québec
Affaires corporatives et secrétariat général
Reproduction autorisée avec mention de la source

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-80380-5
2017G300F

La version française de ce document fait foi.
This document is also available in English.

NOS ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION, DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION



PRODUCTION

PUISSANCE INSTALLÉE

37 309 MW

63 CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES^a

Robert-Bourassa	5 616	Eastmain-1-A	768
La Grande-4	2 779	Carillon	753
La Grande-3	2 417	Romaine-2	640
La Grande-2-A	2 106	Toulnoustouc	526
Beauharnois	1 900	Outardes-2	523
Manic-5	1 596	Eastmain-1	480
La Grande-1	1 436	Brisay	469
René-Lévesque	1 326	Romaine-3	395
Jean-Lesage	1 229	Péribonka	385
Bersimis-1	1 178	Laforge-2	319
Manic-5-PA	1 064	Trenche	302
Outardes-3	1 026	La Tuque	294
Sainte-Marguerite-3	882	Romaine-1	270
Laforge-1	878	Beaumont	270
Bersimis-2	845	McCormick	235
Outardes-4	785	Rocher-de-Grand-Mère	230

36 767 MW

24 CENTRALES THERMIQUES^b 542 MW

Paugan	226	Bécancour (à turbines à gaz)	411
Rapide-Blanc	204	Autres (23 centrales diesels des réseaux autonomes)	131
Shawinigan-2	200		
Shawinigan-3	194		
Manic-1	184		
Rapides-des-Îles	176		
Chelsea	152		
Sarcelle	150		
La Gabelle	131		
Première-Chute	131		
Les Cèdres	113		
Rapides-des-Quinze	109		
Rapides-Farmer	104		
Autres (18 centrales de moins de 100 MW)	771		

a) Soit 62 exploitées par Hydro-Québec Production et 1, par Hydro-Québec Distribution.

b) Soit 1 exploitée par Hydro-Québec Production et 23, par Hydro-Québec Distribution.

AUTRES SOURCES

10 303 MW

Centrale des Churchill Falls de la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited^a

39 parcs éoliens appartenant à des producteurs indépendants^b

8 centrales de cogénération à la biomasse et 4 au biogaz appartenant à des producteurs indépendants^c

7 petites centrales hydroélectriques appartenant à des producteurs indépendants^b

Autres fournisseurs^d

5 428

3 508

272

107

988

a) Hydro-Québec dispose de la quasi-totalité de la production jusqu'en 2041.

b) Hydro-Québec achète la totalité de la production.

c) Hydro-Québec achète la quasi-totalité de la production.

d) Hydro-Québec a accès à la production de ces fournisseurs.

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE EN CONSTRUCTION

245 MW

Romaine-4 245



TRANSPORT

DISTRIBUTION

Tension	Lignes (km)	Postes (nombre)
765 et 735 kV	11 899 ^a	40
450 kV c.c.	1 218	2
315 kV	5 488	79
230 kV	3 257 ^b	53
161 kV	2 140	43
120 kV	6 960	218
69 kV et moins	3 517 ^c	98 ^d
Total	34 479	533

Moyenne tension	Lignes (km)
34 kV	746
25 kV	111 946
12 kV	4 862
4 kV et moins	193
Total	117 747
Basse tension	106 286
Total	224 033

a) Dont 469 km de lignes à 735 kV exploitées à 315 kV.

b) Dont 33 km de lignes à 230 kV exploitées à 120 kV.

c) Soit 3 245 km de lignes exploitées par Hydro-Québec TransÉnergie et 272 km, par Hydro-Québec Distribution.

d) Soit 87 postes exploités par Hydro-Québec TransÉnergie et 11, par Hydro-Québec Distribution.

NOS GRANDS ÉQUIPEMENTS

